

Commune du Lieu



Rapport de gestion Comptes

2025

Table des matières

Rapport de gestion	1 - 26
Retour préavis	27 - 46
Tableaux, analyse du bilan et bouclage final	47 - 50
Comptes Commune du Lieu	
Bilan	51 - 55
Comptes de fonctionnement	56 - 67
Récapitulation par natures	68 - 70
Comptes Association scolaire (ASIVJ)	71 - 95
Comptes ValRégieEaux	97 - 112
Comptes Service incendie (SDIS)	113 - 115



MUNICIPALITÉ

Au Conseil Communal

Le Lieu, le 25 mars 2026

Préavis municipal n° 03/2026 Rapport de gestion - Comptes 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

o **Objet du préavis**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année écoulée et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025.

La Municipalité est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

o **Rapport de gestion**

Conseil Communal

Le Conseil Communal s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2025. Les objets suivants ont été soumis à délibération :

17 juin 2025	Préavis 01/2025 , Rapport de gestion, Comptes 2024
7 octobre 2025	Préavis 02/2025 , Plan d'Affectation « Tremplin de saut à ski aux Charbonnières » Préavis 03/2025 , Acceptation du Plan d'Affectation de la zone d'activités économiques de la Combe Le Lieu et expropriation des terrains et droits nécessaires sur la parcelle 458 – RETIRE Préavis 04/2025 , La Villageoise – création d'un laboratoire de boulangerie et d'un couvert Préavis 06/2025 , Travaux de réfection des dessertes forestières de la Christine, de la Têpe, des Cernies, du Levant Dessus et de la desserte agricole du Levant Réponse à la motion de M. Frank Paillard, demande la pose gabarits pour toute construction nouvelle
9 décembre 2025	Préavis 05/2025 , Travaux Gare Le Lieu (passage à niveau (PN), local sanitaire (WC), collecteurs des conduites des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC), ossuaire, vente de terrains) Préavis 07/2025 , Budget 2026 Préavis 08/2025 , Réfection de la toiture et divers aménagements des chalets des Grands Buissons, du Bonhomme et du Crêt à Châtron-Neuf

**Administration générale, finances, alpages,
écoles et santé**

Sylvie Aubert Brühlmann, Syndique

Municipalité

Pour rappel, les charges d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- o Les activités collégiales, qui comprennent les séances hebdomadaires de la Municipalité avec 42 séances en 2025,
- o La gestion d'un dicastère, soit la conduite par le Municipal des affaires de son dicastère, avec le soutien des collaborateurs de l'administration communale,
- o Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales.

En plus des tâches liées à son dicastère, la Syndique préside la Municipalité, veille à l'exécution des lois, des décrets et des arrêtés cantonaux et fédéraux. Elle contrôle l'administration, engage la Commune par sa signature (conjointe avec la secrétaire municipale). Finalement, elle représente la Commune lors de manifestations d'intérêt général. Elle est le porte-parole de la Municipalité.

Personnel communal sauf auxiliaires

Nom / Prénom	Fonction	Début d'activité	Taux d'occupation
Balandras Rohan	Employé communal polyvalent	1 ^{er} juillet 2024	50 %
Bär Christian	Apprenti	1 ^{er} août 2025	100 %
Chenaux Yves	Boursier	1 ^{er} juin 2004	100 %
Darbellay Irène	Secrétaire municipale	1 ^{er} septembre 2020	80 %
Dubée Laetitia	Gérante remplaçante des Pompes Funèbres de La Vallée de Joux	1 ^{er} septembre 2024	25 %
Golay Coralie	Support administratif	1 ^{er} mai 2022	100 %
Grandgirard Xavier	Gérant remplaçant des Pompes Funèbres de La Vallée de Joux	1 ^{er} juillet 2024	25 %
Lensee José	Concierge	1 ^{er} février 2020	100 %
Locatelli Fabien	Forestier bûcheron	1 ^{er} novembre 2021	100 %
Meylan Florian	Employé communal polyvalent	1 ^{er} juin 2015	100 %
Piguet Léo	Forestier-bûcheron	15 août 2025	100 %
Rochat Guillaume	Garde forestier	1 ^{er} octobre 2025	100 %
Rochat Julien	Employé communal polyvalent	1 ^{er} septembre 2009	100 %
Bornand Yann	Garde forestier	Fin d'activité au 30 avril 2025	
Destraz Tristan	Forestier bûcheron	Fin d'activité au 31 août 2025	

Anniversaire

Au nom de la population, la Municipalité a apporté ses vœux à la personne suivante, à l'occasion de son nonantième anniversaire :

Madame Claudine Meyer

26 octobre

Les Charbonnières

Naissances

La Municipalité a enregistré les naissances suivantes en 2025 :

	2025	2024	Différence
Le Lieu	5	5	0
Les Charbonnières	2	2	0
Le Séchey	2	0	2
Total	9	7	2

Travaux de la Municipalité

La Municipalité a continué le traitement en 2025 de plusieurs études, projets et travaux soit :

- o Plan d'affectation de la Combe : zone industrielle au Lieu
- o Plan Directeur Régional des Zones d'Activités
- o Plan général d'affectation (PGA) – Plan d'affectation communal (PACom)
- o Aménagement des rives du Brenet
- o Projet du Complexe du Brenet
- o Etude de faisabilité d'une Step Vallée de Joux avec traitement des micropolluants
- o Mobilité, postulat trafic apaisé
- o Processus de mise en place de la fusion des 3 Communes de la Vallée de Joux suite à la votation populaire.
- o Etude sur la planification énergétique territoriale
- o Aménagements travaux du carrefour Grand-Rue – Gare au Lieu
- o Etude aménagement carrefour Mont d'Or – rte de Mouthe Les Charbonnières
- o Suivi des travaux annexes liés au développement du CAD aux Charbonnières

10 AUTORITES

102 MUNICIPALITE

Compte 102.3001 Traitements/vacations CHF 216'847.20

De manière générale, l'implication de la Municipalité a été plus importante que prévu au budget. Ce compte comprend également les travaux réalisés pour la fusion qui sont pris en charge par le crédit fusion géré par la Commune du Chenit. La contribution est comptabilisée dans le compte 102.4650 Frais de représentation (tiers) qui compense le dépassement des vacations.

11 ADMINISTRATION

110 ADMINISTRATION

Le résultat net des comptes est inférieur de CHF 31'007.17 à celui budgété. Il faut citer les points forts suivants :

Compte 110.3011 Traitement CHF 278'623.25

L'augmentation du compte traitement par rapport au budget de CHF 257'000.00 prend en compte l'augmentation du taux d'une personne de l'administration pour couvrir les besoins en suivi administratif et de secrétariat de la fusion. Cette augmentation, de même que les heures investies par l'administration communale dans la fusion sont prises en charge par le crédit fusion géré par la Commune du Chenit, dont la contribution est comptabilisée dans le compte 110.4360 Remboursements de tiers.

Comptes 110.3101 à 110.3151

Les charges de l'administration ont été très bien maîtrisées, voire contenues par rapport au budget prévu. Elles sont inférieures de CHF 16'059.75.

Impôts

Le budget 2025 a été préparé en automne 2024. Lors de cette préparation, la Municipalité a tenu compte d'un maximum d'éléments à sa connaissance.

D'une manière globale, le chapitre 210 « impôts » est inférieur de CHF 93'119.40 au budget et également inférieur de CHF 118'736.42 aux comptes 2024.

Revenu et fortune des personnes physiques :

- o CHF 2'235.38 de plus que sur le budget (+0.122%) et inférieur de CHF 62'951.27 au boucllement 2024 (-3.32%).

Source :

- o Dans le budget, en diminution sur l'année précédente (2024 – CHF 10'578.76), ce montant est toujours difficile à estimer et dépend du statut des personnes au bénéfice d'un permis frontalier ou étrangers d'une part et de l'autre, il n'a pas été tenu compte de la baisse du barème cantonal de 3.5% lors de l'établissement du budget.

Frontaliers :

- o La base de calcul des impôts frontaliers est la masse salariale, qui a augmenté (+1.17%) et le « taux de retour » 4.17 %, supérieur à l'année précédente (+ 3.73%). Ce taux est un calcul émanant de l'administration cantonale qui prend en compte des paramètres non maîtrisables au niveau communal. De plus, cet impôt est comptabilisé l'année suivante (masse salariale et taux de retour 2024 comptabilisés en 2025). Ces éléments expliquent le montant encaissé supérieur de CHF 54'596.35 (+4.55%) au budget et CHF 60'885.10 (+5.1%) en 2024.

- o A titre d'exemple, les taux de retour (comptabilisés) sont :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux	4.16%	3.89%	3.75%	3.51%*	4.02%	4.17%

* taux connu lors de l'élaboration du budget 2025 : 3.51% (2023)

Bénéfice et capital des personnes morales :

- o CHF 141'453.15, inférieur au budget (-67.36%) et également inférieur à l'année précédente de CHF 45'969.30 (-40.14%).

Foncier :

- o Le taux est toujours de 0.08 % (de l'estimation fiscale). L'augmentation sur les comptes 2024 est due aux nouvelles taxations d'immeubles après travaux ou vente.

Droits de mutations et gains immobiliers :

- o Le budget représente toujours une moyenne sur 10 ans. Il est difficile, à l'avance, de connaître le nombre de ventes et leurs valeurs. En l'occurrence pour cette année, il y a eu « beaucoup » moins de ventes que l'année précédente (en nombre et ou valeur).

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) - subvention Ajoval – Réforme police

- o Les décomptes finaux de ces postes parviennent, en règle générale, entre le printemps et l'été. Une estimation des montants a été établie en mars, lors du bouclage, selon les éléments connus.
- o Pour la nouvelle péréquation (NPIV), nous avons tenu compte de la valeur connue du point d'impôt, des coefficients de multiplication transmis par l'administration cantonale lors de l'établissement du budget. Pour 2025 la valeur du point d'impôt de notre commune est de CHF 29'313.- (CHF 31'551.- en 2024).
- o Pour les subventions AJOVAL, le nombre d'habitants et les heures consommées déterminent le montant à charge des communes.
- o Pour 2025 les chiffres suivants peuvent être avancés (en CHF) :

	Budget (Canton/Ajoval)	Calcul (interne)	En notre faveur
Péréquation des ressources (solidarité principale) - revenu	654'000.00	799'746.00	145'746.00
Péréquation des ressources (prél. conjoncturels) - charge	181'000.00	248'467.00	-67'467.00
Péréquation des besoins structurels - revenu	327'500.00	326'252.00	-1'248.00
Compensation des charges particulières des villes - charge	524'000.00	532'380.00	-8'380.00
Compensation transitoire - revenu	288'000.00	288'100.00	100.00
Participation à la cohésion sociale – charge	883'000.00	897'684.00	-14'684.00
Subvention à Ajoval - charge	159'800.00	145'740.00	14'060.00
Réforme Police - charge	134'500.00	136'725.00	-2'225.00

- o Soit un solde final de CHF 65'902.00 en notre faveur. Le décompte d'AJOVAL de CHF 14'060.00 est comptabilisé, reste un solde de CHF 51'842.00. Un montant de CHF 50'000.00 a été porté dans le compte transitoire 9139.1.

Bouclage

Avec un total des produits de CHF 8'363'543.97 et des charges pour CHF 8'358'628.11, l'exercice 2025 se solde par un excédent de revenu net de CHF 4'915.86, alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 2'410.00 (différence CHF 2'505.86). Cet excédent de revenu net de CHF 4'915.86 vient en augmentation du compte capital.

Il est à relever que ce résultat tient compte d'amortissements complémentaires de CHF 880'778.14 et attribution à fonds de réserve de CHF 100'000.67 non budgétés.

D'une manière globale nous pouvons apporter quelques explications sur ce très bon résultat :

- Décompte final péréquation/thématique/facture social/Ajoval 2024	341'833.19
- Subvention desserte du Bonhomme (charges travaux en 2024)	100'000.67
- Subvention route Le Lieu Grand-Rue/Gare Le Lieu (charges travaux en 2024)	92'100.00
- Le montant « bénéficiaire » des postes sur le budget 2025 (charges négatives et recettes supplémentaires déduit des charges supplémentaires et recettes négative) est de	<u>302'744.36</u>
total	857'072.56

Contrôle des habitants

Recensement de la population du Lieu au 31 décembre 2025

Nombre d'habitants					
	Suisses	Etrangers	Total	2024	Différence
Le Lieu	415	98	513	512	1
Les Charbonnières	298	42	340	342	-2
Le Séchey	78	5	83	83	0
Total	791	145	936	937	-1

Nombre de frontaliers		
2025	2024	Différence
370	390	-20

Centre sportif en 2025

L'année 2025 a été marquée par une fréquentation soutenue de l'ensemble des infrastructures, cependant la situation financière reste encore fragile.

Les communes contribuent au budget du Centre sportif pour un montant total de CHF 2'400'000.00, nouveau montant fixé dans le cadre du budget 2024. Il s'agit de faire face aux besoins augmentés d'entretien du Centre sportif.

D'autre part, des rénovations sont entreprises sur la base du préavis 05/2022. Ces travaux être terminés avant la fusion, soit durant l'année 2026.

Sur le plan de l'exploitation, la patinoire enregistre 5'600 entrées et 4'000 paires de patins loués ainsi que plus 300 locations de vélos, la piscine-wellness dépasse les 800 abonnements et totalise plus de 19'000 entrées (piscine seule, wellness seul et combiné), tandis que le fitness regroupe 1'100 abonnements de musculation, de 300 abonnements Duo et plus de 200 abonnements de cours collectifs.

Le restaurant sert près de 30'000 couverts répartis sur l'année et les activités de camps et réservations représentent 73 semaines et 45 week-ends de réservations, complétées par l'utilisation des courts de tennis, confirmant le rôle central du CSVJ dans la vie sportive, de loisirs et touristique de la région.

La nouvelle direction a poursuivi l'assainissement financier, posé de nouvelles bases de gestion et remis en route les projets prévus, en collaboration avec le Conseil d'Administration.

La réorganisation des activités et l'augmentation ciblée des prix de certaines prestations doivent, à terme, améliorer le résultat d'exploitation.

L'exercice 2025 reste toutefois marqué par plusieurs éléments défavorables :

- Une baisse de fréquentation du restaurant en raison d'un nombre de grands événements réduit par rapport à 2024. De plus, la conjoncture pèse également sur la consommation et l'achat de prestations.
- Des besoins d'entretien plus importants notamment à la patinoire avec une fuite d'ammoniac.
- Une consommation d'énergie plus importante que planifiée.
- Des charges administratives et de manifestations alourdies par les mesures de sécurité renforcées aux hockeyades.

Il en résulte une perte additionnelle de CHF 205'644.99, amenant le Conseil d'administration à solliciter la couverture du déficit supplémentaire par les communes, conformément à la Convention intercommunale et à l'article 33 des statuts de la Société anonyme du Centre sportif de la Vallée de Joux. Pour la commune du Lieu, cette participation représente un montant de CHF 15'771.40.

Le rapport d'activité et les comptes 2025 seront mis à disposition sur le site internet du Centre sportif après la tenue de l'Assemblée générale du 18 juin 2026.

ADAEV

Le soutien à l'ADAEV (Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux) a été versé selon la nouvelle répartition expliquée dans le budget 2024. Il permet notamment de disposer depuis l'automne dernier en plus du directeur et de la secrétaire de direction d'un chef de projet. Le budget renforcé permet de couvrir des besoins dans le domaine de la mobilité, dans le projet Vallée de Joux 360 et bien sûr dans les tâches « traditionnelles » de l'association.

Deux projets transfrontaliers ont démarré l'année en 2025 :

- o le Plan territorial intégré de coopération (PTIC) pour « Fluidifier les Échanges et les Trafics (pendulaires et touristiques) en Hautes Joux dans le Haut-Jura »,
- o le Plan territorial intégré de coopération (PTIC) dans le Haut-Doubs Stratégie transfrontalière Pôle transfrontalier Mont-D'Or – Dent de Vaulion.

L'ADAEV, avec l'appui des communes, reprend l'élaboration du PDRZA suite au refus de la Commune du Chenit du projet accepté par les trois conseils communaux de la Vallée de Joux lors la votation de septembre 2025.

Alpages

Compte 323.3146

Entretien des chalets CHF 96'187.72

Plusieurs travaux ont été réalisés et nous pouvons notamment relever :

- La réfection de la dalle de la fosse à purin devant le Chalet Chez Lucien
- Des changements de bassins et des travaux d'adduction d'eau à la Têpe, aux Grands buissons, au Pré de Ville, aux Combes et à la Combe
- Des travaux d'entretien de citernes à Combenoire et au Chalet Neuf
- La mise aux normes électriques du Chalet du Pré de Ville (suite au contrôle OIBT – Ordonnance sur les installations à basse tension).
- Divers travaux d'entretien, remplacement de portes et fenêtres au Crêt-à-Châtron neuf et Moïse Cart, d'un poêle à bois aux Petites Cernies.
- Travaux d'entretien aux cabanes de la Rebecca et des Ordons, suite notamment aux changements de locataires.

Le compte 323.3146 Entretien des chalets sur lequel ces divers travaux ont été comptabilisés s'est soldé avec un montant de CHF 96'187.72, soit un peu supérieur au montant figurant dans le budget de CHF 95'000.00.

323.3312 Amortissements CHF 39'150.00

323.3313 Amortissements suite préavis Le Bonhomme 01/2022 CHF 98'344.90

Des amortissements extraordinaires ont été réalisés sur les comptes d'investissements du toit du Chalet Neuf suite à une subvention de l'Etat de Vaud de CHF 34'500.00 et sur celui des travaux liés au préavis Le Bonhomme 01/2022.

Le retour complet de ce préavis, accompagné d'un résumé des dépenses, est inclus dans ce rapport de gestion.

Ecoles et santé

Instruction publique 510 + 520

ASIVJ

L'ASIVJ (Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux) pourvoit aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées.

Il s'agit en particulier de la mise à disposition et la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Le Comité de direction de l'ASIVJ est composé des trois municipales de chaque commune en charge de ce dicastère (Mmes Raffaella Cantone Meylan, Carole Voutaz et Sylvie Aubert Brühlmann, Présidente) et du directeur des écoles, M. Stephan Naddeo, qui a une voix consultative. Mme Astrid Mignot, secrétaire générale y participe également avec une voix consultative. La bourse est confiée à la Commune du Lieu, par son boursier.

Le Conseil intercommunal de l'ASIVJ est composé de délégués des trois conseils communaux et d'un municipal de chaque commune. Les délégués de notre Conseil sont Mmes Pascale Aubert (dès janv. 2025), Tania Cotting (dès janv. 2025) Sophie Matthey, Claudia Martignier, Sylvia Piccinin Loutan (COGESFI), MM. Julien Viquerat (COGESFI). Le délégué de la Municipalité est M. Julien Gross (Vice-Président), son suppléant est M. Gabriel Berciu. Il n'y a pas de remplaçant pour les délégués.

Les comptes de l'ASIVJ figurent en fin de fascicule avec le rapport des comptes et de la gestion du Comité de direction. Les coûts sont répartis entre les trois communes pour moitié à l'habitant et pour moitié à l'élève. Les comptes se bouclent en dessous du budget prévu pour l'année 2025 à hauteur de CHF 5'400'314.85 alors que le budget prévoyait un total de CHF 5'431'080.00. Ils sont, par contre, supérieurs de CHF 297'724.46 à ceux de l'année précédente. Cela s'explique notamment par l'augmentation des coûts de l'accueil parascolaire AJOVAL, des charges de personnel pour assurer les tâches de la cuisine, de l'accueil de midi, des patrouilles et des transports scolaires spéciaux.

La part de la Commune se monte à CHF 528'495.53.

Routes, infrastructures et mobilité

Gabriel Berciu, Municipal

A. GÉNÉRALITÉS

En préambule, nous rappelons les objectifs essentiels de ce dicastère :

- Définir une stratégie d'investissement rationnelle permettant le maintien et la rénovation du réseau routier, afin de garantir une mobilité sûre et adéquate pour notre bien-être ainsi que pour l'économie locale ; planifier les investissements nécessaires.
- Élaborer un budget opérationnel destiné à assurer un entretien optimal du réseau routier.
- Organiser les travaux de rénovation et de réaménagement dans le cadre du développement communal, en tenant compte de l'évolution des modes de déplacement et en intégrant certains projets (comme les fouilles) afin d'éviter les interventions redondantes.
- Prévoir et assurer la qualité du service hivernal.
- Participation aux réunions de chantier « clés » sur la rénovation du passage à niveau des Essert-de-Rive et le chantier de la gare du Lieu.
- Entretien, moderniser et perfectionner l'éclairage public ainsi que la signalisation routière.
- Maintenir et renouveler selon les besoins le parc de véhicules et l'équipement utilisé par le personnel communal pour les travaux d'entretien.
- Assurer l'entretien des espaces publics et des fontaines.

Faits marquants durant l'exercice 2025

Un projet a été élaboré et déposé en consultation auprès de la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), en réponse à la pétition du village de Séchey demandant à la Municipalité d'agir pour améliorer la sécurité des usagers empruntant la route cantonale, le Séchey-Haut ainsi que la rue des Artisans.

Malheureusement, nous avons reçu la décision de la Commission consultative de circulation (CCC) de ne pas entrer en matière pour le tronçon concerné par la traversée du village.

Au moment où ce rapport est rédigé, la Municipalité a déposé un recours contre la décision de la DGMR auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP).

Un autre fait marquant est l'élaboration d'un projet de réaménagement des carrefours du Cygne et des Chappes ainsi que de la rue du Mont-d'Or, en deux variantes, dont l'une intégrant un giratoire, afin de répondre à la motion de M. Frank Paillard.

Le dossier, comprenant un rapport technique et des plans, a été déposé pour examen préalable auprès de la DGMR et des services étatiques compétents.

Le 26 novembre 2025, lors d'une séance de présentation à l'Hôtel du Cygne, la Municipalité a présenté son projet à la population des Charbonnières.

À l'issue de ces démarches, la Municipalité constate que le giratoire n'est pas considéré comme le dispositif le plus adéquat pour ce carrefour. La population n'a pas adhéré à cette variante, et les services cantonaux l'ont fortement déconseillée, nous orientant vers une variante à perte de priorité.

Selon l'évaluation des services étatiques, la variante à perte de priorité présente une sécurité accrue pour les cyclistes, tout en préservant davantage l'identité du centre du village.

Suite au dépôt du postulat de M. Frank Paillard concernant l'installation d'une main courante dans le raidillon de la gare des Charbonnières, la Municipalité a initié des démarches auprès des propriétaires des terrains concernés afin d'obtenir leur autorisation.

Deux des trois propriétaires ont donné leur accord ; cependant, le troisième propriétaire considère que ce dispositif n'est pas nécessaire. Les démarches n'ont pas été poursuivies en raison de l'octroi d'un permis de construire sur la parcelle 617. Il a été décidé d'attendre l'achèvement des travaux sur cette parcelle avant d'envisager la pose de la main courante.

Au cours de l'année 2025, d'importants travaux de rénovation du réseau ont été réalisés sur la rue du Puits au Lieu. Une attention particulière a été portée à la problématique des inondations en cas de fortes pluies, ce secteur étant inscrit au cadastre des zones inondables. Sur la portion comprise entre le local de plongée et la rue des Terreaux, un trottoir a pu être créé.

Nous relevons également la prolongation du trottoir sur la route de Mouthe jusqu'au chemin du Chenailon aux Charbonnières, profitant des travaux du thermo-réseau dans ce quartier.

Les travaux réalisés dans le cadre du préavis municipal n° 05/2024 « Grand-Rue — Rue de la Gare — Rue du Puits », pour un crédit accordé de CHF 950'000.00, portant sur la réfection de la chaussée, les aménagements routiers et l'espace public devant la Villageoise, ont été terminés.

Le retour complet de ce préavis, accompagné d'un résumé des dépenses, est inclus dans ce rapport de gestion.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de la DGMR de CHF 92'100.00 et d'un taux de retour sur les dépenses thématiques de 69,63 %, soit CHF 510'048.50.

Pour l'aménagement de la place du village, la Municipalité a répondu à l'appel à projets de la Banque Raiffeisen Nyon–La Vallée à l'occasion de ses 125 ans, et a reçu un généreux don de CHF 45'315.00, couvrant intégralement le coût d'installation de la fontaine.

Le puits installé à côté de la fontaine a pu être réalisé grâce à un généreux don de CHF 10'000.00 accordé par feu M. Gérald Dubois.

Ainsi, après déduction des subventions cantonales et des participations de tiers, la part de la Commune dans ce projet s'élève à CHF 306'888.65. La Municipalité se félicite de cette réalisation, appréciée par une large frange de la population et ayant suscité de nombreux retours positifs.

Concernant le service hivernal, la saison 2025 a été peu neigeuse, entraînant des dépenses inférieures au budget alloué.

Un nouveau panneau d'affichage à deux vantaux a été installé au Séchey.

Sur le plan de la gestion du personnel de la voirie, l'année 2025 a été très chargée en raison du départ de M. Yann Bornand. M. Guillaume Rochat lui a succédé dès le 1er octobre 2025. Le personnel de la voirie a ainsi retrouvé un chef opérationnel et la transition se déroule très bien.

Dans le cadre du processus de fusion, chaque municipal s'est impliqué activement et de manière substantielle en 2025. En plus des nombreuses séances collectives auxquelles les municipaux ont participé activement, nous avons consacré de nombreuses heures à rechercher des documents tels que des conventions, des droits de passage, et des contrats de maintenance liant la Commune à divers partenaires ou à des particuliers.

Avant de passer à la partie relative aux comptes, la Municipalité remercie le Conseil pour l'octroi des crédits nécessaires à la rénovation du passage à niveau des Esserts-de-Rive et de la gare du Lieu.

B. EXPLICATIONS SUR LES COMPTES :

1. Routes

Compte : 420.3143 **Aménagement Mobilité régionale**
(charges : CHF 1'452.47)

Ce montant, après déduction de la subvention cantonale (taux 75%), couvre la participation de la Commune du Lieu à un complément de l'étude sur le développement du réseau cyclable à La Vallée.

Comptes : 430.3012 à 430.3060 **Comptes affectés au traitement du personnel et au paiement des charges et assurances**

Compte : 430.3110 **Achats matériel/ machines/ véhicules**
(charges : CHF 66'759.42)

Sur le compte nous relevons pour 2025 l'acquisition d'un nouveau Pick-Up Isuzu (CHF 52'000.00) en remplacement de notre ancien véhicule de marque Mazda qui nécessitait des réparations très conséquentes pour l'expertise.

Le petit tracteur/tondeuse Rider Husqvarna a également été remplacé, le moteur de l'ancien véhicule a rendu l'âme (CHF 9'450.00).

Compte : 430.3120 **Chauffage/ éclairage/ eau/ ECA/ divers**
(charges : CHF 9'206.40)

Compte destiné au paiement des charges pour les locaux du hangar communal ; ces charges varient selon les conditions climatiques et le prix du KW/h.

Compte 430.3123 **Éclairage public**
(consommation KWh, charges : CHF 15'872.70)

Frais liés à la consommation d'électricité pour l'éclairage public ; l'extinction nocturne de l'éclairage public nous permet de faire des économies substantielles sur ce poste.

Compte 430.3124 **Achats carburants**
(charges : CHF 7'788.35)

Ce compte est destiné à l'achat du carburant pour les divers véhicules, les utilitaires et les machines à moteur thermique.

Compte 430.3130 **Achats de fournitures et marchandises**
(charges : CHF 3'629.90)

Dans ce compte, figure l'achat du matériel essentiel pour les travaux confiés au personnel communal (diverses constructions et réparations des bancs, tables de pique-nique, barrières, etc.).

Compte 430.3142 **Entretien du réseau routier**
(charges : CHF 275'683.85)

Les principaux travaux réalisés en 2025 sont :

- La réfection complète de la superstructure et de l'enrobé à la Rue du Puits et création d'un trottoir.
- La réalisation de la couche de roulement entre le local de plongeurs et les Terreaux est prévue pour cette année. Les conditions météorologiques défavorables en fin de saison n'ont pas permis l'achèvement des travaux dans les délais initialement établis.



- Prolongation du trottoir de la route de Mouthe jusqu'au chemin du Chenaillon.



- Divers travaux de maintenance ont été réalisés sur l'ensemble du réseau communal, incluant la fermeture des nids-de-poule et des fissures, le gravillonnage des zones déformées, ainsi que la rénovation des grilles et des regards.
- L'escalier qui relie les Esserts-de-Rive entre le restaurant et la rive du lac a également été corrigé.
- Les différents frais liés à la location des bennes ainsi qu'au transport des matériaux sont également enregistrés sur le compte dédié aux routes.
- En toute fin d'année, notre contribution aux travaux de sécurisation de la route des Esserts de Rive (CHF 4'716.00) ainsi que l'élagage de l'arbre situé près de l'arrêt de bus devant le collège du Lieu (CHF 1'660.40) a légèrement dépassé le budget alloué pour 2025.

Compte 430.3143.1 Matériel de signalisation

(charges : CHF 16'894.15)

Au chapitre de la signalisation routière, nous remarquons :

- La part communale pour l'installation des feux de régulation de la circulation du bus de remplacement sur les Esserts-de-Rive, mesure cofinancée à part égale par Le Lieu, Le Chenit et Travys. est de CHF 2'507.90.
- Divers travaux de rafraîchissement du marquage routier et d'entretien des panneaux de signalisation défraîchis ou endommagés, incluant la réfection des socles.
- L'achat de matériel de signalisation amovible nécessaire pour diverses manifestations.
- Le remplacement des oriflammes de porte d'entrée du Lieu et des Charbonnières.
- Des travaux de génie civil pour les socles des panneaux de bus de ligne, à charge des communes.

Compte 430.3143.2 Entretien et fournitures éclairage public

(charges : CHF 49'763.40)

En ce qui concerne l'éclairage public, les travaux les plus significatifs entrepris sont énumérés ci-dessous :

- Remplacement des luminaires à mercure par des LED dans plusieurs sites.
- Relevés des installations vieillissantes pour alimenter les candélabres aux Charbonnières. Travaux d'assainissement et passage au LED réalisés au Crêt-du Puits.
- Plusieurs candélabres ont été remplacés à la Mouille, sur le chemin entre le ruisseau et la gare, ainsi que le candélabre 38 au Revers.
- Changement du routeur de gestion d'extinction au Séchey.

Le contrat d'entretien annuel englobant le contrôle périodique (OIBT + contrôle mécanique) des candélabres, 5^e lot sur 5, s'élève à CHF 16'847.40.

Compte 430.3150 Entretien matériel, machines, véhicules

(charges : CHF 8'450.90)

Dans ce compte, sont comptabilisées toutes les factures relatives à l'entretien courant et les diverses réparations de tous les véhicules et les machines du service des routes.

Compte 430.3189 Déneigement

(charges : CHF 65'713.71)

Comme ces trois dernières saisons, le service hivernal a débuté précocement (début novembre 2025), cependant nous avons eu un hiver avec peu de neige.

Un résumé non exhaustif des principaux postes :

- Camandona SA : CHF 34'437.45
- État de Vaud (2'579.6 m linéaires) : CHF 15'195.90
- Location chargeuse Ecobois SA : CHF 4'475.35

- Déblaiement Castel-Joux : CHF 840.00
- Sel du silo du Chenit : CHF 6'860.00
- Autres frais : jalons, couteaux papillon, matériel et consommables divers.

2. Parcs, promenades et fontaines

Compte 441.3145 Entretien des places et fontaines (CHF 8'394.65)

Les principales dépenses inscrites sur ce compte comprennent :

- Le remplacement de la conduite d'alimentation de la fontaine devant l'administration, sur la section rénovée de la Rue du Puits (CHF 4'971.20)
- Le curage des sources d'eau au Lieu et aux Charbonnières, effectué par M. Didier Rochat (CHF 1'000.00)
- La consommation d'eau pour les fontaines raccordées au réseau ValRégEaux (CHF 1'067.25)
- L'intervention de tiers pour l'entretien des prairies, ainsi que le transport et la récupération du foin (CHF 600.00)
- D'autres divers travaux.

Déchets, Energie, Cultes et forêts

Charles Fontannaz, Vice-Syndic

321 Forêts communales

A. Généralités

L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements au sein du personnel forestier :

- Préférant un emploi plus proche de son domicile, notre garde forestier, M. Yann Bornand, a quitté ses fonctions fin avril 2025. Nous l'avons dès lors remplacé début octobre 2025 par M. Guillaume Rochat, fraîchement diplômé. M. Freddy Golay (garde indépendant) a assuré la fonction ad intérim avec un taux d'activité à 40 %).
- Souhaitant s'établir en Valais, M. Tristan Destraz, forestier-bûcheron nous a notifié son congé pour fin août 2025. En parallèle, M. Léo Piguet, notre apprenti qui a brillamment réussi son CFC, a été engagé pour le remplacer.
- Finalement un nouvel apprenti est venu rejoindre notre équipe en la personne de M. Christian Baer.

Au vu de l'ampleur de l'infestation de bostryches en 2025, la lutte contre ces derniers est restée la priorité. En conséquence, il a été procédé à de grosses coupes de bois sur les pâturages boisés et en forêt.

Si l'épidémie semble s'apaiser au niveau suisse, la Vallée de Joux et le Jura Vaudois restent particulièrement touchés.

Ces chantiers de grande envergure visent, dans un premier temps, à lutter contre les ravageurs mais aussi à adapter les forêts au changement climatique en amenant de la lumière au sol, permettant de ce fait l'implantation de nouvelles essences plus tolérantes au climat futur.



D'un point de vue économique, l'ensemble de la matière première, à savoir le bois, a pu être valorisé, que ce soit en bois de construction ou pour l'alimentation des différents CAD de la Commune notamment.

Le marché du bois rond a été particulièrement favorable dès le deuxième semestre. Les bois atteints par le bostryche (qualité K dans le jargon) se sont vendus aux alentours de CHF 70.- le mètre cube, contre environ CHF 35.- pour une qualité équivalente il y a encore deux ans.

Ces conditions de marché avantageuses ont permis d'exploiter des volumes supérieurs à ceux prévus au budget, tout en maintenant un équilibre entre les coûts d'exploitation et les recettes issues de la vente du bois.

Le choix de se concentrer sur l'exploitation des bois infectés a influencé à la baisse le prix moyen du bois vendu. En dépit de cela, le fait de réaliser des interventions d'envergure nous a permis de maintenir une marge légèrement bénéficiaire (économie d'échelle).

La quantité de bois énergie récolté étant supérieure à nos propres besoins, une partie de celui-ci a été vendue à des entreprises tierces.

En outre, certaines surfaces ont pu être entretenues en soins cultureux (soins à la jeune forêt) en prenant en compte les effets du changement climatique. La priorisation des travaux pour la lutte contre le bostryche n'a pas permis de réaliser la totalité des travaux planifiés.



Finalement, les employés du service forestier ont réalisé différentes tâches durant l'année 2025 : l'exploitation des bois, les soins à la jeune forêt, l'entretien des refuges et des chemins, la fabrication du bois de feu et celle des piquets et la création d'un foyer au Couvert du Ministre.

B. Quelques données 2025

Volume martelé : 11'703 sylves (**2024** - 9'832sv / **2023** - 9'519sv / **2022** - 8'005sv)

Volume exploité : 9'421 m³ (**2024** - 8'378 m³ / **2023** - 7'227m³ / **2022** - 6'269m³)

Prix moyen du bois*: 62 CHF/m³ (**2024** - 68 CHF/m³ / **2023** - 72 CHF/m³ / **2022** - 89 CHF/m³)

Volume de bois de service vendu : 5'388 m³ (**2024** - 4'808 m³ / **2023** - 5'518m³ / **2022** - 4'687m³)

Masse de bois énergie vendue à Eco bois : 1'772 t. (**2024** - 1'665t. / **2023** - 636t. / **2022** - 1'319t.)

Volume de bois énergie vendu à des tiers : 1'818 m³

Volume de bois de feu vendu : 61 stères (**2024** - 49 st / **2023** - 58st / **2022** - 180st)

**en baisse en raison du mixte vendu par la Commune (plus grande proportion de bois bostrychés vendus à bas prix)*

C. Examen ciblé des comptes

321.3011-3050 :

Les comptes liés aux salaires font l'objet d'une ventilation interne entre les dicastères.

Les variations de l'effectif du personnel ont été détaillées sous le point « A Généralités ».

La baisse des coûts en lien avec le personnel trouve notamment son explication dans le fait que M. Freddy Golay (garde forestier ad intérim) n'était pas salarié de la Commune mais facturait des prestations en sa qualité d'indépendant.

321.3060 / 3100 / 3110 / 3124 / 3134 / 3150 :

Ces comptes représentent les dépenses matérielles courantes du service, de l'achat d'équipement de sécurité pour les employés, l'achat d'une tronçonneuse, l'entretien des véhicules et du matériel de bureautique.

Les dépenses effectives peuvent varier d'une année à l'autre, mais dans l'ensemble elles restent stables.

321.3146 :

Des travaux forestiers de sécurisation, dus au dépérissement des épicéas, ont été réalisés sur la Route des Esserts-de-Rive. Comme chaque année, les accotements herbeux le long des chemins forestiers sont entretenus à l'épaveuse.

321.3146.1 / 321.3805 / 321.4511 :

En 2024, le Conseil communal, par voie de préavis, a accepté la rénovation du chemin du Bonhomme. Long d'environ 2'350m, la desserte forestière montrait d'importants signes d'usure au niveau de son coffre et de sa couche de revêtement (voir retour de préavis pour de plus amples informations).

Les coûts engendrés par lesdits travaux ont impacté l'exercice 2024 alors que la validation de la subvention n'est intervenue qu'après le bouclage des comptes 2024, engendrant de fait un produit de CHF 100'000.67 pour l'exercice sous revue (compte 321.4511).

La Municipalité propose que ce produit en lien avec l'exercice précédent soit attribué à la réserve du Droit du Risoud (compte 321.3805).

321.3188 : Travaux effectués par des tiers

Ce poste regroupe les travaux effectués par les entreprises forestières et les mandataires externes effectuant notamment les travaux suivants : exploitation mécanisée des bois, sylviculture, sciage, débardage du bois, transport et fabrication du bois de feu.



Ce compte a subi un important dépassement lié à la forte pullulation de bostryches dans les forêts communales.

La priorité a été mise dans les pâturages boisés ainsi que le long des routes (sécurité). Les travaux ont été réalisés dans le secteur de Combe Noire, Chez Lucien, Les Combes, Grand-Buisson, Cul du Bois, La Tèpe, La Palestine et le Bonhomme.

Ces travaux mécanisés avec l'aide de récolteuse représentent un volume d'environ 8'500m³.



La hausse des coûts en lien avec cette position doit être mise en parallèle avec l'augmentation des ventes de bois. L'exploitation mécanisée des bois conjuguée à des prix de ventes favorables ont permis de réaliser un léger bénéfice sur lesdits travaux de l'ordre de CHF 1 à 4.-/m³ exploité.

321.4355.1 : Vente bois de service / grumes

La forte hausse du chiffre d'affaires est la conséquence, d'une part, d'un volume exploité plus important afin de lutter contre le bostryche et, d'autre part, d'un marché favorable en matière de prix.

Il convient toutefois d'avoir à l'esprit que si les bois fraîchement attaqués par le parasite ont été vendus à un prix attractif, les arbres atteints depuis un à deux ans récoltés afin de nettoyer les pâturages boisés ont eu une valeur marchande relativement faible.



321.4355.3 :

La commune a vendu 61 stères de bois de feu à des particuliers, principalement en bûches de 1 mètre ou de 33 cm.

Avec 760 pièces vendues, La vente de piquets de clôture aux agriculteurs a quant à elle diminué de l'ordre de 50%. En 2026, les commandes sont de nouveau à la hausse suite à des actions commerciales.

321.4355.4 : Vente bois d'énergie (centrales de chauffages)

La masse de bois énergie vendue à Eco Bois (la part communale) peut varier d'une année à l'autre en fonction des quantités issues des forêts privées.

Tout comme en 2024, la majorité du bois vendu en 2025 à Eco Bois provenait des forêts communales, et plus spécifiquement de l'exploitation des bostrychés.

Les chaudières consomment davantage de plaquettes lorsqu'elles sont alimentées par du bois résineux (pouvoir calorifique plus faible que le bois de feuillus).

321.4360 :

Ce poste comprend les travaux effectués par le service forestier pour des tiers. Il comprend également la part versée à l'employeur (la Commune) par les diverses assurances pour notre personnel accidenté, malade ou astreint aux obligations militaires.

321.4510 : Part. Canton : soins cultureux

Dans ce compte, on retrouve les différentes subventions liées à la réalisation des soins cultureux, mais également celles pour l'entretien des pâturages boisés, la gestion des forêts du Haut-Jura ainsi que les subventions liées à l'exploitation des bois bostrychés.

La baisse des subventions, tant en comparaison du budget que de l'année dernière, s'explique de par le fait que des soins cultureux planifiés n'ont pas été réalisés aux dépens d'autres travaux en lien avec la lutte contre l'infestation de bostryches.

321.4512 : Part. Canton : îlot vieux bois

En 2025, il n'y a pas eu de mise en place d'îlot de vieux bois. Pour rappel, un îlot de vieux bois ou de sénescence est une surface forestière allant d'un à plusieurs hectares dans laquelle on renonce à toute exploitation. Les arbres peuvent ainsi y accomplir leur cycle de vie naturel en entier, jusqu'à leur décrépitude et leur décomposition.

450 Ordures ménagères et déchets

Notre commune est actionnaire de VALORSA SA. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets, action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

Notre commune fait également partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

Pour la Vallée de Joux, la gestion des déchets se fait dans le cadre d'une entente intercommunale regroupant les communes de L'Abbaye, du Chenit et du Lieu. La tenue de la comptabilité a été déléguée à la commune du Chenit et les frais d'exploitation, quant à eux, sont répartis entre les partenaires, principalement selon le nombre d'habitants.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif condensé des coûts de la déchetterie intercommunale :

	Effectif 2025		Budget 2025		Effectif 2024	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	384'800.73	32%	361'100.00	31%	297'804.75	27%
Frais de transport	326'964.20	27%	301'500.00	26%	306'209.21	27%
Frais d'élimination des déchets	314'007.35	26%	302'900.00	26%	313'805.31	28%
Achats et entretien matériel	34'916.65	3%	45'000.00	4%	48'361.92	4%
Autres frais d'exploitation	27'492.76	2%	34'760.00	3%	24'687.46	2%
Information à la population	11'009.50	1%	15'000.00	1%	11'601.95	1%
Amortissement déchetterie	117'000.00	10%	117'000.00	10%	117'000.00	10%
Total des coûts bruts	1'216'191.19	100%	1'177'260.00	100%	1'119'470.60	100%
o/o valorisation des déchets	-75'040.06	-6%	-73'000.00	-6%	-78'690.77	-7%
o/o loyers encaissés et vente électricité	-46'071.22	-4%	-44'500.00	-4%	-44'911.02	-4%
Total des coûts nets	1'095'079.91		1'059'760.00		995'868.81	
Participation Commune du Lieu	129'571.59		140'000.00		119'614.50	
o/o rétrocession valorisa	-26'950.00		-30'000.00		-28'031.00	
Participation nette commune du Lieu	102'621.59		110'000.00		91'583.50	

Nous nous étions réjouis l'année dernière de la baisse significative des coûts de la déchetterie intercommunale mais devons malheureusement déchanter cette année. Les coûts en lien avec cette dernière sont de CHF 99'211.10 supérieurs à 2024 ou encore CHF 35'319.91 plus élevés que le budget.

La hausse est principalement due aux frais de personnel, hausse qu'il convient de relativiser en raison du fait qu'en 2024 nous avons touché des indemnités d'assurance pour du personnel à l'arrêt qui n'avait pas été intégralement remplacé.

En sus, la mise en place de *tipee* (système de gestion des heures des employés) dans la commune du Chenit induisant une attribution plus précise des heures de ses employés n'est peut-être pas étrangère à cette situation. Pour mémoire, les coûts du personnel étaient déjà à CHF 380'153.48 en 2023. Il n'en demeure pas moins que cette position doit faire l'objet d'une grande vigilance.

L'augmentation des frais d'élimination des déchets et du transport s'explique :

- En regard du budget, par le retard dans la mise en place des barrières qui devaient restreindre l'accès à la benne des déchets verts pour les professionnels. Cette mesure sera finalement effective en 2026.
- Et, de manière générale, par une augmentation des tonnages de déchets évacués par rapport à 2024 : + 6 % pour les encombrants, + 7 % pour le papier et le carton, + 12 % pour le PET.

Si nous nous concentrons sur les comptes de notre Commune, l'augmentation des charges de la déchetterie intercommunale sur nos coûts s'élève à CHF 11'038.09, par contre, nous demeurons tout de même en deçà du budget estimé de manière prudente.

Le déficit de la position 450 (ordure ménagères et déchets) est de CHF 9'913.85 (contre CHF 8'960.70 en 2024) alors qu'en vertu du principe de causalité (pollueur/payeur), nous devrions être à l'équilibre. Il s'agit de préciser toutefois que le budget anticipait un déficit de CHF 42'010.

Cette différence notable s'explique principalement par :

- Le fait qu'il n'y a plus d'amortissement pour l'ecopoint du Lieu (amortissement extraordinaire dans le cadre du bouclage 2024).
- Une prévision quant à la participation aux coûts de la déchetterie intercommunale trop prudente.
- Un prélèvement sur le compte réserve déchets.

Compte 580 Temples et cultes

Cette rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers. Le budget est respecté et les chiffres sont comparables tant au budget qu'à l'exercice précédent.

Compte 633 Déchets carnés

Les coûts nets totaux pour la Vallée de Joux en 2025 ont été de CHF 51'361.73, soit stables par rapport à l'exercice précédent.

La répartition entre les trois communes se fait sur la base du dernier recensement des UGB (Unité de Gros Bétail) communiqué par la direction de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières.

Compte 660 Protection civile

Vous trouverez ci-dessous une synthèse qui compare le budget et les comptes effectifs 2025 pour l'ORPC Jura-Nord vaudois :

	Effectif 2025		Budget 2025		Ecart	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Participation des communes	1'846'077.97	88%	1'856'958.00	88%	-10'880.03	53%
Autres revenus	246'375.20	12%	256'009.00	12%	-9'633.80	47%
Total des revenus	2'092'453.17	100%	2'112'967.00	100%	-20'513.83	100%
Total des charges	2'048'752.78	98%	2'112'967.00		-20'513.83	
Excédent de revenus	43'700.39					
Nombre d'habitants	96'731		95'500		1'231	
Coût par habitant	19.08		19.24			

Vous pourrez constater que les objectifs budgétaires ont été pleinement atteints et qu'une rétrocession de CHF 43'700.39 sera effectuée aux différentes communes membres.

Bâtiments et police

Alexandre Rochat, Municipal

Bâtiments**351 Hôtel de Ville**

351.3110 Entretien mob./mach./mat.

Dans la salle du Conseil Communal, nous avons remplacé les 10 tables et les 80 chaises pour un montant de CHF 20'800.60.

351.3141 Entretien bâtiment

Suite à problème de chauffage, nous avons dû changer le vase expansif pour l'eau chaude du restaurant pour la somme de CHF 1'881.65.

351.3150 Entretien mob./mach./mat.

Nous avons effectué le remplacement d'un flexible dans l'urgence suite à une fuite d'eau pour la somme de CHF 339.45.

Nous avons remplacé le siphon du lavabo pour la somme de CHF 179.10 ainsi que le lave-mains à l'entrée de la cuisine pour la somme de CHF 1'508.00.

Aucun dépassement de budget n'est à signaler pour ce bâtiment.

352 Hangar du Séchey

352.3141 Entretien du bâtiment

Un remplacement des tuyaux de descente d'eau côté route a été fait pour un montant de CHF 415.00.

La réparation de la porte du hangar s'est élevée à CHF 563.20 ; elle fait suite à des problèmes de fermeture automatique.

Suite au contrôle OIBT du bâtiment, les réparations pour la remise aux normes se montent à CHF 1'527.50.

Suite à des problèmes avec la porte de passage d'homme dans la grande porte coulissante, nous avons effectué les réparations pour la somme de CHF 467.00.

La réparation de la lumière extérieure se monte à CHF 298.50.

Le ramonage de la cheminée du hangar se monte à CHF 104.55.

Suite à de nombreux travaux de réparation et d'entretien, le budget est dépassé de CHF 2'086.60.

3521 Hangar du Lieu/Centrale de chauffage

3521.3141 Entretien bâtiment

Réparation de la toiture suite à des fuites d'eau pour la somme de CHF 874.55.

Plusieurs petits travaux d'entretien ont occasionné un dépassement de budget de CHF 2'133.40.

3521.3150 Entretien mobilier/matériel/installation.

Nous avons dépassé le budget de CHF 300.00.

3522 Hangar des Charbonnières

Rien à signaler sur cet immeuble car il est relativement neuf.

353 Collèges

353. 3141 Entretien des bâtiments

Collège du Lieu

- Remplacement des luminaires dans les classes du 1^{er} étage : CHF 1'411.40.
- Remplacement du luminaire de la cage d'escalier : CHF 460.35.
- Assainissement de plaques de faux-plafonds (amiante) au 1^{er} étage : CHF 9'100.00.
- Remplacement des faux-plafonds dans les classes du 1^{er} étage et finition : CHF 4'157.60.
- Contrôle OIBT : CHF 1'800.00.
- Honoraire suite au rapport de mise en conformité : CHF 4'132.00.

Collège du Séchey

- Réparation du mur de la cour avant la pose de la nouvelle barrière : CHF 1'020.00.

Collège des Charbonnières

- Démolition d'une partie du mur pour le démontage de la citerne : CHF 2'216.05.
- Suite à une tempête, réparation des ferblanteries de toiture : CHF 670.00.
- Elagage des arbres : CHF 1'556.00.
- Remise en place d'une pierre tombée du mur : CHF 724.25.

Suite aux nombreux travaux de réparation sur les bâtiments des 3 collèges, le budget a été dépassé.

353.3150 Entretien mobilier/matériel

A l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle enseignante pour la classe 1P et 2P, nous avons octroyé la somme de CHF 2'000.00 aux enseignantes des 2 classes primaires du collège du Lieu pour le remplacement de matériel en mauvaise état et dangereux.

354 Églises

354.3011 Traitement concierges

Dépassement du budget de CHF 3'036.55 suite à un nettoyage plus régulier des églises en raison de divers travaux effectués et d'un plus grand nombre de location.

354.3141 Entretien bâtiments

Temple du Lieu

- Réparation d'une porte vandalisée : CHF 554.55.
- Remplacement d'une serrure existante rouillée : CHF 521.05.
- Dépannage suite à un problème électrique sur le tableau du temple : CHF 983.60.

354.3141.2 Entretien matériel machines.

Remplacement et mise en service des nouveaux humidificateurs pour l'orgue du temple du Lieu pour la somme de CHF 18'384.01.

355 Bâtiment Bureau Communal

Tous les budgets sont respectés pour ce bâtiment.

357 Abri Protection civile Les Charbonnières

357.3120 Chauffage/éclairage/eau/ECA

Il y a eu une forte augmentation à ce poste suite au raccordement du chauffage à distance (CAD), nous avons effectué des modifications sur l'installation pour faire diminuer la facture.

358 Buvette, Terrain Foot/WC Publics Les Charbonnières

Rien à signaler dans ce bâtiment car nous avons fait une mise à niveau en 2024.

3590 Local des Sociétés Le Lieu.

L'entretien usuel sur ce bâtiment a été effectué et les budgets respectés.

Des travaux importants sont prévus en 2026 pour la rénovation et l'entretien du bâtiment.

3592 Villageoise

Suite à la reprise du commerce par des nouveaux gérants en 2025, il n'y a pas eu de travaux dans ce bâtiment.

Des travaux importants sont prévus en 2026 avec, notamment, la création d'un laboratoire de boulangerie.

Cohésion sociale, culture, sport, tourisme, cimetières et inhumations

Julien Gross, Municipal

Affaires culturelles et de loisirs

150.3510 Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique

150.3523 Participation école de musique

Le montant total versé pour l'enseignement est supérieur de CHF 794.50 par rapport au budget, mais a fortement diminué par rapport à 2024, grâce à un nouveau mode de calcul des subventions.

Tourisme et sport

160.3658.1 Participation abonnements de ski

Cette prestation encourageant l'achat de l'abonnement Magic Pass pour les enfants, dont les retombées sur les téléskis de la Vallée sont importantes, a été moins sollicitée en 2025 qu'en 2024, d'où une utilisation partielle du budget.

160.3658.3 V.J.T. part de la taxe de séjour

Le montant a augmenté par rapport au budget 2025 et aux comptes 2025, mais il faut le mettre en regard avec l'augmentation des rentrées de la taxe de séjour en lien avec le nouveau règlement ad hoc.

Cohésion sociale

710 Service social intercommunal

710.3525 Part. Centre de rencontre (La Scène)

La participation de la Commune à la Scène est légèrement supérieure à celle de l'année précédente, mais conforme au budget. Le succès de cette structure est indéniable, en témoignent les nombreux projets menés par La Scène, qu'ils soient culturels, sociaux ou citoyens, et qui ne peuvent être présentés ici de manière exhaustive. Ce centre jeunesse se distingue néanmoins par son dynamisme et sa capacité à répondre aux besoins des jeunes de la région en leur offrant un espace d'échange et d'expression.

Parmi les actions réalisées, la pétition en faveur de trains nocturnes illustre particulièrement bien cette démarche. En impliquant les jeunes comme acteurs à part entière, de la conception à la récolte de signatures, cette initiative a renforcé leur engagement citoyen et a conduit, en moins d'un an, à une amélioration concrète de l'offre de transports publics.

Un autre moment marquant a été la participation à la conférence annuelle de la DGEJ à l'UNIL, où le Comité des jeunes a présenté le fonctionnement du lieu ainsi que ses actions en faveur de l'égalité, de la diversité et de la lutte contre les discriminations.

Bien que La Scène puisse parfois être associée à des activités festives ou intergénérationnelles, celles-ci constituent avant tout des moyens pour créer du lien social, favoriser les rencontres et mener une prévention discrète auprès des jeunes.

Par ailleurs, le projet pilote Nos Futurs a débuté, avec une présence estivale autour du lac visant à sensibiliser, informer et échanger avec la population, une initiative largement appréciée.

Enfin, La Scène a su maintenir un budget équilibré grâce aux recettes d'événements et à la recherche de financements. À travers l'engagement des jeunes, ce lieu met en lumière leur potentiel et leur vitalité, laissant entrevoir un avenir prometteur pour la région.

710.3526 : Participation déchets

Ce compte correspond à la subvention de la commune aux sacs taxés pour familles avec des enfants dans leur trois premières années et pour des personnes incontinentes.

710.3650: Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)

Dans ce compte sont comptabilisés, entre autres, notre cotisation à la Fondation IDEA, qui offre des aides financières aux familles dont les enfants étudient en dehors de la Vallée, et un soutien de CHF 2'020.20 au jardin d'enfants La Bouéberie, au Sentier. Cette structure a passablement étoffé ses activités depuis trois ans, accueillant actuellement 51 enfants dont 7 de la Commune sur 7 demi-journées par semaine.

AJOVAL (Accueil de jour Orbe-La Vallée) 710.3655

Le compte comprend les charges de l'accueil préscolaire et des accueillantes en milieu familial.

L'accueil de jour est régi par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants), acceptée par le peuple en 2006. La LAJE a pour but :

- d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants ;
- de tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places d'accueil, accessibles financièrement ;
- d'organiser le financement de l'accueil de jour des enfants.
- Le déficit de l'accueil de jour est réparti entre toutes les communes, pour moitié à l'habitant et pour moitié au nombre d'heures de garde consommées par les enfants de chaque commune.

La Commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un Municipal au Conseil intercommunal d'AJOVAL.

Les parents paient selon leur revenu et la FAJE (Fondation d'accueil de jour des enfants) subventionne les charges salariales du personnel éducatif.

Au moment de clore ce rapport, les chiffres 2025 d'AJOVAL ne sont pas encore connus.

Facture sociale 720.3510

Les communes vaudoises participent aux dépenses sociales cantonales, cette participation appelée « facture sociale », nouvellement participation à la cohésion sociale (PCS) est répartie selon la méthode péréquative en vigueur. Les régimes sociaux composant la facture sociale sont :

Les régimes sociaux composant la facture sociale sont au nombre de six :

- les prestations complémentaires à domicile et hébergement,
- les subsides à l'assurance maladie,
- le revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage,
- les subventions et aides aux personnes handicapées,
- les prestations pour la famille et autres prestations sociales,
- les bourses d'études et d'apprentissage.

Le Département de la santé et de l'action sociale est en charge du calcul et de la facturation aux communes.

Agence d'assurances sociales 720.3525.2

L'ARAS JUNOVA (Association de communes de la Région d'Action Sociale Jura-Nord vaudois) regroupe 73 communes, elle gère les CSR (centres sociaux régionaux) et les AAS (agences d'assurances sociales). Une antenne se situe à l'Hôtel de ville du Sentier et offre les services concernant le revenu d'insertion, l'AVS, l'AI, les subsides aux assurances, les prestations de la rente-pont, les prestations complémentaires et les PC familles. De plus, elle offre la prestation OASIS qui offre un appui socio-administratif sur tout le territoire du Nord Vaudois.

La commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un Municipal au Conseil intercommunal de l'ARAS JUNOVA.

Les 73 communes que regroupe l'ARAS Junova financent le fonctionnement du Comité de direction à hauteur de CHF 250.00 par voix (les communes ont une voix pour 500 habitants) et le fonctionnement des agences d'assurances sociales et d'OASIS à hauteur de CHF 15.00 par habitant.

Service des eaux et aménagement du territoire

Lionel Baruchet, Municipal

110 Administration / Police des constructions

160 heures ont été consacrées à ce dicastère. Cela concerne tant l'étude des demandes, les discussions, rendez-vous et suivi de chantiers.

3185 Honoraires frais d'étude / bureau techniques, budget CHF 15'000.- / utilisé CHF 19'653.80

Ce poste enregistre les frais de traitement des dossiers de mise à l'enquête effectués par un prestataire indépendant (Archi3 Sarl, rémunération à l'heure), ainsi que des mandats particuliers, en l'occurrence un mandat de médiation entre l'Administration et la Municipalité pour un montant de CHF 7'783.20, d'où le dépassement.

4310.1 Emoluments /permis de construire : CHF 15'000.- / CHF 21'783.30

Ce poste regroupe tous les émoluments en lien avec les permis de construire. L'estimation de ce genre de rentrées est aléatoire vu qu'il dépendant des demandes de permis de construire ou de transformation.

Police des constructions

Durant l'année 2025, la Municipalité a délivré 25 permis de construire :

- **1288 Quiblier Philippe, Parcelle 253**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1289 Follonier Carole et Jean-Michel, Parcelle 887**
Rénovation et isolation des façades
- **1290 Follonier Carole et Jean-Michel, Parcelle 887**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1291 Rochat Pauline, Parcelle 547**
Transformations intérieures sur 3 niveaux avec création d'un studio au rez, pose de 2 velux en toiture
- **1292 Collaud Claude-Alain, Parcelle 956**
Réfection peinture façades du chalet
- **1293 Meylan Régis, Parcelle 86**
Réfection de la toiture
- **1294 Dubois & Dépraz SA, Parcelle 389**
Remplacement de plusieurs fenêtres sur les façades Nord, Ouest et Sud de la villa
- **1295 Penseyres Sylvain, Parcelle 379**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1296 Matthey-Pierret Sophie, Parcelle 78**
Installation d'une pergola
- **1297 Ng Yin Kwong Philippe, Parcelle 246**
Réfection et isolation façade côté vent
- **1298 Hoirie Piguet, Parcelle 1025**
Remplacement de la cheminée
- **1299 Maillard Alix et Hervé, Parcelle 363**
Isolation façades côté Ouest et Nord
- **1300 Cotting Patrick, Parcelle 704**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1301 Piguet Christine et Jean-François, Parcelle 776**
Surélévation de la toiture et création de lucarnes et 5 places de parc extérieures.
Réunifications parcellaires
- **1302 Valtronic, Parcelle 797**
Remplacement d'une cuve à azote
- **1303 Cotting Patrick, Parcelle 724**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1304 Locatelli Fabien, Parcelle 294**
Construction d'un cabanon de jardin
- **1305 Brocqueville Brigitte et Marc-Henri, Parcelle 404**
Isolation de la façade Sud-Ouest et de la toiture
- **1306 Guignard Serge, Parcelle 297**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1307 Maillard Alix et Hervé, Parcelle 363**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1308 Rochat Eric, Parcelle 318**
Installation de panneaux photovoltaïques
- **1309 Claessens Fabienne et Vincent, Parcelle 66**
Rénovation et transformation d'une maison individuelle et ses garages

- **1310 Pittet Corine et Marc-André, Parcelle 410**
Projet de construction d'un garage
- **1311 Guignard Serge, Parcelle 297**
Rénovation et isolation des façades et de la toiture. Mise en place de garde-corps des balcons en verre opaque bronze
- **1312 Potterat Yann et Montandon Caroline, Parcelle 418**
Projet de transformation, d'amélioration énergétique et agrandissement du bâtiment ECA no 356. Installation d'une PAC air/eau extérieure

420 Urbanisme

Ce dicastère comprend les dossiers d'étude concernant l'aménagement du territoire, les rives du lac Brenet, la salle villageoise, les plans de zones, y compris le PACom et le PDRZA. 135 heures ont été nécessaires pour ces dossiers.

3142 Aménagement, entretien CHF 6'000.- / CHF 7'436,15.-

Ce léger dépassement est dû aux travaux de fauchage des roseaux aux abords des plages du lac Brenet (CHF 6'774.15). Ces travaux devront être planifiés soit annuellement, soit bisannuellement.

3185 honoraires aménagement/plans de zones : CHF 10'000.- / CHF 33'791.60

Ce montant comprend les frais d'étude pour l'approvisionnement en eau et électricité des alpages en dessus des Charbonnières (sans suite), soit CHF 19'053.55, ainsi que des frais de géomètre pour le quartier de la Pisomière aux Charbonnières.

46 Egouts/Epuration

Outre le suivi de notre STEP du Lieu et de notre réseau, le Municipal a participé à différentes réunions sur l'étude de faisabilité d'une STEP Vallée de Joux, pour un total de 33 heures.

Charges : CHF 250'320.- / CHF 245'764.20

Revenus : CHF 245'700.- / CHF 245'764.20

Un déficit de CHF 4'620.- était prévu, mais en raison de frais d'entretien inférieurs que prévu, nous bouclons avec un excédent de recettes de CHF 7'144.80.

Vu qu'il s'agit de recettes affectées, cet excédent est mis en amortissement complémentaire au compte 3312.

8 Services industriels

En tant que délégué municipal à ValRégieEaux et Président du Comité Directeur, le Municipal en charge a consacré 200 heures pour la gestion du réseau d'eau régional.

Activité reprise par ValRégieEaux. Pour information les recettes totales de ValRégieEaux sont de CHF 1'923'597.20. Nous encaissons et reversons les diverses taxes, soit pour 2025 CHF 251'808.80 (hausse de CHF 6'559.50 par rapport à 2024), cela représente 13.1 % des recettes de ValRégieEaux pour 12.8 % de la population de la Vallée.

Pas de changement pour la redevance de la Romande Energie, CHF 7'500.-

Conclusions

La Municipalité espère avoir ici permis aux membres de votre Conseil de prendre connaissance des tâches assurées en 2025 par l'Exécutif et le personnel de la Commune du Lieu.

L'esprit de collaboration entre votre Conseil et la Municipalité s'est maintenu de manière constructive malgré de vives discussions sur des projets sensibles telles les questions d'aménagement du territoire notamment. Cependant, le climat de confiance doit perdurer, il constitue le meilleur garant d'un travail efficace pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie votre Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal du Lieu

- vu le préavis n° 03/2026 Rapport de gestion et comptes 2025
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2025.
2. D'accepter les comptes communaux pour l'année 2025 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité et au Boursier.

Au nom de la Municipalité



La Syndique
Sylvie Aubert Brühlmann



La Secrétaire municipale
Irène Darbellay

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 avril 2026.

Commission chargée de l'étude du préavis :

M. Pierre Lorétan, convocateur
M. Bruno Baumeler
M. Alain Guinand
M. Julien Lambelin
Mme Pascale Aubert
M. Marc Dépraz
M. Mathieu Rochat

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

Retour préavis municipal n° 12/2017 Vente de terrain – zone industrielle de la Combe

Autorisation vente parcelle pour :	CHF 255'000.-
------------------------------------	---------------

Avant-propos

Demande autorisation pour vente d'un terrain communal à un montant supérieur à l'autorisation générale fixée dans le préavis 10/2016 point 1 Aliénation d'immeuble supérieur à CHF 50'000.-.

La société de coopérative de la fromagerie des Combes souhaite acheter une surface de 3'000 m² à la zone de la Combe, parcelle 1022, pour y construire une nouvelle fromagerie.

Objectifs du projet

- permettre le regroupement de deux sociétés de laiterie (Le Brassus et Le Lieu)
- implanter une nouvelle laiterie hors du centre du village

Financement

Affecter le produit de vente nette à la réserve générale.

Conclusions

- la Municipalité a proposé à la coopérative d'implanter leur future fromagerie sur la parcelle 423 à l'entrée du village, moyennant un plan d'affectation spécifique, ceci pour ne pas mélanger les activités industrielles et alimentaires dans la même zone
- la promesse de vente de 3'000 m² de la parcelle 1022 a été annulée

Le préavis est caduc.

Municipal responsable : Lionel Baruchet

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

Retour préavis municipal n° 11/2020 Vente Parcelle 718 Les Crettets 24 aux Charbonnières

Autorisation vente parcelle pour :

CHF 84'500.-

Avant-propos

Demande autorisation pour vente d'un terrain communal à un montant supérieur à l'autorisation générale fixée dans le préavis 10/2016 point 1 Aliénation d'immeuble supérieur à CHF 50'000.-.

Objectif du projet

Autoriser la vente la parcelle no 718 d'une surface de 845 m², sise en zone village, au prix de CHF 84'500.-.

Financement

Le produit de la vente aurait été affecté au compte réserve « Bâtiments » 9282.3

Conclusion

Cette vente ne s'est pas faite, l'acheteur ayant préféré acheter la parcelle 617.

Ce préavis est à classer sans suite.

Municipal responsable : Lionel Baruchet

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

Retour préavis municipal n° 09/2021 Achat 50 % de la parcelle 785 aux Charbonnières

Crédit demandé : CHF 198'000.-

Avant-propos

La Commune est propriétaire du 50 % de la parcelle 785 à la suite d'une donation de Mme Edith Rochat. Vu l'emplacement de cette parcelle et la volonté de feu M. Georges-Hector Rochat (chef de file de l'hoirie), il désirait qu'elle soit vendue à la Commune pour des logements familiaux.

La Municipalité a fait une offre d'achat.

Objectifs du projet

- maîtriser le foncier
- élaborer un projet de villas familiales
- faire venir de nouveaux habitants sur le territoire communal.

Financement

	CREDIT	RÉALISÉ
Valorisation du terrain à CHF 100.-/m ² (3205 m ² à CHF 100.- = CHF 320'500.-, part à acheter 50% soit CHF 160'250.-)	CHF 160'250.-	160'250.-
Frais d'achat (notaire, mutation)	CHF 7'750.-	1'750.-
Etude d'urbanisation parcelle (CHF 10.- au m ²)	CHF 30'000.-	13'200.-
Total investissement TTC	CHF 198'000.-	175'200.-

Résultat et analyse financière

La différence de CHF 22'980.- est due à des frais d'urbanisation largement inférieurs au montant prévu (moins CHF 16'800.-) et aux frais d'achat estimés à 5 % du prix d'achat (moins CHF 6'000.-), qui ne tenaient pas compte du fait que, vu que nous sommes une collectivité publique, il n'y a pas de droits de mutation.

Conclusion

Nous sommes propriétaire d'une parcelle de 3205 m² au prix de revient de CHF 55.-/m².
Même si cette parcelle ne pouvait être construite avant 15 ans, cela reste un investissement intéressant à long terme vu son emplacement.

Municipal responsable : Lionel Baruchet

Au Conseil Communal du Lieu

Le Lieu, le 16 mars 2026

Retour du Préavis municipal n° 01/2022

Chalet du Bonhomme
Agrandissement de la fosse à lisier
Création d'une place à fumier
Agrandissement de la place d'attente et mise aux normes de la sortie au pâturage
Mise aux normes des raccordements à la nouvelle fosse à lisier
Remplacement de la fenêtre de la cuisine
Porte roulante pour l'écurie

Crédit accordé le mardi 5 avril 2022

CHF 155'500.-

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Les travaux prévus en 2022 n'ont pu démarrer qu'à fin février 2024. En effet, le processus de mise à l'enquête a duré jusqu'au printemps 2023 ; le permis de construire a été délivré le 10 mai 2023.

La Municipalité a pu ensuite conduire à terme la demande de subvention à la Direction générale de l'agriculture et de la viticulture (DGAV), dont la décision d'octroi a été effective le 1^{er} septembre 2023.

2. Travaux réalisés

Les travaux d'agrandissements et de mise aux normes suivants ont été réalisés :

- agrandissement de la fosse à lisier à 98 m³
création d'une place à fumier de 49 m³ sur la fosse
- agrandissement de la place d'attente en béton 50 m²
mise aux normes de la sortie au pâturage (Ecoraster) 40 m²
- mise aux normes des raccordements à la nouvelle fosse à lisier
- remplacement de la fenêtre de la cuisine (3 vantaux, 180 cm x 120 cm)
- porte roulante pour l'écurie

Les travaux se sont déroulés comme prévu. Des ajustements demandés par la Direction générale du territoire et des logements (DGTL) ont dû être réalisés, tels que :

- pose d'une fenêtre en bois à la cuisine (massif)
- pose d'un bardage en bois autour de la fumièrre sur la fosse à purin pour masquer le mur en béton

3. Situation financière au bouclage du préavis

Comme mentionné ci-dessus, la Municipalité a demandé une subvention à la DGAV. Le montant final obtenu est de CHF 56'800.-.

D'un point de vue financier, nous avons bouclé ce préavis n° 01/2022 avec des dépenses plus basses que prévues, après déduction de la subvention.

Le décompte est le suivant :

	Crédit investissement	Réalisé
Travaux	125'500.-	151'954.90
Imprévus	25'000.-	
Administratif	5'000.-	3'190.00
Total	155'500.-	155'144.90
Subvention		-56'800.00
Total net	155'500.-	98'344.90

Solde net en prélèvement de la réserve générale.

Municipale responsable : Sylvie Aubert Brühlmann

Au Conseil Communal du Lieu

Le Lieu, le 25 mars 2026

Retour préavis municipal n° 02/2022

Chauffage à bois avec réseau de chauffage à distance aux Charbonnières Raccordement de bâtiments communaux aux Charbonnières et au Lieu

Crédit accordé en avril 2022 :

CHF 313'000.-

Avant-propos

Le bois est la deuxième énergie renouvelable la plus importante de notre pays, juste derrière l'énergie hydraulique.

Une société anonyme, Ecobois Les Charbonnières SA, a été créée pour exploiter la Centrale de Chauffage à Bois et le réseau de chauffage à distance.

Le développement durable est l'un des fondements de la politique municipale depuis de nombreuses années. Le projet présenté ici tient compte de trois aspects essentiels dans ce domaine :

Economique

Notre Commune, grâce à cet investissement, s'offre la possibilité de se garantir un potentiel important d'énergie au meilleur prix. Le fait de diversifier notre approvisionnement énergétique atténue notre dépendance et limite notre vulnérabilité aux hausses de combustibles fossiles. La rentabilité du projet est démontrée.

Social

Le fait de valoriser une ressource régionale, telle que le bois, favorise l'économie locale et la sauvegarde des emplois sur notre région. Les effets de cette démarche sur les tissus sociaux-économiques sont positifs.

Ecologique

La substitution d'énergie fossile par une énergie renouvelable comme le bois permettra d'éviter de relâcher plus de 900 tonnes de CO₂ par année dans notre atmosphère. De plus, cette solution favorise des transports courts et à moindre risque par rapport aux transports de pétrole.

Objectifs du projet

Raccordement de nos bâtiments communaux :

- 1) Les bâtiments communaux des Charbonnières, raccordés au chauffage à distance, sont :
 - l'abri PCi des Charbonnières

- l'ancien collège des Charbonnières
- le temple des Charbonnières

Cela signifie concrètement pour :

- le collège et l'abri PCi aux Charbonnières :

remplacement des chaudières à mazout par des échangeurs de chaleur, mise hors service et évacuation des citernes.

- le temple des Charbonnières :

remplacement des radiateurs électriques, installation d'un chauffage hydraulique et pose d'un échangeur sous station dans l'abri PCi pour chauffer le bâtiment.

- 2) Le temple du Lieu a également été raccordé au chauffage à distance. L'introduction du CAD avait déjà été faite lors des travaux d'équipement du village.

Les travaux suivants ont été réalisés :

Remplacement de la chaudière à mazout par un monobloc pouvant pulser l'air chauffé comme actuellement. Ce genre d'installation est plus onéreux que le remplacement d'une chaudière traditionnelle.

La citerne à mazout a été également mise hors service et évacuée.

Financement de la participation au capital-action d'Ecobois Les Charbonnières SA

Participation au capital action de la société d'exploitation Ecobois Les Charbonnières SA de CHF 150'000.- :

La participation au capital de la société sera de CHF 100'000.- et portée à l'inventaire des titres et papiers valeurs que la Commune possède, pour mémoire, après amortissement des CHF 100'000.- par un prélèvement sur la réserve générale compte 9282.99.

Résumé des dépenses

<u>TRAVAUX</u>		CREDIT	RÉALISÉ
Temple Les Charbonnières	CHF	76'000.-	110'072.95
Collège Les Charbonnières	CHF	64'000.-	71'926.80
Abri Pci Les Charbonnières	CHF	53'000.-	54'404.85
Temple Le Lieu	CHF	120'000.-	103'538.-
Total TTC	CHF	313'000.-	339'942.60

Résultat et analyse financière

A la suite de la fin des travaux de raccordement des bâtiments, nous constatons qu'il y a une différence excédentaire de CHF 26'942.60.

Cette différence est due à des travaux supplémentaires dans les bâtiments. De plus, durant la préparation du préavis 02/2022, il n'a pas été prévu les 10% pour divers et imprévus comme il est de coutume maintenant.

Conclusions

Avec cette réalisation, tous les bâtiments chauffés appartenant à la Commune, le sont par un chauffage à distance à bois.

Par le biais de cette réalisation d'envergure, la Municipalité du Lieu montre son engagement en faveur d'une politique énergétique pragmatique, ainsi que son souci de préserver une diversité d'approvisionnement énergétique pour notre Commune.

L'utilisation de la principale ressource naturelle de notre Commune permet de faire non seulement un geste concret en faveur de notre environnement, mais aussi en faveur de notre économie locale.

En favorisant durablement une consommation de bois énergie de nos forêts, nous valorisons aussi les investissements consentis depuis longtemps par notre Commune envers son patrimoine sylvicole.

Municipal responsable : Alexandre Rochat

Au Conseil Communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

Retour du préavis municipal n° 05/2023

Demande d'un crédit de CHF 220'000.- destiné aux travaux de désaffectation partielle du cimetière des Charbonnières, à la création d'un columbarium et à la réfection du mur

Crédit accordé le mardi 20 juin 2023

CHF 220'000.-

Avant-propos

En 2023, le cimetière des Charbonnières présentait un nombre insuffisant de places vacantes pour l'attribution de nouvelles tombes à la ligne, conformément à l'article 13 du règlement communal sur les sépultures et cimetières.

Une expertise du mur en moellons et des couvertes d'enceinte du cimetière a mis en évidence un état de dégradation avancé nécessitant une rénovation importante.

Par ailleurs, l'augmentation des demandes d'incinération a conduit la Municipalité à proposer l'aménagement d'un espace cinéraire comprenant l'installation d'un columbarium à 18 cases.

Avant le début des travaux, une phase préparatoire de plusieurs mois a été requise pour la planification des travaux de désaffectation, soit :

- la mise à l'enquête,
- la publication dans divers médias et l'information aux familles concernées.

L'ensemble du processus s'est déroulé sans incident, dans le plus grand respect et avec toute la dignité requise pour la paix des défunts.

Réalisation des travaux

Les travaux ont été réalisés en deux phases : la première, durant l'été 2024, a concerné la réhabilitation du mur et la réfection du toit du petit édicule ; la seconde, à l'automne 2024, a porté sur l'implantation du columbarium et la désaffectation des tombes.

Sur demande de la commission chargée de l'étude du préavis, la rénovation du toit de l'édicule a été intégrée au projet, bien que cette intervention ne figurait pas dans le plan de financement initial.

Outre l'implantation du columbarium, un espace du souvenir a été aménagé contre le mur situé du côté du lac Brenet, afin d'offrir aux familles un lieu propice au recueillement.

Plusieurs familles ont opté pour la conservation de la stèle des sépultures désaffectées, moyennant une participation financière de CHF 200.- par stèle.



Aspects financiers

<u>TRAVAUX</u>	CREDIT	RÉALISÉ
Désaffectation, terrassement et dallage socle columbarium	CHF 67'000.-	69'569.07
Rénovation du toit de l'édicule	CHF 0.-	17'049.90
Création et aménagement d'un columbarium	CHF 47'000.-	46'032.25
Réfection du mur du cimetière	CHF 76'000.-	76'080.-
Arrachage, remise en état, engazonnement, plantations	CHF 3'500.-	4'962.35
Aménagement cheminement	CHF 5'000.-	0.-
Frais de parution	CHF 1'500.-	652.80
Divers et imprévus	CHF 20'000.-	0.-
Total TTC	CHF 220'000.-	214'346.37
Remboursement de Tiers	CHF	3'600.-
Total à la charge de la Commune	CHF 220'000.-	210'746.37

Conclusion

Les travaux prévus par le préavis municipal n° 05/2023 ont été réalisés conformément aux objectifs définis. Le crédit accordé a été respecté et le montant final à charge de la Commune s'élève à **CHF 210'746.37**.

La Municipalité se déclare pleinement satisfaite de cette réalisation.

Municipal responsable : Gabriel Berciu

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

Retour préavis municipal n° 03/2024

Aménagement place de rebroussement Esserts de Rive Haut, sur la parcelle no 1115

Crédit accordé :

CHF 46'000.- TTC

Avant-propos

À la suite des ventes et constructions des parcelles 1111, 1112, 1113 et 1114, l'accès à la parcelle 74 se fait par un chemin sans issue en servitude de passage. Il n'a pas été créé de place de rebroussement. Cette situation génère des nuisances pour les propriétaires riverains.

Objectifs du projet

Finaliser une place de rebroussement au bout du chemin des Esserts de Rive Haut, ceci pour éviter que les voitures qui empruntent ce chemin sans issue ne doivent tourner sur des propriétés privées.

Financement

Selon devis : CHF 46'000.- pris sur la liquidité courante et

Amortissement par un prélèvement au fonds de réserve générale, compte 9282.99

Coût final CHF 49'330.80, soit un dépassement de CHF 3'330.80.

Résumé des dépenses

Devis bureau géotechnique pour calcul report charge et suivi travaux	CHF	3'800.-	4'647.50
Devis génie-civil	CHF	37'000.-	44'683.30
Géomètre	CHF	1'200.-	0.-
Divers et imprévus	CHF	4'000.-	0.-
Total à charge de la Commune	CHF	46'000.-	49'330.80

Le dépassement s'explique par la création d'un drainage au pied du mur de soutènement, selon demande de l'hydrogéologue, pour CHF 3'557.14.

Conclusion

Cette réalisation permet un rebroussement devant la parcelle 74.



Municipal responsable : Lionel Baruchet

Au Conseil Communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

<p style="text-align: center;">Retour du préavis municipal n° 05/2024 Grand-Rue – Rue de la Gare – Rue du Puits au Lieu : Réfection de la chaussée et aménagements routiers</p>
--

Crédit accordé le mardi 5 mars 2024

CHF 950'000.-

Avant-propos

La majorité des travaux prévus et financés par le budget de fonctionnement 2024 ont été réalisés durant l'année 2024. En raison de certaines dispositions et du mauvais temps, une partie est reportée à 2025, sans conséquence financière pour la Commune, car ces travaux sont couverts par un crédit d'investissement.

Objectifs du projet

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- modérer la vitesse du trafic motorisé en traversée de la localité ;
- améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes le long de la Grand-Rue ;
- sécuriser les traversées piétonnes devant le bâtiment communal et le collège ;
- sécuriser la traversée piétonne de la rue de la Gare ;
- créer une nouvelle traversée piétonne à droite du temple ;
- réaménager le carrefour Grand-Rue – Rue de la Gare ;
- renforcer la perception du centre de la localité ;
- créer des arrêts de bus LHand ;
- réaménager le stationnement aux abords de la rue du Puits ;
- réfectionner la chaussée.

Les travaux se sont déroulés conformément aux prévisions et sans difficulté majeure.

À la demande de la commission chargée de l'étude de ce préavis, le passage pour piétons situé devant la grande salle a été repositionné, améliorant ainsi la sécurité.

Un candélabre complémentaire, obligatoire dans le cadre d'un passage pour piétons, a également été installé.

L'escalier du collège débouchant sur la Rue de la Gare a été supprimé pour améliorer la sécurité des enfants, la barrière a été également remplacée.

Une infrastructure comprenant des conduites électriques a été réalisée afin de permettre, le cas échéant, l'équipement futur des places de stationnement avec des bornes de recharge.

Par ailleurs, un réseau de conduites a été intégré afin de permettre une éventuelle régulation ultérieure du carrefour par des feux de circulation, dans l'hypothèse d'une augmentation du trafic sur la rue de la Gare.

Aménagement de la place du village

Dans le cadre de l'aménagement de la place du village, la Municipalité a répondu à l'appel à projets lancé par la Banque Raiffeisen Nyon–La Vallée à l'occasion de son 125^e anniversaire. Elle a ainsi bénéficié d'un don de CHF 45'315.00, couvrant intégralement le coût de la fontaine.

Le puits installé à proximité de la fontaine a pu être réalisé grâce à un généreux don de CHF 10'000.- accordé par feu Monsieur Gérald Dubois.



Situation financière

D'un point de vue financier, après déduction des subventions cantonales et des participations de tiers, le préavis municipal n° 05/2024 peut être bouclé avec des dépenses nettes à la charge de la Commune s'élevant à **CHF 306'888.65**, pour un montant initialement présenté au Conseil Communal de **CHF 500'000.-**.

Pour rappel, le Conseil Communal avait accordé, dans le cadre de ce préavis municipal n° 05/2024, un crédit de **CHF 950'000.-** pour la réfection de la chaussée, les aménagements routiers ainsi que l'espace public devant la Villageoise.

L'ensemble de ces travaux est désormais terminé.

Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de la DGMR de **CHF 92'100.-** ainsi que d'un retour sur les dépenses thématiques au taux de **69.63 %**, représentant un montant de **CHF 510'048.50**.

Résumé des dépenses

<u>TRAVAUX</u>		CRÉDIT	RÉALISÉ
A.- GÉNIE CIVIL RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE	CHF	740'000.-	645'000.-
B.- MARQUAGES ET SIGNALISATION	CHF	46'000.-	39'631.10
C.- APPAREILLAGE ÉCLAIRAGE PUBLIC	CHF	45'000.-	61'174.85
D.- PLANTATIONS	CHF	25'000.-	22'366.10
E.- MOBILIER URBAIN	CHF	6'000.-	9'015.15
F.- PRESTATION INGÉNIEUR	CHF	68'000.-	98'762.05
G.- PRESTATION GÉOMÈTRE	CHF	20'000.-	12'819.85
H.- DIVERS TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS	CHF		75'583.05
TOTAL TRAVAUX RÉALISÉS	CHF	950'000.-	964'352.15
<u>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</u>			
RETOUR SUR LES DÉPENSES			
THÉMATIQUES (TAUX : 69.63%)	CHF	450'000.-	510'048.50
SUBVENTION DE LA DGMR	CHF		92'100.-
PARTICIPATION DE TIERS	CHF		55'315.-
TOTAL À CHARGE DE LA COMMUNE	CHF	500'000.-	306'888.65

Conclusion

La Municipalité se réjouit de cette réussite, qui a été bien accueillie par une grande partie de la population et a généré de nombreuses réactions positives.

Municipal responsable : Gabriel Berciu

Au Conseil Communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

Retour du préavis municipal 10/2024

Travaux de réfection de la desserte forestière du Bonhomme Dessus

Crédit accordé par le Conseil Communal

CHF 182'750.-

À la suite de l'approbation par le Conseil Communal du préavis 10/2024, des travaux de réfection de la desserte forestière du Bonhomme Dessus ont été réalisés courant 2024.

Les travaux de réfection consistaient à :

- améliorer la fondation existante avec un complément de grave ;
- remettre en forme la couche de roulement avec les dévers nécessaires et pose de renvois d'eau afin d'améliorer la gestion de l'eau de ruissellement ;
- remplacement d'un passage canadien en mauvais état.

Lesdits travaux sont illustrés par les photographies ci-dessous





Décompte final au bouclage du préavis :

	Crédit investissement CHF	Réalisé CHF
Travaux forestiers préparatoires	2'000.00	1'313.40
Travaux de génie civil	140'000.00	137'455.70
Honoraires ingénieurs	16'400.00	19'590.00
Divers et imprévus	24'350.00	
Total	182'750.00	158'359.10
Subventions	- 116'000.00	- 100'000.67
Total net	66'750.00	58'358.43
Retour dépenses thématiques	- 43'400.00	- 40'637.43
Solde à charge	23'350.00	17'721.00

Le budget a par conséquent été tenu.

Municipal en charge au moment des travaux : Benoît Meylan

Municipal en charge des forêts : Charles Fontannaz

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 10 mars 2026

<p style="text-align: center;">Retour préavis municipal n° 11/2024 Acceptation du Plan d'Affectation de la zone d'activités économique du Vivier à Le Lieu et expropriation des terrains et droits nécessaires de 56 m2 sur la parcelle 423</p>
--

<p>Demande : Validation du plan d'affectation de la parcelle 423</p>
--

Avant-propos

La société de laiterie du Lieu était au bénéfice d'une promesse de vente d'une surface de 3'000 m² à la zone de la Combe, parcelle 1022, selon préavis 12/2017.

La Municipalité leur a proposé un autre emplacement pour éviter le mélange des activités industrielles et alimentaires.

Objectifs du projet

- permettre le regroupement de deux sociétés de laiterie (Le Brassus et Le Lieu)
- implanter une nouvelle laiterie hors du centre du village
- mettre à disposition un terrain d'une surface comparable

Financement

Le coût de la procédure de légalisation de la parcelle 423 est entièrement refacturé au propriétaire de la parcelle 423, compte 9139.50 Etude plan d'affectation du Vivier CHF 23'602.55.

Conclusions

- La parcelle 423 a été légalisée par la DGTL le 18 décembre 2024.
- La promesse de vente de 3'000 m² de la parcelle 1022 a été annulée.

Municipal responsable : Lionel Baruchet

Au Conseil communal du Lieu

Le Lieu, le 13 avril 2026

Retour du préavis municipal n° 15/2024 Demande d'un crédit pour co-financer avec TRAVYS la rénovation du passage à niveau situé sur la route des Esserts-de-Rive Haut
--

Crédit accordé le mardi 10 décembre 2024
--

CHF 250'000.00

Avant-propos

Conformément à la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) du 20 décembre 1957 (état au 1er juillet 2024), les coûts liés au renouvellement d'infrastructures ferroviaires en fin de vie sont en principe répartis à parts égales entre le propriétaire de la route et le propriétaire de l'infrastructure ferroviaire, chaque partie tirant un avantage des travaux réalisés.

Dans le cas présent, la Commune du Lieu est propriétaire de l'infrastructure routière, tandis que TRAVYS est propriétaire de l'infrastructure ferroviaire traversant la route communale.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

Pour la voie ferrée

- Rénovation de l'infrastructure, comprenant la réfection de la couche de fondation, des réseaux souterrains et de l'évacuation des eaux.
- Rénovation de la superstructure, incluant le remplacement de deux rails sur une longueur de 36 mètres, le remplacement des traverses en béton et en bois, ainsi que la pose de plaques Ponti STRAIL et de bordures.
- Installation de dispositifs de sécurité, notamment le câblage électrique destiné à l'alimentation des systèmes de sécurité des treuils et des signaux, ainsi que la mise en place de barrières de protection.

Pour la route

- Reprise du profil en longueur de la chaussée et correction des pentes.
- Reprise des marquages des lignes d'arrêt et de bordure.
- Complément des glissières de sécurité.
- Réhabilitation du mur de soutènement.

À la demande de la commission chargée de l'étude du préavis, la Municipalité a saisi l'opportunité de remettre en état le chemin conduisant à la halte, pour un coût entièrement à charge de la Commune de CHF 7'567.–.

Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés du 13 au 24 octobre 2025.

Lors de la séance de reconnaissance des travaux du 24 octobre 2025, la Municipalité a refusé la réception de l'ouvrage, la surface de la chaussée ayant été mal façonnée, ce qui entraînait un frottement du pare-chocs arrière des bus.

Une seconde interruption de la circulation a dès lors été nécessaire afin de corriger les défauts d'exécution et de finaliser les travaux, lesquels se sont achevés le 17 novembre 2025.

L'intégralité des coûts liés à ces corrections a été prise en charge par l'entrepreneur Laurent Membrez, sans incidence financière pour la Commune.

Passage à niveau



Chemin de la halte



Situation financière

D'un point de vue financier, il a été prévu par convention de facturer les coûts d'investissement réellement engagés, sans toutefois dépasser le montant plafonné à CHF 218'200.00.

La facture doit être établie dans le mois suivant la réception du décompte final détaillé, conformément à la clé de répartition définie dans la convention liant TRAVYS et la Commune du Lieu.

Elle doit être accompagnée du décompte final détaillé ainsi que du récapitulatif des dépenses engagées.

Résumé des dépenses

<u>TRAVAUX</u>		CREDIT	RÉALISÉ
Part communale du co-financement du projet PN	CHF	218'200.00	218'199.85
Appareillage éclairage public	CHF	1'800.00	
Remise en état mur et glissière de sécurité	CHF	10'000.00	7'983.15
Réfection chemin accès gare EdR	CHF		7'567.00
Divers et imprévus – rhabillage mur	CHF	20'000.00	502.65
Total TTC	CHF	250'000.00	234'252.65

Conclusion

Les travaux prévus dans le cadre du préavis municipal n° 15/2024 ont été réalisés selon les objectifs définis dans la convention liant les deux parties et dans le respect de l'enveloppe budgétaire approuvée.

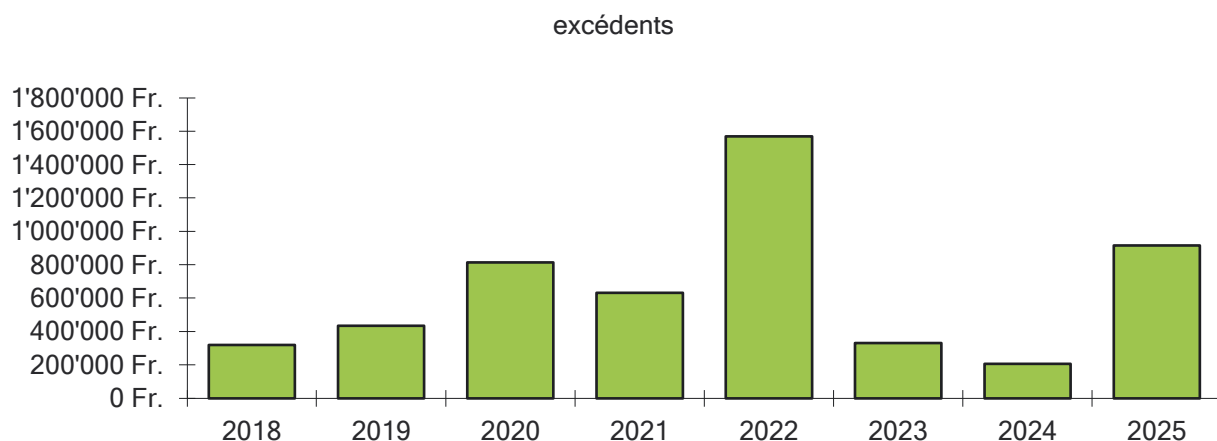
Le crédit accordé a été respecté et le montant final à charge de la Commune s'élève à CHF 234'252.65.

La Municipalité affiche sa satisfaction pour l'aboutissement de ce projet, mené en collaboration avec TRAVYS, ainsi que de la qualité finale de l'ouvrage.

Municipal responsable : Gabriel Berciu

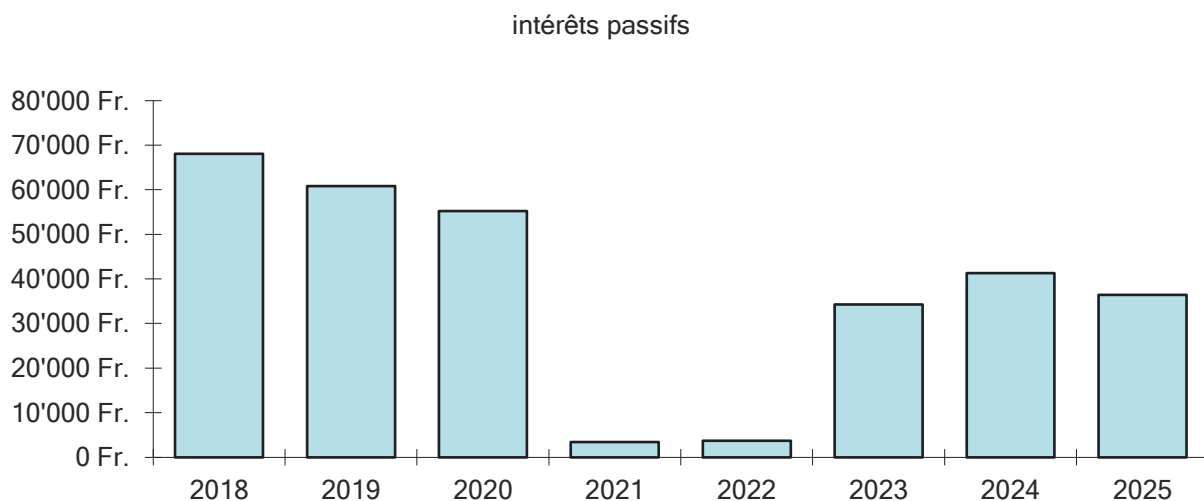
Evolution des excédents de recettes sur compte de fonctionnement

années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
excédents	319'462 Fr.	434'174 Fr.	813'414 Fr.	631'346 Fr.	1'568'635 Fr.	330'681 Fr.	205'350 Fr.	915'477 Fr.



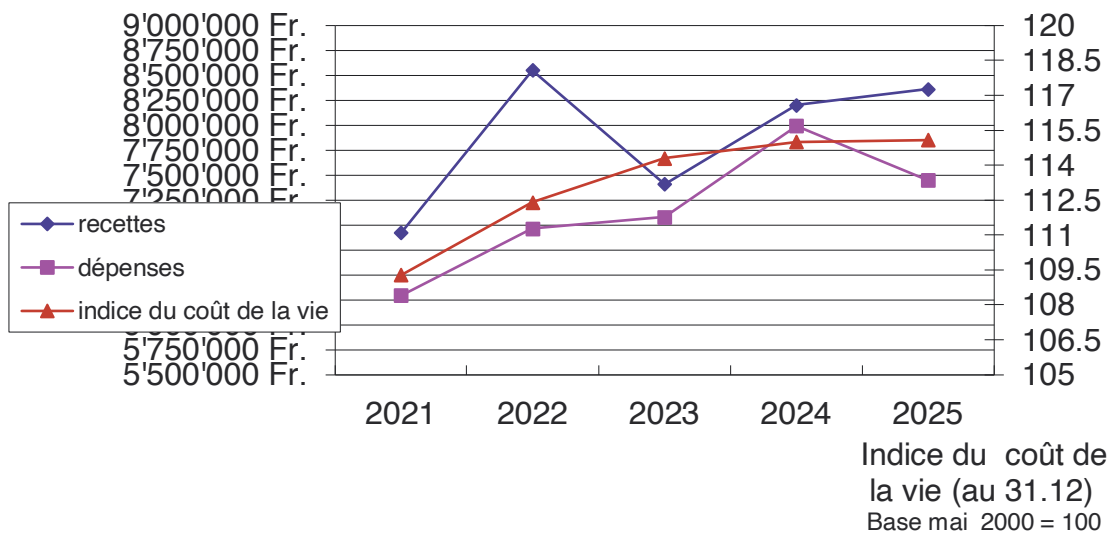
Evolution des intérêts passifs

années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
int.passifs	68'040 Fr.	60'778 Fr.	55'209 Fr.	3'407 Fr.	3'655 Fr.	34'288 Fr.	41'278 Fr.	36'433 Fr.



Compte de fonctionnement

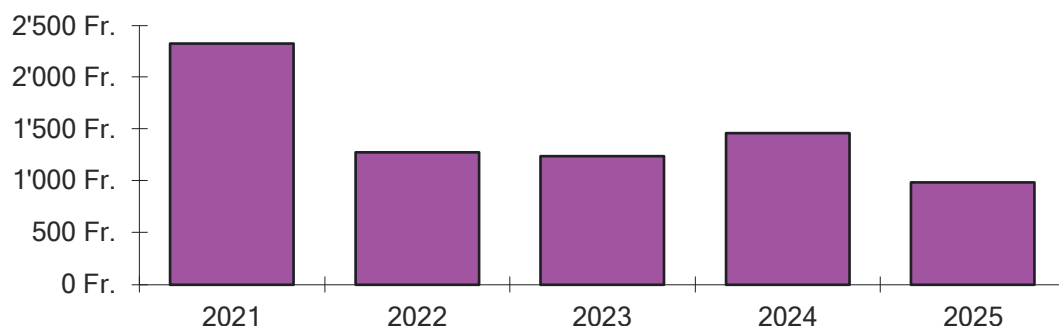
année	2021	2022	2023	2024	2025
recettes	6'923'820 Fr.	8'553'130 Fr.	7'410'161 Fr.	8'201'278 Fr.	8'363'544 Fr.
dépenses	6'292'473 Fr.	6'963'495 Fr.	7'079'489 Fr.	7'995'928 Fr.	7'448'067 Fr.
indice du coût de la vie	109.3	112.4	114.3	115	115.1



Endettement net par Habitant

(920,921,922,923,925)-(910,911,912,913)/nb habitants

année	2021	2022	2023	2024	2025
endettement par hab.	2'324 Fr.	1'271 Fr.	1'236 Fr.	1'457 Fr.	985 Fr.

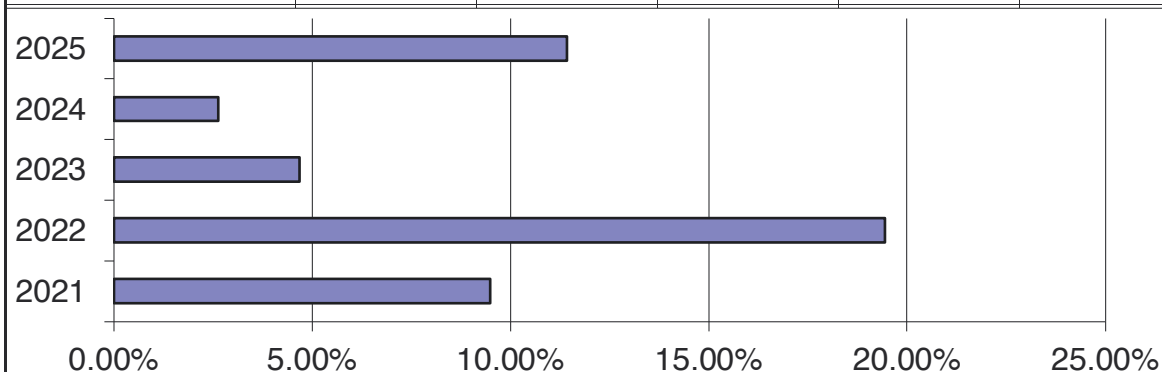


Marge d'autofinancement MA./RF.

(40 à 46)-(30,31,32,35,36)= M.A

en % M.A/total 40 à 46

année	2021	2022	2023	2024	2025
%	9.49%	19.44%	4.68%	2.64%	11.43%



BOUCLEMENT FINAL 2025

Libellé	A débiter	A créditer	Amortissements et réserves	Amortissements supplémentaires	Résultats
Total des Recettes					8'363'543.97
Total des Dépenses					-7'448'067.43
Bénéfice brut					915'476.54
<u>Amortissements</u>					
<u>Patrimoine financier</u>					
Défalcations commune	Voir détail cpte 110.3301		4'788.60		
Défalcations sur impôts	Voir détail cpte 210.3301		10'631.87		
Titres et papiers valeur	220.3312	9153			
a) Total amortissements patrimoine financier			15'420.47		-15'420.47
<u>Patrimoine administratif</u>					
Equip. Frasse-All. épuration 2ème etape	460.3311/12	9141.101	14'000.00	33'711.42	
Equip. Frasse-Allemagne épuration	460.3311/12	9141.10	12'520.00		
Réfection conduites EC/EU Gare Le Lieu	460.3311/12	9141.113			
Rue des Artisans assainissements EU EP	460.3311/12	9141.111	3'200.00		
Total compte épuration			29'720.00		
			0.00		
Grand/Rue/Gare/Puits réfection et am.		9141.012		142'100.00	
Route et carrefour Le Séchey	430.3312	9141.011	16'000.00		
Total routes			0.00		
Révision du PGA	420.3312	9141.02			
Aménagement Rives Lac Brenet	420.3312	9141.022			
Hangar route/centrale chauffage	3521.3312	9143.02	22'200.00		
Désaffectation cimetière Charbonnières	440.3311	9141.80	14'700.00	196'046.37	
CAD Les Charbonnières, rac. Bâtiments	divers	9144.31	31'300.00	314'642.60	
Réfection toit chalet Neuf Les Esserts	323.3312	9143.153	39'150.00	46'602.05	
Réfections 3 toits	323.3312	9143.155			
Création place de rebroussement Edr	420.3302	9141.112		49'330.80	
Réfection chalet du Bonhomme	323.3313	9143.154		98'344.90	
La Villageoise - création lab. Boulangerie		91423.23			
Hangar à plaquettes	324.3311	9143.03	17'650.00		
b) Total amortissements patrimoine administratif			154'720.00	880'778.14	-1'035'498.14
<u>Réserves</u>					
Attribution à la réserve Droit du Risoud selon demande du Conseil communal du 27.4.1995	220.3805	9282.9	103'000.67		
Attribution réserve générale	230.3809.1	9282.99			
Attribution réserve bâtiments	3594.3803	9282.3			
Attribution réserve épuration	460.3814	9280.6			
Attribution réserve places de stationnements	420.3803	9280.7			
Attribution fond renouvel. Véhicule	430.3801	9281.1			
Attribution fond renouvel. Véhicule	321.3801	9281.2	5'000.00		
Attribution fonds communal du tourisme	160.3817.1	9280.5	4'280.00		
c) Total attributions aux réserves			112'280.67		-112'280.67
Prélèvement fond renouvellement véhicule	430.4803	9282.1	62'000.00		
Prélèvement réserve épuration	460.4809	9280.6	12'000.00		
Prélèvement réserve travaux 2021	divers	9282.28			
Prélèvement réserve fonds communal du tourisme	160.4817	9280.5	4'280.00		
Prélèvement réserve Centre sportif	160.4809	9282.71	22'432.90		
Prélèvement réserve déchets	450.4809	9280.4	4'250.00		
Prélèvement réserve générale	divers	9282.99	147'675.70		
d) Total prélèvements aux réserves			252'638.60		252'638.60
Bénéfice net					4'915.86

Analyse du Bilan

L'analyse de la structure du bilan permet notamment de contrôler deux points importants :

- 1) s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve soit suffisante
- 2) contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements de patrimoine administratif, auquel on peut ajouter les bâtiments du patrimoine financier.

Les actifs disponibles (total des postes 910 à 913, sauf 912) déduits des engagements

courants (total des postes 920.921.923 et 925) correspond au disponible net.

Net doit être supérieur ou égal au total de la rubrique 928 financements spéciaux et fonds de réserve.

	2021	2022	2023	2024	2025
actifs disponibles	3'730'192.28	3'672'598.63	3'223'684.89	3'164'600.24	3'264'858.31
engagements courants	1'294'643.55	1'478'812.67	1'053'041.21	1'200'451.03	881'289.12
différence	2'435'548.73	2'193'785.96	2'170'643.68	1'964'149.21	2'383'569.19
fonds de réserve	1'929'879.50	2'932'065.95	2'833'185.04	2'553'127.04	2'412'769.11
Le disponible est supérieur de frs... au fonds de réserve	505'669.23	-738'279.99	-662'541.36	-588'977.83	-29'199.92

Utilisation des emprunts, les immobilisations (postes 914 à 917 et 912) doivent être supérieures ou égales aux emprunts à moyen et long terme (922).

	2021	2022	2023	2024	2025
immobilisations	5'240'291.81	5'487'844.98	5'410'723.81	5'360'415.39	4'788'540.99
emprunts	4'884'722.90	3'869'285.55	3'855'348.20	3'872'698.35	3'855'686.00
les immobilisations sont supérieur de frs ... aux emprunts	355'568.91	1'618'559.43	1'555'375.61	1'487'717.04	932'854.99

Résumé bouclage final

	2021	2022	2023	2024	2025
Total des recettes	6'923'819.50	8'553'130.04	7'410'160.64	8'201'278.27	8'363'543.97
Total des dépenses	6'292'473.40	6'963'495.05	7'079'479.46	7'995'928.25	7'448'067.43
Bénéfice brut	631'346.10	1'589'634.99	330'681.18	205'350.02	915'476.54
Amortissements					
Patrimoine financier	24'526.64	32'469.23	114'518.56	35'152.19	15'420.47
Patrimoine administratif obligatoires supplémentaires	203'640.00	125'840.00	112'920.00	112'120.00	154'720.00
Réserves					
Attribution	200'640.00	1'300'850.00	170'990.00	21'000.00	112'280.67
Prélèvement	190'255.62	298'663.55	269'870.91	301'058.00	252'638.60
Bénéfice net	17'996.63	19'041.30	12'554.81	5'904.96	4'915.86
Total après mouvements					
Total recettes	6'923'819.50	8'553'130.04	7'410'160.64	8'201'278.27	8'363'543.97
Total dépenses	6'905'822.87	8'534'088.74	7'397'605.83	8'195'373.31	8'358'628.11
Augmentation du capital	17'996.63	19'041.30	12'554.81	5'904.96	4'915.86
Diminution du capital					

Commune du Lieu

Comptes 2025

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
91	** A C T I F **	8'525'015.63	17'697'709.70	18'169'326.03	8'053'399.30
910	DISPONIBILITES	640'847.39	12'435'640.04	11'796'833.18	1'279'654.25
9100	Caisse	10'048.25	166'453.80	169'260.30	7'241.75
9101	Chèques postaux	183'459.89	3'166'576.81	3'220'393.64	129'643.06
9101.1	CCP transitoire BVR et divers		1'427'087.84	1'427'087.84	
9101.3	CCP pour administration	20'470.00	140'000.00	150'090.00	10'380.00
9102	BCV c/c 752.009.0	24'650.41	26'852.98	10.80	51'492.59
9102.1	CMV, c/c No 20 6.104.091.06	158'841.51	112'438.47	250'721.20	20'558.78
9102.4	Raiffeisen c/c	243'377.33	7'396'230.14	6'579'269.40	1'060'338.07
911	DEBITEURS	1'397'287.65	4'505'963.17	4'180'228.38	1'723'022.44
9112	Impôts à encaisser PP, PM et IS	414'447.90	2'081'789.23	2'235'892.82	260'344.31
9112.3	Impôts anticipé à récupérer	40'366.41	38'884.30	40'366.47	38'884.24
9112.4	Impôts anticipé supputé à récupérer	226'343.01	167'446.92	221'036.16	172'753.77
9115	Autres débiteurs	155'736.30	295'811.65	155'736.30	295'811.65
9116	Débiteurs par informatique	555'441.55	1'874'092.90	1'482'244.70	947'289.75
9119	TVA	4'952.48	47'938.17	44'951.93	7'938.72
9119.0	TVA décompte	4'952.48	15'542.51	12'556.27	7'938.72
9119.1	TVA épuration		16'568.32	16'568.32	
9119.2	TVA Taxe ordures		8'950.24	8'950.24	
9119.3	TVA eau		6'547.05	6'547.05	
9119.91	TVA investissements épuration		330.05	330.05	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	560'321.00			560'321.00
9123	Immeubles productifs	385'300.00			385'300.00
9123.01	Parcelles Les Charbonnières	175'020.00			175'020.00
9123.1	Immeubles improductifs	1.00			1.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'126'465.20	245'536.62	1'109'820.20	262'181.62
9139	Actifs transitoires	167'759.10	159'399.22	167'759.10	159'399.22
9139.1	Actifs transitoires décompte péréquation et divers	862'000.00	50'000.00	862'000.00	50'000.00
9139.50	Etude plan d'affectation le Vivier	21'873.75	1'728.80	23'602.55	
9139.51	Etude plan d'affectation La Combe	50'737.30	8'549.45	32'000.00	27'286.75
9139.55	Etude approvisionnement alpages Les Charbonnières	19'053.55		19'053.55	
9139.56	Etude Réfection carrefour et centre Les Charbonnières	5'041.50	20'454.15		25'495.65
9139.59	Etude réfection chemin La Chrisitne		5'405.00	5'405.00	
914	INVESTISS. DU PATRIMOINE ADMINISTR.	4'637'389.66	510'569.87	1'082'346.94	4'065'612.59
9141.011	Réfection rte et carrefour Le Séchey	477'395.10		16'000.00	461'395.10
9141.012	Grand-Rue/Gare/Puits réfection chaussée, aménagements rout.	85'123.80	95'950.55	142'100.00	38'974.35
9141.013	Rénovation PN Les Esserts de Rive		15'047.50		15'047.50
9141.014	Réfection desserte forestière Chrisitne/Levant/Cernies		6'486.00		6'486.00
9141.015	Travaux Gare et PN Le Lieu		926.65		926.65
9141.02	Révision Plan général d'affectation	402'087.83	17'264.70		419'352.53
9141.022	Aménagement des Rives du Lac Brenet	44'700.80	35'876.30		80'577.10

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
9141.10	Équipement La Frasse-L'Allemagne, épuration	146'210.00		12'520.00	133'690.00
9141.101	Équipement Allemagne Frasse, épuration 2ème étape	47'711.42		47'711.42	
9141.111	Rue des Artisans assainissement réseaux évacu. eaux claires	101'452.95		3'200.00	98'252.95
9141.112	Création place de rebroussement EdR	3'369.10	45'961.70	49'330.80	
9141.113	Réfection conduite EU/EC gare Le Lieu		3'148.00		3'148.00
9141.80	Désaffectation du cimetière des Charbonnières, et divers	185'769.42	28'376.95	214'146.37	
9143.02	Hangar route/centrale chauffage Le Lieu	478'900.10		22'200.00	456'700.10
9143.03	Hangar à plaquettes	370'166.21		17'650.00	352'516.21
9143.153	Réfection toit chalet Neuf des Esserts	85'752.05		85'752.05	
9143.154	Réfection chalet du Bonhomme	113'757.35	8'387.55	122'144.90	
9143.155	Réfection toitures et divers Grands Buissons/Bonhomme/Chatro		1'265.00		1'265.00
9143.21	Immeubles du patrimoine administratif (village)	1.00			1.00
9143.23	La Villagoise - création lab. boulangerie		735.10		735.10
9143.30	Complexe du Brenet étude	102'835.70	5'600.00		108'435.70
9144.31	CAD Les Charbonnières et raccordement bâtiment préavis 02/22	103'538.00	242'404.60	345'942.60	
9145	Forêts	1'865'144.20			1'865'144.20
9145.10	Forêts - Bois Plainoz (village)	255.00			255.00
9145.11	Forêts - Pâturages (village Les Charbonnières)	19'600.00			19'600.00
9147.1	Stock sacs poubelles taxés	3'619.63	3'139.27	3'648.80	3'110.10
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	162'704.73		97.33	162'607.40
9153	Titres et papiers-valeurs	113'900.00			113'900.00
9153.1	Fonds Rochaz	23'671.93		97.33	23'574.60
9153.2	Fonds David-Louis Rochat	25'132.80			25'132.80

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
92	**PASSIF**	-8'525'015.63	9'415'959.54	8'944'343.21	-8'053'399.30
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-942'969.95	7'172'697.70	6'965'361.06	-735'633.31
9201	Créanciers par Informatique	-937'632.05	5'567'960.35	5'363'411.44	-733'083.14
9206	COMPTES-COURANTS SUR PAIES (Sous-total)		1'528'452.20	1'528'452.20	
9206.04	Retenue impôt à la source		437.00	437.00	
9206.06	Salaires à payer		1'019'779.25	1'019'779.25	
9206.07	Provision 13ème salaire		51'278.45	51'278.45	
9206.1	A.V.S./A.C.		174'292.65	174'292.65	
9206.2	Assurances accidents		33'384.05	33'384.05	
9206.4	Assurance perte de gain maladie		17'947.10	17'947.10	
9206.5	Caisse de retraite C. I. P.		231'333.70	231'333.70	
9207	Acomptes charges locataires		16'300.00	16'300.00	
9209	TVA	-5'337.90	59'985.15	57'197.42	-2'550.17
9209.0	décompte TVA	-5'337.90	22'944.95	20'157.22	-2'550.17
9209.1	TVA épuration		18'949.30	18'949.30	
9209.2	TVA taxe ordure		11'536.95	11'536.95	
9209.3	TVA eau		6'553.95	6'553.95	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-3'872'698.35	57'741.46	40'729.11	-3'855'686.00
9220.1	Intérêts emprunt pour répartition		40'729.11	40'729.11	
9221.02	FIF prêt Hangar plaquettes	-141'760.85	12'887.35		-128'873.50
9221.03	C I P - prêt 2004	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.304	Postfinance ATF PF.004774	-700'000.00			-700'000.00
9221.318	SUVA ATF 40003846	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.319	Raiffeisen ATF 167.104.383.0	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.35	Prêt Fonds inv. agricole	-30'937.50	4'125.00		-26'812.50
923	ENGAGEMENTS ENVERS PROPRES ETABLISSEMENTS ET FONDS SPECIAUX	-55'714.40			-55'714.40
9233.00	Fonds spécial village Le Lieu	-13'843.35			-13'843.35
9233.01	Fonds David-Louis RoCHAT	-24'871.05			-24'871.05
9233.02	Fonds Elie RoCHAT	-7'000.00			-7'000.00
9233.03	Fonds caisse industriel Les Charbonnières	-10'000.00			-10'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-201'766.68	1'932'881.78	1'821'056.51	-89'941.41
9258.1	Compte d'attente général		1'069'495.95	1'069'495.95	
9258.3	Compte attente Jérónimo		151'488.75	151'488.75	
9258.31	Compte attente Poste		9'570.40	9'570.40	
9258.5	Grpt scolaire Vallée de Joux		500'560.00	500'560.00	
9259	Passifs transitoires	-201'766.68	201'766.68	89'941.41	-89'941.41
928	FONDS DE RESERVE	-2'553'127.04	252'638.60	112'280.67	-2'412'769.11
9280.4	Réserve déchets	-22'250.00	4'250.00		-18'000.00
9280.5	Réserve fonds communal du tourisme		4'280.00	4'280.00	
9280.6	Réserve épuration (rénovation STEP Pont/Vallée)	-50'000.00	12'000.00		-38'000.00
9280.7	Réserve contributions places de stationnements	-40'000.00			-40'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
9281.1	Fond de renouvellement véhicules	-110'000.00	62'000.00		-48'000.00
9281.2	Fond de renouvellement véhicules (forêts)	-30'000.00		5'000.00	-35'000.00
9282.3	Réserve bâtiments	-1'100'000.00			-1'100'000.00
9282.6	Réserve travaux en électricité	-1'008.90			-1'008.90
9282.71	Réserve amortissement Centre sportif	-56'411.09	22'432.90		-33'978.19
9282.8	Réserve équipé zone industrielle	-170'000.00			-170'000.00
9282.9	Réserve Droit du Risoud	-28'313.10		103'000.67	-131'313.77
9282.91	Réserve débiteurs douteux	-170'000.00			-170'000.00
9282.99	Réserve Générale	-775'143.95	147'675.70		-627'468.25
929	CAPITAL	-898'739.21		4'915.86	-903'655.07
9290	Résultat de l'année			4'915.86	-4'915.86
9295	Capital	-898'739.21			-898'739.21
	Engagements hors bilan				
	Cautionnement Centrale de Chauffage Ecobois Le Lieu SA			2'659'000.00	
	Cautionnement Centrale de Chauffage Ecobois Le Lieu SA (Les Charbonnières)			1'000'000.00	
	Cautionnement La Biolletaz			278'000.00	
	Cautionnement Réseau de Chauffage Les Charbonnières			4'000'000.00	
	Cautionnement de l'Office du Tourisme			12'000.00	
	Cautionnement Prêt LIM Centre sportif froid patinoire (01/2005)			12'800.00	
	Total cautionnement			7'961'800.00	
	Pour mémoire				
	Mobilier Hôtel de Ville/Pompes Funèbres, part de la Commune				
	Mobilier Local et Pavillon Le Lieu, Grande salle Les Charbonnières				
					état au 31.12.25
	Plafond d'endettement selon préavis 11.2021			15'000'000.00	7'985'560.23
	Plafond de risques pour cautionnement selon préavis 11.2021			9'500'000.00	7'961'800.00
	<i>L'état du plafond d'endettement au 31.12 comprend également les objets acceptés par le conseil et qui sont en cours de réalisations.</i>				
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 16 juin 2026					
	Conseil communal du Lieu			Municipalité du Lieu	
	La Présidente	Le Secrétaire		La Syndique	Le Boursier
	Caroline Penseyres	Jérémy Golay		Sylvie Aubert Bruhlmann	Yves Chenaux

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'480'518.82	325'402.30	1'435'500.00	236'200.00	1'428'217.67	275'018.70
10	AUTORITES	356'379.20	105'805.40	324'500.00	80'000.00	345'389.95	82'586.80
101	CONSEIL COMMUNAL	21'469.55		29'000.00		35'658.75	
101.3003	Traitements/rapports	10'382.85		14'000.00		17'229.90	
101.3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	7'045.50		10'000.00		11'455.60	
101.3170	Réceptions/manif./course	4'041.20		5'000.00		6'973.25	
102	MUNICIPALITE	334'909.65	105'805.40	295'500.00	80'000.00	309'731.20	82'586.80
102.3001	Traitements/vacations	216'847.20		190'000.00		195'491.90	
102.3030	Assurances sociales	18'868.25		19'000.00		18'618.95	
102.3040	Caisse de retraite	28'797.60		28'000.00		32'239.35	
102.3050	Assurances accidents et maladie			500.00			
102.3060	Indemnisation/rembt.	14'260.80		15'000.00		14'756.40	
102.3069	Frais de représentation (tiers)	56'135.80		43'000.00		48'624.60	
102.4650	Frais de représentation (tiers)		105'805.40		80'000.00		82'586.80
11	ADMINISTRATION	570'872.08	141'079.25	563'000.00	102'200.00	557'826.57	121'351.95
110	ADMINISTRATION	570'872.08	141'079.25	563'000.00	102'200.00	557'826.57	121'351.95
110.3011	Traitement	278'623.25		257'000.00		255'086.00	
110.3012	Salaires du personnel occas.	1'320.00		5'000.00		1'400.00	
110.3030	Assurances sociales	27'050.05		24'000.00		24'375.20	
110.3040	Caisse de retraite	43'066.90		43'000.00		39'220.80	
110.3050	Assurances accidents et mal.	8'142.25		8'500.00		7'671.35	
110.3060	Indemnisations/rembt. frais	3'585.05		2'000.00		3'169.90	
110.3101	Imprimés/fournitures de bureau	4'788.50		8'000.00		8'144.75	
110.3102.1	Journaux/document./annonces	8'665.15		12'000.00		11'789.25	
110.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	988.25		6'000.00		5'810.35	
110.3120	Chauffage/éclairage/eau/tél	14'998.35		16'000.00		13'919.75	
110.3151	Entretien mobilier/mat.bureau			3'500.00		828.00	
110.3170	Réceptions/manifest./annivers.	18'095.60		17'000.00		20'754.75	
110.3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./ports	14'271.18		16'000.00		15'190.87	
110.3181	Frais poste (agence) achat pour revente	5'505.40		5'000.00		8'713.05	
110.3185	Honoraires/frais d'études/bureau technique	19'653.80		15'000.00		14'107.10	
110.3185.1	Frais étude fusion des communes					6'907.05	
110.3186	Primes assur:tiers/choses/RC	17'482.70		21'000.00		17'387.10	
110.3187	Emoluments	150.70		2'000.00		2'627.90	
110.3193	Cotisations à des institutions	12'531.90		15'000.00		12'211.90	
110.3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	23'815.00		24'000.00		23'624.00	
110.3301	Défalcatons	4'788.60		2'000.00		1'999.10	
110.3650.1	Aides/subv. à instit. privées	16'388.90		15'000.00		17'243.40	
110.3650.2	Subventions Village et Sociétés dév.	16'960.55		16'000.00		15'645.00	
110.3900	Imputation interne loyer bureau communal	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
110.4310.1	Emoluments permis de construire		21'783.30		15'000.00		19'773.55
110.4310.2	Emoluments administratif		5'865.00		5'000.00		5'935.00
110.4320	Rémunération agence postale		12'609.35		12'000.00		13'817.70
110.4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		5'604.25		5'000.00		8'147.80
110.4350	Ventes: photoc.et divers				200.00		128.00
110.4360	Remboursements de tiers		34'417.35		5'000.00		16'749.90
110.4521	Part des Pompes funèbres Vallée de Joux		4'800.00		4'000.00		4'800.00
110.4522	Part du groupement scolaire Vallée de Joux		24'000.00		24'000.00		22'000.00
110.4525	Part. ValRégieEaux		22'000.00		22'000.00		20'000.00
110.4900	Imput. interne: contrôle hab.		10'000.00		10'000.00		10'000.00
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	57'598.25		52'500.00		55'093.35	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	57'598.25		52'500.00		55'093.35	
150.3510	Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique	8'787.50		8'500.00		8'645.00	
150.3523	Part.école de musique	5'507.00		5'000.00		8'436.00	
150.3523.1	Part. Val TV	23'103.75		20'000.00		19'145.35	
150.3523.2	Part. Espace Horloger	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
150.3523.3	Part. sur manifestation régionale	4'200.00		3'000.00		2'867.00	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME ET SPORTS	309'876.39	69'517.65	289'500.00	44'000.00	287'295.85	61'067.85
160	TOURISME ET SPORTS	309'876.39	69'517.65	289'500.00	44'000.00	287'295.85	61'067.85
160.3523	Part.au Centre sportif V. Joux	199'795.39		202'200.00		182'586.30	
160.3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)	22'432.90				27'708.00	
160.3523.1	Part sur manifestations régionales	2'370.00		5'000.00		1'400.00	
160.3658	Aides/subv. à instit. privées	19'036.10		16'000.00		12'919.55	
160.3658.1	Part abon. téléskis V.J.	1'500.00		2'000.00		3'150.00	
160.3658.2	Subvention à V.J.T.	24'182.00		24'300.00		33'532.00	
160.3658.3	V.J.T. part de la taxe de séjour	32'000.00		32'000.00		20'000.00	
160.3658.4	Part fonds régional du tourisme	4'280.00		4'000.00		3'000.00	
160.3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	4'280.00		4'000.00		3'000.00	
160.4066	Taxes de séjour		42'804.75		40'000.00		30'359.85
160.4809	Prélèvement réserve am. Centre sportif		22'432.90				27'708.00
160.4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		4'280.00		4'000.00		3'000.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	124'186.15		136'000.00		121'201.45	
180	TRANSPORTS PUBLICS	124'186.15		136'000.00		121'201.45	
180.3657	Subsides bassin no 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	124'186.15		136'000.00		112'438.35	
180.3657.1	Part communale à la ligne 10.690					8'763.10	
19	SERVICE INFORMATIQUE	61'606.75	9'000.00	70'000.00	10'000.00	61'410.50	10'012.10
190	SERVICE INFORMATIQUE	61'606.75	9'000.00	70'000.00	10'000.00	61'410.50	10'012.10
190.3110	Achats mob/mat/programmes	9'292.15		25'000.00		15'814.45	
190.3151	Entretien ordin. et programmes	52'314.60		45'000.00		45'596.05	
190.4360	Remboursements de tiers		9'000.00		10'000.00		10'012.10
2	FINANCES	1'356'222.69	5'211'616.30	751'500.00	5'061'000.00	1'010'701.51	5'502'271.34
21	IMPOTS	30'984.05	3'474'864.65	43'000.00	3'580'000.00	52'858.64	3'615'475.66
210	IMPOTS	30'984.05	3'474'864.65	43'000.00	3'580'000.00	52'858.64	3'615'475.66
210.3180	Honoraires/prest. de services	18'488.48		20'000.00		18'990.05	
210.3290	Bonifications d'intérêts	1'863.70		3'000.00		715.50	
210.3301	Défalcations sur impôts	10'631.87		20'000.00		33'153.09	
210.4001	Impôt sur le revenu		1'425'488.26		1'500'000.00		1'504'828.82
210.4002	Impôt sur la fortune		406'747.12		330'000.00		390'357.83
210.4003.1	Impôt à la source		49'939.36		50'000.00		60'518.12
210.4003.2	Impôt des frontaliers		1'254'596.35		1'200'000.00		1'193'711.25
210.4011	Impôt s/bénéfice pers. morales		50'507.70		200'000.00		102'136.90
210.4012	Impôt s/capital pers. morales		18'039.15		10'000.00		12'379.25
210.4020	Impôt foncier		131'476.00		126'000.00		124'940.00
210.4040	Droits de mutations		54'328.45		60'000.00		81'280.75
210.4050	Impôt s/succ. & donations		8'571.00		3'000.00		
210.4061	Impôt des chiens		7'500.00		6'500.00		6'300.00
210.4091	Impôt récupéré après défalcations		1'646.11		5'000.00		4'511.55
210.4101	Patentes boissons et tabacs		621.45		500.00		1'871.45
210.4221	Intérêts moratoires		21'831.00		10'000.00		12'886.52
210.4310	Frais de poursuite		1'941.33		2'000.00		2'035.29
210.4411	Part à l'impôt s/gains immob.		35'249.75		55'000.00		106'598.70
210.4510	Participation/rembt (RIE III)		6'381.62		22'000.00		11'119.23
22	SERVICE FINANCIER	707'381.00	1'736'751.65	708'500.00	1'481'000.00	625'612.00	1'886'795.68
220	SERVICE FINANCIER	707'381.00	1'736'751.65	708'500.00	1'481'000.00	625'612.00	1'886'795.68
220.3210	Intérêts dettes à court terme			500.00			
220.3520	Fonds péréquation					690'113.00	
220.3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune					-70'000.00	
220.3520.02	Compensation des charges des villes	523'756.00		524'000.00			
220.3520.04	Péréquation des ressources, prélèvement conjoncturels	180'625.00		181'000.00			
220.3521	Fonds péréq. décompte année précédente					2'499.00	
220.3805	Droit du Risoud: attrib.s/rés.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
220.4220	Revenus capitaux patrim.fin.		111'103.65		110'000.00		115'905.03
220.4360	Créance récupérée après défalcation				500.00		
220.4412	Part à la taxe CO2				1'000.00		713.65
220.4510.02	Péréquation de besoins structurels		327'502.00		327'500.00		
220.4520	Fonds péréquation						257'824.00
220.4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		50'000.00		100'000.00		150'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente		3'582.00				38'216.00
220.4521	Retour/dép. thématique						657'777.00
220.4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune						196'000.00
220.4521.02	Retour/dép. thématique aug. budget selon préavis 05/2024						406'000.00
220.4521.03	Péréquation des ressources, solidarité principale		653'797.00		654'000.00		
220.4521.06	Compensation transitoire		288'100.00		288'000.00		
220.4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		302'667.00				64'360.00
23	AMORT/RESERVES NON VENTILES	617'857.64				332'230.87	
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES	617'857.64				332'230.87	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.	617'857.64				332'230.87	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'873'121.94	1'776'649.60	1'453'950.00	1'208'720.00	1'536'788.41	1'199'486.68
32	FORETS ET ALPAGES	1'386'207.03	1'366'581.25	932'800.00	808'500.00	1'149'814.19	803'348.98
321	FORETS COMMUNALES	1'105'352.51	997'280.92	771'000.00	590'000.00	1'022'400.74	586'498.55
321.3011	Traitement	216'850.35		245'000.00		247'712.60	
321.3030	Assurances sociales	20'448.05		23'000.00		23'453.95	
321.3040	Caisse de retraite	26'627.05		38'000.00		34'855.45	
321.3050	Assurances accidents et mal.	11'541.00		14'500.00		14'106.80	
321.3060	Indemnités/remboursés frais	11'913.05		16'000.00		15'931.10	
321.3100	Imprimés/fournitures de bureau	2'715.45		4'000.00		4'610.50	
321.3110	Achats: mobilier/mach./véhic.	4'710.00		5'000.00		4'646.20	
321.3120	Assurance incendie	475.00		500.00		475.00	
321.3124	Achats: carburants	6'813.85		10'000.00		5'787.65	
321.3134	Achats: fournitures/équipements	9'175.96		8'500.00		6'782.45	
321.3146	Entr. forêts/chem./refuges	20'634.56		30'000.00		9'330.65	
321.3146.1	Entretien chemin augmentation budget préavis 10/2024	3'290.00				141'769.10	
321.3150	Entretien machines/véhicules	9'144.65		7'000.00		6'072.65	
321.3188	Travaux effectués par tiers	606'495.62		320'000.00		457'420.14	
321.3192	Assurances sur véhicules	2'983.70		3'000.00		2'983.70	
321.3193	Cotisations et participations à des institutions	12'533.55		7'500.00		7'462.80	
321.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
321.3805	Attribution à réserve Droit du Risoud	100'000.67					
321.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
321.4355.1	Vente bois de service/grumes		663'134.65		350'000.00		315'305.95
321.4355.3	Vente bois de feu/piquets		26'415.00		20'000.00		19'215.20
321.4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		88'352.00		70'000.00		76'492.55
321.4360	Remboursements de tiers		14'073.50		25'000.00		20'151.80
321.4510	Part. Canton: soins culturaux		39'717.10		50'000.00		66'395.05
321.4511	Part Canton subvention DGE-Forêts préavis 10/2024		100'000.67				
321.4512	Part. Canton llôts vieux bois				10'000.00		
321.4518	Part. Canton: frais des triages		65'588.00		65'000.00		65'588.00
321.4805	Prélèvement réserve générale						23'350.00
323	ALPAGES	259'089.52	326'875.33	133'050.00	191'500.00	102'883.70	187'690.43
323.3011	Traitement	7'077.20		10'000.00		4'076.90	
323.3030	Assurances sociales	645.50		1'000.00		354.35	
323.3040	Caisse de retraite	1'048.20		1'700.00		578.75	
323.3050	Assurances accidents et maladie	354.90		500.00		212.10	
323.3060	Indemnisation/remboursement frais	189.10		300.00		167.15	
323.3120	Assurance incendie	15'192.00		17'000.00		15'183.75	
323.3146	Entretien des chalets	96'187.72		95'000.00		58'455.15	
323.3185	Honoraires/frais d'études					17'505.55	
323.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	900.00		3'000.00		1'800.00	
323.3312	Amortissements	39'150.00		4'550.00		4'550.00	
323.3313	Amortissements suite préavis Le Bonhomme 01/2022	98'344.90					
323.4231	Loyer : Orange antenne		9'000.00		9'000.00		9'000.00
323.4232	Loyers champs/cabanes/gent.		13'420.00		13'000.00		13'467.50
323.4271	Location		152'524.00		155'000.00		152'524.00
323.4351	Vente électricité		14'464.48		14'000.00		12'698.93
323.4360	Rembt tiers		39'121.95		500.00		
323.4805	Prélèvement réserve générale		98'344.90				
324	HANGAR A PLAQUETTES	21'765.00	42'425.00	28'750.00	27'000.00	24'529.75	29'160.00
324.3141	Entretien bâtiment/ECA/divers	315.00		2'500.00		1'579.75	
324.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	3'800.00		8'600.00		5'300.00	
324.3311	Amortissements	17'650.00		17'650.00		17'650.00	
324.4231	Loyer		42'425.00		27'000.00		29'160.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	486'914.91	410'068.35	521'150.00	400'220.00	386'974.22	396'137.70
351	HOTEL DE VILLE	46'936.00	35'345.35	63'000.00	34'000.00	38'481.05	33'538.80
351.3110	Achats mobilier/mach./matériel	20'800.60		30'000.00		9'317.65	
351.3120	Eau, chauffage, ECA, assurances	18'123.50		20'000.00		17'817.75	
351.3141	Entretien bâtiment	3'766.00		8'000.00		4'162.15	
351.3150	Entretien mob./mach./mat.I	4'245.90		5'000.00		7'183.50	
351.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		24'000.00
351.4360	Remboursements de tiers		11'345.35		10'000.00		9'538.80
352	HANGAR DU SECHEY	6'732.28	48'000.00	9'000.00	48'000.00	6'263.85	48'000.00
352.3110	Achat matériel/outillage	52.35		1'000.00			
352.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	2'593.33		6'000.00		4'162.45	
352.3141	Entretien du bâtiment	4'086.60		2'000.00		2'101.40	
352.4271	Loyer des Pompes funèbres		8'000.00		8'000.00		8'000.00
352.4901	Imputation interne/locations forêts et routes		40'000.00		40'000.00		40'000.00
3521	HANGAR DU LIEU/CENTRALE DE CHAUFFAGE	36'625.20	48'178.65	42'000.00	44'000.00	45'437.15	44'449.00
3521.3110	Achats mob/matériel			500.00		447.55	
3521.3120	ECA/divers	2'541.80		3'500.00		2'515.15	
3521.3141	Entretien bâtiment	4'133.40		2'000.00		5'624.45	
3521.3150	Entretien mobilier/matériel/installation	2'800.00		2'500.00			
3521.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	4'950.00		11'300.00		6'850.00	
3521.3312	Amortissements	22'200.00		22'200.00		30'000.00	
3521.4231	Loyer		25'200.00		24'000.00		24'000.00
3521.4360	Remboursements de tiers		2'978.65				449.00
3521.4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3522	HANGAR DES CHARBONNIERES	525.00		600.00		525.00	
3522.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	525.00		600.00		525.00	
353	COLLEGES	135'008.25	126'367.95	107'200.00	120'820.00	77'156.13	122'337.95
353.3011	Traitement conciergerie	21'289.60		21'000.00		22'321.00	
353.3030	Assurances sociales	1'984.70		2'000.00		2'100.35	
353.3040	Caisse de retraite	3'138.55		3'500.00		3'367.50	
353.3050	Assurances accidents et maladie	670.10		800.00		753.00	
353.3060	Indemnisation/remboursement frais	898.10		1'000.00		994.55	
353.3110	Achats mob/mat.	2'100.30		5'000.00		355.50	
353.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	51'661.70		45'000.00		37'403.38	
353.3141	Entretien des bâtiments	44'224.80		20'000.00		5'719.50	
353.3150	Entretien mobilier/matériel	2'500.40		2'000.00		3'463.50	
353.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	140.00		500.00		677.85	
353.3312	Amortissements	6'400.00		6'400.00			
353.4271	Loyers appartements/garages		83'960.00		81'500.00		83'420.00
353.4271.1	Loyer classes au grpt primaire		25'120.00		25'120.00		24'400.00
353.4350	Remboursement frais de chauffage et divers		15'999.80		14'000.00		14'517.95
353.4360	Remboursements de tiers		1'288.15		200.00		
354	EGLISES	70'251.73	2'903.15	73'400.00	2'000.00	32'992.06	2'400.00
354.3011	Traitement concierges	10'026.55		7'000.00		9'244.20	
354.3030	Assurances sociales	926.20		700.00		817.95	
354.3040	Caisse de retraite	1'367.60		1'200.00		1'382.35	
354.3050	Assurances accidents et maladie	302.00		300.00		292.95	
354.3060	Indemnisation/remboursement frais	333.40		200.00		339.00	
354.3110	Achat matériel/machines/divers	440.03		4'000.00		396.30	
354.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	13'720.20		12'000.00		10'893.50	
354.3141	Entretien des bâtiments	3'061.15		5'000.00		4'641.70	
354.3141.1	Entretien des orgues	1'390.59		4'000.00		2'152.00	
354.3141.2	Entretien matériel machines	18'384.01		18'000.00		2'032.11	
354.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	700.00		1'400.00		800.00	
354.3312	Amortissements	19'600.00		19'600.00			
354.4231	Loyer		2'700.00		2'000.00		2'400.00
354.4360	Remboursements de tiers		203.15				

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355	BATIMENT BUREAU COMMUNAL	30'846.90	62'439.80	45'300.00	61'800.00	42'462.30	60'614.95
355.3011	Traitement	3'866.10		3'000.00		7'031.40	
355.3030	Assurances sociales	371.20		300.00		642.50	
355.3040	Caisse de retraite	583.25		600.00		1'062.50	
355.3050	Assurances accidents et maladie	126.85		200.00		230.10	
355.3060	Indemnisation/remboursement frais	172.60		200.00		315.80	
355.3110	Achats mob/mat.			4'000.00			
355.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	12'661.50		15'000.00		13'114.50	
355.3141	Entretien bâtiment	10'330.80		18'000.00		17'348.35	
355.3150	Entretien mobilier/matériel installation	2'734.60		4'000.00		2'717.15	
355.4271	Loyers appartements/places parc		19'800.00		19'800.00		19'800.00
355.4350	Remboursement frais chauffage et divers		12'639.80		12'000.00		10'814.95
355.4900	Imputation interne loyer bureau communal		30'000.00		30'000.00		30'000.00
356	STAND DE TIR	3'110.00	6'298.00	6'000.00	6'000.00	5'991.95	6'246.00
356.3141	Entretien bâtiment et divers	110.00		3'000.00		2'991.95	
356.3650.1	Aides & subv. à instit. privées	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
356.4360	Rembt tiers + convention C. Chenit et Abbaye		6'298.00		6'000.00		6'246.00
357	ABRI PROTECTION CIVILE LES CHARBONNIERES	27'198.80	9'529.00	25'800.00	9'500.00	10'720.13	8'029.00
357.3011	Salaire concierge	1'902.75		3'000.00		2'934.30	
357.3030	Charges sociales	165.90		300.00		271.40	
357.3040	Caisse de retraite	280.75		600.00		444.10	
357.3050	Assurances accidents et maladie	55.80		200.00		97.20	
357.3060	Indemnisation/remboursement frais	84.00		100.00		119.10	
357.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	17'963.70		9'000.00		6'854.03	
357.3141	Entretien et divers	1'325.90		7'000.00			
357.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	120.00		300.00			
357.3312	Amortissement	5'300.00		5'300.00			
357.4271	Locations		9'529.00		9'500.00		8'029.00
3571	ABRI PROTECTION CIVILE/WC PUBLICS LE LIEU	8'871.65	9'600.00	11'800.00	9'600.00	9'573.55	9'600.00
3571.3011	Traitement concierge	5'127.75		3'500.00		6'290.80	
3571.3030	Assurances sociales	476.90		300.00		585.05	
3571.3040	Caisse de retraite	749.80		600.00		952.15	
3571.3050	Assurances accidents et maladie	160.00		200.00		209.50	
3571.3060	Indemnisation/remboursement frais	225.00		200.00		230.65	
3571.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	1'086.40		2'000.00		1'036.35	
3571.3141	Entretien et divers	1'045.80		5'000.00		269.05	
3571.4271	Locations		9'600.00		9'600.00		9'600.00
358	BUVETTE, TERRAIN FOOT/WC PUBLICS LES CHARBONNIERES	13'344.55	450.00	14'400.00	200.00	11'924.40	
358.3011	Traitement	4'910.05		2'500.00		4'273.30	
358.3030	Assurances sociales	433.20		250.00		374.40	
358.3040	Caisse de retraite	736.15		500.00		645.60	
358.3050	Assurances accidents et maladie	147.65		150.00		134.00	
358.3060	Indemnisation/remboursement frais	214.30		200.00		193.70	
358.3120	Assurance incendie, eau, épuration	778.20		800.00		623.05	
358.3141	Entretien bâtiment	800.00		3'000.00		3'154.60	
358.3141.1	Entretien terrain et machines	5'325.00		7'000.00		2'525.75	
358.4231	Loyer				200.00		
358.4271	Location		450.00				
3590	LOCAL DES SOCIETES LE LIEU	98'616.30	43'791.25	107'200.00	45'600.00	92'376.35	43'262.00
3590.3011	Traitement concierge	40'035.80		40'000.00		32'801.95	
3590.3030	Assurances sociales	3'709.00		3'800.00		3'136.00	
3590.3040	Caisse de retraite	5'986.50		6'500.00		4'950.35	
3590.3050	Assurances accidents et maladie	1'260.65		1'400.00		1'123.80	
3590.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'745.90		1'500.00		1'448.65	
3590.3110	Achats mob/matériel	2'735.85		3'000.00		1'062.75	
3590.3120	Chauffage - électricité/ECA/tél.	32'231.50		33'000.00		31'819.95	
3590.3141	Entretien bâtiment-install. techniques	10'911.10		18'000.00		16'032.90	
3590.4231	Locations		27'728.00		30'000.00		28'662.00
3590.4271.1	Loyer groupement scolaire		13'600.00		13'600.00		13'600.00
3590.4360	Remboursements de tiers		2'463.25		2'000.00		1'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3591	CONGELATEUR	8'388.10	11'418.00	12'450.00	13'000.00	11'804.95	11'960.00
3591.3011	Traitement surveillant	539.25		1'000.00		283.00	
3591.3030	Assurances sociales	49.95		100.00		27.25	
3591.3040	Caisse de retraite	69.50		200.00		41.10	
3591.3050	Assurances accidents et maladie	15.70		50.00		9.75	
3591.3060	Indemnisation/remboursement frais	15.05		100.00		13.50	
3591.3120	Electricité	7'449.40		8'000.00		8'714.75	
3591.3141	Entretien bâtiment-mat. technique/ ass.	249.25		3'000.00		2'715.60	
3591.4231	Locations		11'418.00		13'000.00		11'960.00
3592	VILLAGEOISE	460.15	5'747.20	3'000.00	5'700.00	1'265.35	5'700.00
3592.3141	Entretien bâtiment-install. techniques/ ass.	460.15		3'000.00		1'265.35	
3592.4231	Locations		5'700.00		5'700.00		5'700.00
3592.4360	Remboursements de tiers		47.20				
4	TRAVAUX	1'438'634.50	659'454.69	1'460'280.00	499'500.00	2'198'342.65	758'876.75
42	URBANISME	103'211.02	57'930.80	50'200.00	7'600.00	20'959.74	7'600.00
420	URBANISME	103'211.02	57'930.80	50'200.00	7'600.00	20'959.74	7'600.00
420.3142	Aménagement, entretien	7'436.15		6'000.00		1'494.00	
420.3143	Aménagement Mobilité régionale	1'452.47		10'000.00		4'198.24	
420.3185	Honoraires aménagt/plans de zone	33'791.60		10'000.00		1'750.00	
420.3185.1	Honoraires planification énergétique					5'617.50	
420.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	11'200.00		24'200.00		7'900.00	
420.3320	Amortissement aménagement place EdR	49'330.80					
420.4360	Places amarrages		8'600.00		7'600.00		7'600.00
420.4805	Prélèvement réserve générale		49'330.80				
43	ROUTES	877'097.64	181'433.30	912'400.00	84'000.00	1'713'167.40	318'855.45
430	ROUTES	877'097.64	181'433.30	912'400.00	84'000.00	1'713'167.40	318'855.45
430.3011	Traitement	161'965.70		177'000.00		212'932.95	
430.3012	Salaires personnel occasionnel	1'695.00		5'000.00			
430.3030	Assurances sociales	14'569.20		16'500.00		20'221.45	
430.3040	Caisse de retraite	21'704.65		30'000.00		28'550.00	
430.3050	Assurances mal.et accidents	5'120.30		6'000.00		7'728.05	
430.3060	Indemnisation/remboursement frais	2'823.45		4'000.00		4'332.85	
430.3110	Achats matériel/mach./véhic.	66'759.42		54'000.00		3'380.90	
430.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	9'206.40		8'000.00		8'908.34	
430.3123	Eclairage public (consommation kwh)	15'872.70		18'000.00		23'765.40	
430.3124	Achats carburants	7'788.35		12'000.00		9'776.90	
430.3130	Achats fourn./ marchandises	3'629.90		5'000.00		5'350.45	
430.3142	Entretien réseau routier	275'683.85		270'000.00		344'636.35	
430.3142.1	Ent. rte augm. budget préavis 02.2023					84'081.15	
430.3142.3	Réfection Rues Gare et Puits Le Lieu préavis 05/2024					737'962.80	
430.3143.1	Matériel signalisation	16'894.15		25'000.00		22'662.70	
430.3143.2	Entretien et fournitures éclairage public	49'763.40		40'000.00		40'598.05	
430.3150	Entretien matériel/mach./véhic.	8'450.90		18'000.00		16'194.30	
430.3185	Honoraires/frais d'études					5'299.20	
430.3189	Déneigement	65'713.71		120'000.00		71'565.76	
430.3192	Taxes sur véhicules à moteur + ass.	5'964.05		5'700.00		5'619.80	
430.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	9'392.51		26'200.00		10'600.00	
430.3311	Amortissements route de Gare Le Lieu			23'000.00		23'000.00	
430.3312	Amortissements réf. rte et carrefour Le Séchey	16'000.00		23'000.00			
430.3313	Ammortissements réf.et am. Grand-Rue/Gare/Rue du Puits	92'100.00					
430.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3902	Imputation interne/location hangar Le Lieu	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.4350	Vente gravière/factor. serv.		6'523.00		25'000.00		15'224.00
430.4360	Remboursements de tiers		103'257.80		2'000.00		48'205.20
430.4524	Part. Eco bois sur frais personnel		9'652.50		7'000.00		8'426.25
430.4803	Prélèvement fond de renouvellement véhicules		62'000.00		50'000.00		
430.4805	Prélèvement réserve générale						247'000.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PARCS, PLACES, CIMETIERES	29'121.40	800.00	43'350.00	200.00	26'819.85	4'000.00
440	CIMETIERES	20'701.75	800.00	25'300.00	200.00	1'570.00	4'000.00
440.3120	Assurance incendie/eau	70.00		500.00		70.00	
440.3145	Entretien des cimetières	3'751.75		5'000.00			
440.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	2'180.00		5'100.00		1'500.00	
440.3311	Amortissements dés. cimetière Les Charbonnières	14'700.00		14'700.00			
440.4360	Remboursements de tiers		800.00		200.00		4'000.00
441	PARCS, PROMENADE ET FONTAINES	8'419.65		18'050.00		25'249.85	
441.3120	Assurances ECA	25.00		50.00		25.00	
441.3145	Entretien des places et fontaines	8'394.65		18'000.00		25'224.85	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	183'440.24	173'526.39	204'010.00	162'000.00	192'901.55	183'940.85
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	183'440.24	173'526.39	204'010.00	162'000.00	192'901.55	183'940.85
450.3011	Traitement	34'785.45		32'000.00		33'623.85	
450.3030	Assurances sociales	3'298.85		3'000.00		3'240.45	
450.3040	Caisse de retraite	4'974.60		5'300.00		5'055.30	
450.3050	Assurances accidents et maladie	1'093.95		110.00		1'159.05	
450.3060	Indemnisation/remboursement frais	672.30		800.00		899.10	
450.3161	Loyer Ecopoint Les Charbonnières	4'800.00		4'800.00			
450.3220	Intérêts dettes moyen/long terme			2'600.00		1'650.00	
450.3311	Amortissements			10'400.00		10'400.00	
450.3521	Participation frais Vallée de Joux	129'571.59		140'000.00		119'614.50	
450.3526.2	Déchets divers commune	4'243.50		5'000.00		17'259.30	
450.4341	Rétrocession Valorsa		26'950.00		30'000.00		28'031.00
450.4342	Taxe d'utilisation		93'949.49		90'000.00		95'353.05
450.4360	Remboursements de tiers		3'184.90		2'000.00		18'220.80
450.4361	Traitement du personnel (re-factoration)		45'192.00		40'000.00		42'336.00
450.4809	Prélèvement réserve déchets		4'250.00				
46	EGOUTS/EPURATION	245'764.20	245'764.20	250'320.00	245'700.00	244'494.11	244'480.45
460	EGOUTS/EPURATION	245'764.20	245'764.20	250'320.00	245'700.00	244'494.11	244'480.45
460.3011	Traitement	23'326.30		23'000.00		20'156.70	
460.3030	Assurances sociales	2'238.85		2'200.00		1'922.25	
460.3040	Caisse de retraite	3'366.90		3'800.00		2'982.10	
460.3050	Assurances accidents et maladie	743.50		800.00		678.65	
460.3060	Indemnisation/remboursement frais	487.00		500.00		478.90	
460.3110	Achats matériel/machines	7'892.12				4'353.72	
460.3120	Chauffage/électricité/eau/ECA	17'740.22		18'000.00		16'760.34	
460.3130	Achats fourn./marchandises	7'798.91		5'000.00		6'401.00	
460.3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'498.25		8'000.00		7'677.00	
460.3140	Entretien stations/réseaux	87'382.80		100'000.00		118'541.65	
460.3185	Honoraires/plan	13'577.70		20'000.00		9'385.15	
460.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	3'050.00		6'800.00		4'200.00	
460.3311	Amortissements	29'720.00		29'720.00		26'520.00	
460.3312	Amortissements complémentaires	7'144.80					
460.3526	Participation à STEP du Pont	33'796.85		32'500.00		14'436.65	
460.3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)					10'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement		7'127.55		5'000.00		15'510.00
460.4342	Taxes d'utilisation		217'915.90		220'000.00		218'751.70
460.4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'528.25		8'500.00		8'486.25
460.4360	Remboursements de tiers		192.50		200.00		1'732.50
460.4809	Prélèvement réserve épuration		12'000.00		12'000.00		
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	549'356.39		560'480.00		506'508.87	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	377'810.77		389'820.00		334'855.52	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	377'810.77		389'820.00		334'855.52	
510.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	377'810.77		389'820.00		334'855.52	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	150'684.76		149'460.00		150'830.45	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	150'684.76		149'460.00		150'830.45	
520.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	150'684.76		149'460.00		150'830.45	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'250.60		1'200.00		1'173.90	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'250.60		1'200.00		1'173.90	
540.3522	Participation O.P.	1'250.60		1'200.00		1'173.90	
58	TEMPLES ET CULTES	19'610.26		20'000.00		19'649.00	
580	TEMPLES ET CULTES	19'610.26		20'000.00		19'649.00	
580.3012	Traitement des organistes	5'398.80		3'000.00		2'750.00	
580.3130	Fournitures pour cultes			300.00			
580.3652.1	Particip. à Salle Paroisse	2'976.15		5'000.00		2'881.00	
580.3652.2	Particip. à Paroisse cath.	11'235.31		11'700.00		14'018.00	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	333'791.02	114'222.58	321'700.00	65'900.00	273'342.15	107'074.97
61	CORPS DE POLICE	134'512.00	670.00	134'500.00		94'761.00	11'335.00
610	CORPS DE POLICE	134'512.00	670.00	134'500.00		94'761.00	11'335.00
610.3511.1	Participation Gendarmerie	134'512.00		134'500.00		109'761.00	
610.3520.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune					-15'000.00	
610.4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		670.00				11'335.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	24'541.67	4'170.00	40'000.00	5'000.00	31'060.17	13'154.90
620	CONTROLE DES HABITANTS	24'541.67	4'170.00	40'000.00	5'000.00	31'060.17	13'154.90
620.3187	Emoluments cantonal/fédéral					3'154.90	
620.3521	Participation frais C.H. Vallée de Joux	14'541.67		30'000.00		17'905.27	
620.3900	Imputation int.: part Administratif	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
620.4310	Emoluments		4'170.00		5'000.00		7'965.00
620.4350	Remboursement divers						5'189.90
63	POLICE SANITAIRE	12'788.35		20'750.00		12'123.10	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	12'788.35		20'750.00		12'123.10	
633.3527	Incinération des déchets carnés	12'788.35		20'750.00		12'123.10	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	103'831.85	108'801.65	62'550.00	60'900.00	74'026.30	80'917.80
640	SERVICE INTERCOMM. POMPES FUN.	96'964.25	106'214.55	58'700.00	58'700.00	70'257.15	79'185.20
640.3011	Traitement	73'216.50		44'000.00		58'114.10	
640.3030	Assurances sociales	6'665.40		4'200.00		5'141.50	
640.3040	Caisse de retraite	6'869.40		7'000.00		4'535.55	
640.3050	Assurances accidents et maladie	2'057.90		1'500.00		1'402.15	
640.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'028.70		2'000.00		1'063.85	
640.3110	Achats matériel	7'126.35					
640.4520	Particip. des Pompes funèbres		106'214.55		58'700.00		79'185.20
641	INHUMATIONS COMMUNALES	6'867.60	2'587.10	3'850.00	2'200.00	3'769.15	1'732.60
641.3011	Traitement	3'270.80		1'000.00		1'176.75	
641.3030	Assurances sociales	345.70		100.00		104.25	
641.3040	Caisse de retraite	451.10		200.00		178.55	
641.3050	Assurances accidents et maladie	112.15		50.00		37.35	
641.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'978.65		1'500.00		2'071.70	
641.3180	Particip. aux services fun.	709.20		1'000.00		200.55	
641.4360	Remboursements de tiers				200.00		
641.4520	Participation PFVJ		2'587.10		2'000.00		1'732.60
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	40'658.75		46'000.00		44'277.48	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	40'658.75		46'000.00		44'277.48	
650.3521	Participation SDIS Vallée de Joux	40'658.75		46'000.00		44'277.48	
66	PROTECTION CIVILE	17'458.40	580.93	17'900.00		17'094.10	1'667.27
660	PROTECTION CIVILE	17'458.40	580.93	17'900.00		17'094.10	1'667.27
660.3521	Part à l'organis. région. Nord-Vaudois	17'458.40		17'900.00		17'094.10	
660.4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		580.93				1'667.27

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	COHESION SOCIALE	1'075'173.95	16'889.70	1'093'000.00		996'222.75	105'800.53
71	SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	186'904.95	14'730.00	204'900.00		188'559.15	45'117.45
710	SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL	186'904.95	14'730.00	204'900.00		188'559.15	45'117.45
710.3525	Part. Centre de rencontre (Lascène)	23'500.00		23'500.00		22'000.00	
710.3526	Part. frais déchets	1'649.75		2'000.00		1'388.50	
710.3650	Aides & subventions (IDEA, ProSenectute, petite enfance)	11'390.20		15'000.00		13'350.65	
710.3655	Subvention à institution (AJOVAL)	145'740.00		159'800.00		147'270.00	
710.3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'625.00		4'600.00		4'550.00	
710.4520.2	AJOVAL décompte année précédente		14'730.00				45'117.45
72	PREVOYANCE SOCIALE	888'269.00	2'159.70	888'100.00		807'663.60	60'683.08
720	PREVOYANCE SOCIALE	888'269.00	2'159.70	888'100.00		807'663.60	60'683.08
720.3510	Part. prévisionnelle facture sociale	883'144.00		883'000.00		827'613.60	
720.3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune					-25'000.00	
720.3525.1	Part. Centre social régional (CSR)	500.00		500.00		500.00	
720.3525.2	Part. Agence d'assurance sociale (AAS)	4'625.00		4'600.00		4'550.00	
720.4510	Facture sociale, décompte année précédente		2'159.70				60'107.80
720.4520.1	Part. Agence d'assurance sociale décompte année précédente						575.28
8	SERVICES INDUSTRIELS	251'808.80	259'308.80	240'000.00	247'500.00	245'249.30	252'749.30
81	SERVICE DES EAUX	251'808.80	251'808.80	240'000.00	240'000.00	245'249.30	245'249.30
811	SERVICE DES EAUX LE LIEU/ESSERTS DE RIVES/LES CHARB.	251'808.80	251'808.80	240'000.00	240'000.00	245'249.30	245'249.30
811.3521	Part à ValRégIEaux	251'808.80		240'000.00		245'249.30	
811.4271	Abonnements (compteurs/U.L.)		92'050.95		90'000.00		90'585.05
811.4351	Vente d'eau		159'757.85		150'000.00		154'664.25
82	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820.4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'480'518.82	325'402.30	1'435'500.00	236'200.00	1'428'217.67	275'018.70
2	FINANCES	1'356'222.69	5'211'616.30	751'500.00	5'061'000.00	1'010'701.51	5'502'271.34
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'873'121.94	1'776'649.60	1'453'950.00	1'208'720.00	1'536'788.41	1'199'486.68
4	TRAVAUX	1'438'634.50	659'454.69	1'460'280.00	499'500.00	2'198'342.65	758'876.75
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	549'356.39		560'480.00		506'508.87	
6	POLICE	333'791.02	114'222.58	321'700.00	65'900.00	273'342.15	107'074.97
7	COHESION SOCIALE	1'075'173.95	16'889.70	1'093'000.00		996'222.75	105'800.53
8	SERVICES INDUSTRIELS	251'808.80	259'308.80	240'000.00	247'500.00	245'249.30	252'749.30
	TOTALISATION	8'358'628.11	8'363'543.97	7'316'410.00	7'318'820.00	8'195'373.31	8'201'278.27
	Résultat	4'915.86		2'410.00		5'904.96	
Tableau synthétique des amortissements et attributions extraordinaires							
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES		617'857.64			332'230.87	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.		617'857.64			332'230.87	
230.3809.1	Attribution réserve générale						
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 16 juin 2026							
Conseil communal du Lieu				Municipalité du Lieu			
La Présidente		Le Secrétaire		La Syndique		Le Boursier	
Caroline Penseyres		Jérémié Golay		Sylvie Aubert Bruhlmann		Yves Chenaux	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3001	Traitements/vacations	216'847.20		190'000.00		195'491.90	
3003	Traitements/rapports	10'382.85		14'000.00		17'229.90	
3011	Traitement	886'813.40		870'000.00		918'059.80	
3012	Salaires du personnel occasionnel	8'413.80		13'000.00		4'150.00	
3030	Assurances sociales	102'246.90		100'750.00		105'387.25	
3040	Caisse de retraite	149'818.50		170'700.00		161'041.50	
3050	Assurances accidents et maladie	31'904.70		35'760.00		35'845.80	
3060	Indemnisation/remboursement frais	40'626.45		45'600.00		46'525.90	
3069	Indemnité/salaires non soumis	56'135.80		43'000.00		48'624.60	
3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	9'760.95		14'000.00		16'066.10	
3101	Imprimés/fournitures de bureau	4'788.50		8'000.00		8'144.75	
3102.1	Journaux/documentation/annonces	8'665.15		12'000.00		11'789.25	
3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	122'897.42		137'500.00		45'585.37	
3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	219'043.20		214'950.00		190'822.04	
3123	Eclairage public (consommation kwh)	15'872.70		18'000.00		23'765.40	
3124	Achats: carburants	14'602.20		22'000.00		15'564.55	
3130	Achats fournitures & marchandises	11'428.81		10'300.00		11'751.45	
3134	Achats: march./plantons/arbres	9'175.96		8'500.00		6'782.45	
3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'498.25		8'000.00		7'677.00	
3140	Entretien stations/réseaux	87'382.80		100'000.00		118'541.65	
3141	Entretien bâtiment	84'819.95		99'500.00		67'606.75	
3141.1	Entretien des orgues	6'715.59		11'000.00		4'677.75	
3141.2	Entretien matériel machines	18'384.01		18'000.00		2'032.11	
3142	Entretien réseau routier	283'120.00		276'000.00		346'130.35	
3142.1	Entretien route augmentation budget					84'081.15	
3142.3	Réfection Rues Gare et Puits Le Lieu préavis 05/2024					737'962.80	
3143	Entretien:signal.rout./éclair.publ	1'452.47		10'000.00		4'198.24	
3143.1	Fourniture et entretien signalisation	16'894.15		25'000.00		22'662.70	
3143.2	Entretien et fournitures éclairage public	49'763.40		40'000.00		40'598.05	
3145	Entretien des cimetières	12'146.40		23'000.00		25'224.85	
3146	Entretien forêts/chemins/refuges	116'822.28		125'000.00		67'785.80	
3146.1	Entretien refuge selon préavis (Bambois)	3'290.00				141'769.10	
3150	Entretien mobilier/mach. de bureau	29'876.45		38'500.00		35'631.10	
3151	Entretien mobilier/mat.bureau	52'314.60		48'500.00		46'424.05	
3161	Loyer Ecopoint	4'800.00		4'800.00			
3170	Réceptions/manifestations/course	22'136.80		22'000.00		27'728.00	
3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./tél./ports	33'468.86		37'000.00		34'381.47	
3181	Frais poste (agence) achat pour revente	5'505.40		5'000.00		8'713.05	
3185	Honoraires/frais d'études	67'023.10		45'000.00		48'047.00	
3185.1	Frais étude fusion des communes					12'524.55	
3186	Primes assur:tiers/choses/RC	17'482.70		21'000.00		17'387.10	
3187	Emoluments	150.70		2'000.00		5'782.80	
3188	Transp./Débard./Ecorç./etc.(tiers)	606'495.62		320'000.00		457'420.14	
3189	Déneigement	65'713.71		120'000.00		71'565.76	
3192	Taxes sur véhicules à moteur	8'947.75		8'700.00		8'603.50	
3193	Cotisations à des institutions	25'065.45		22'500.00		19'674.70	
3193.1	Cotisation et participation à ADAEV	23'815.00		24'000.00		23'624.00	
3210	Intérêts des dettes à court terme			500.00			
3220	Intérêts dettes moyen/long terme	36'432.51		90'000.00		41'277.85	
3290	Bonifications d'intérêts	1'863.70		3'000.00		715.50	
3301	Défalcations	15'420.47		22'000.00		35'152.19	
3302	Amortisst actions Centre sportif						
3311	Amortissements	62'070.00		95'470.00		77'570.00	
3312	Amortissements	115'794.80		81'050.00		34'550.00	
3313	Amortissements	190'444.90					
3320	Amort. suppl. patrim. admin.	667'188.44				332'230.87	
3510	Part. prévisionnelle facture sociale	891'931.50		891'500.00		836'258.60	
3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune					-25'000.00	
3511.1	Participation Gendarmerie	134'512.00		134'500.00		109'761.00	
3520	Fond péréq. horiz.ETACOM					690'113.00	
3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune					-85'000.00	
3520.02	Compensation des charges des villes	523'756.00		524'000.00			
3520.04	Péréquation des ressources, prélèvement conjoncturels	180'625.00		181'000.00			

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3521	Part organisations région. V.J., Pci et SDIS	454'039.21		473'900.00		446'639.65	
3522	Part au grpt scol.L'Abbaye/Le Lieu	529'746.13		540'480.00		486'859.87	
3523	Part.au Centre sportif V. Joux	205'302.39		207'200.00		191'022.30	
3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)	22'432.90				27'708.00	
3523.1	Part. Val TV	25'473.75		25'000.00		20'545.35	
3523.2	Part. Espace Horlogers	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
3523.3	Part. sur manifestation régionale	4'200.00		3'000.00		2'867.00	
3525	Part. Centre de rencontre (Lacsène)	23'500.00		23'500.00		22'000.00	
3525.1	Part. au CSR, dossiers ASV	500.00		500.00		500.00	
3525.2	Part. ACAS	4'625.00		4'600.00		4'550.00	
3526	Ordures mén./verre/papier/encombr.	35'446.60		34'500.00		15'825.15	
3526.2	Déchets divers commune	4'243.50		5'000.00		17'259.30	
3527	Incineration des déchets carnés	12'788.35		20'750.00		12'123.10	
3650	Aides & subventions	11'390.20		15'000.00		13'350.65	
3650.1	Aides & subv. à instit. privées	19'388.90		18'000.00		20'243.40	
3650.2	Subsides aux Villages	16'960.55		16'000.00		15'645.00	
3652.1	Particip. à la Salle de Paroisse	2'976.15		5'000.00		2'881.00	
3652.2	Particip. à Paroisse catholique	11'235.31		11'700.00		14'018.00	
3655	Subvention à institution (LAJE)	145'740.00		159'800.00		147'270.00	
3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'625.00		4'600.00		4'550.00	
3657	Subsides bassin No 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	124'186.15		136'000.00		112'438.35	
3657.1	Part communale à la ligne 10.690					8'763.10	
3658	Aides/subv. à instit. privées	19'036.10		16'000.00		12'919.55	
3658.1	Part abon. téléski V.J.	1'500.00		2'000.00		3'150.00	
3658.2	Subvention à O.T.V.J.	24'182.00		24'300.00		33'532.00	
3658.3	O.T.V.J. part de la taxe de séjour	32'000.00		32'000.00		20'000.00	
3658.4	Part fonds régional du tourisme	4'280.00		4'000.00		3'000.00	
3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
3805	Droit du Risoud: attrib. à réserve	103'000.67		3'000.00		3'000.00	
3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)					10'000.00	
3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	4'280.00		4'000.00		3'000.00	
3900	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3901	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3902	Imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
4001	Impôt sur le revenu		1'425'488.26		1'500'000.00		1'504'828.82
4002	Impôt sur la fortune		406'747.12		330'000.00		390'357.83
4003.1	Impôt à la source		49'939.36		50'000.00		60'518.12
4003.2	Impôt des frontaliers		1'254'596.35		1'200'000.00		1'193'711.25
4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		50'507.70		200'000.00		102'136.90
4012	Impôt s/capital personnes morales		18'039.15		10'000.00		12'379.25
4020	Impôt foncier		131'476.00		126'000.00		124'940.00
4040	Droits de mutations		54'328.45		60'000.00		81'280.75
4050	Impôt sur successions & donations		8'571.00		3'000.00		
4061	Impôt des chiens		7'500.00		6'500.00		6'300.00
4066	Taxes de séjour		42'804.75		40'000.00		30'359.85
4091	Impôt récupéré après défalctions		1'646.11		5'000.00		4'511.55
4101	Patentes boissons et tabacs		621.45		500.00		1'871.45
4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00
4220	Revenus capitaux patrim.financier		111'103.65		110'000.00		115'905.03
4221	Intérêts moratoires		21'831.00		10'000.00		12'886.52
4231	Loyer		148'171.00		134'900.00		134'882.00
4232	Loyers: champs/cabanes/gentiane		13'420.00		13'000.00		13'467.50
4271	Location		375'913.95		373'400.00		371'958.05
4271.1	Loyer classes au grpt primaire		38'720.00		38'720.00		38'000.00
4310	Emoluments/permis de construire		6'111.33		7'000.00		10'000.29
4310.1	Emoluments permis de construire		21'783.30		15'000.00		19'773.55
4310.2	Emoluments administratif		5'865.00		5'000.00		5'935.00
4320	Remboursement agence postale		12'609.35		12'000.00		13'817.70
4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		5'604.25		5'000.00		8'147.80
4341	Taxes de raccordement		34'077.55		35'000.00		43'541.00
4342	Taxe d'utilisation		311'865.39		310'000.00		314'104.75
4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'528.25		8'500.00		8'486.25
4350	Ventes: gravières/photocopies/verres/divers		35'162.60		51'200.00		45'874.80
4351	Vente d'eau et d'électricité		174'222.33		164'000.00		167'363.18

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4355.1	Vente bois de service/grumes		663'134.65		350'000.00		315'305.95
4355.3	Vente bois de feu		26'415.00		20'000.00		19'215.20
4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		88'352.00		70'000.00		76'492.55
4360	Remboursements de tiers		237'271.75		71'400.00		143'906.10
4361	Traitement du personnel (re-facturation)		45'192.00		40'000.00		42'336.00
4411	Part à l'impôt s/gains immobiliers		35'249.75		55'000.00		106'598.70
4412	Part à la taxe CO2				1'000.00		713.65
4510	Participation/rembt du Canton		48'258.42		72'000.00		137'622.08
4510.02	Péréquation de besoins structurels		327'502.00		327'500.00		
4511	Part Canton subvention DGE-Forêts préavis 10/2024		100'000.67				
4512	Subside du Canton				10'000.00		
4518	Part. Canton: salaire du garde		65'588.00		65'000.00		65'588.00
4520	Participation ETACOM et PFVJ		108'801.65		60'700.00		338'741.80
4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		50'000.00		100'000.00		150'000.00
4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente		3'582.00				38'791.28
4520.2	AJOVAL décompte année précédente		14'730.00				45'117.45
4521	Retour/dép. thématique		4'800.00		4'000.00		662'577.00
4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune						196'000.00
4521.02	Retour/dép. thématique aug. budget selon préavis 02/2019						406'000.00
4521.03	Péréquation des ressources, solidarité principale		653'797.00		654'000.00		
4521.06	Compensation transitoire		288'100.00		288'000.00		
4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		302'667.00				64'360.00
4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		670.00				11'335.00
4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		580.93				1'667.27
4522	Part du groupement scol.V.Joux		24'000.00		24'000.00		22'000.00
4524	Part. Ecobois sur frais personnel		9'652.50		7'000.00		8'426.25
4525	Part. ValRégIEaux		22'000.00		22'000.00		20'000.00
4650	Indemnités divers		105'805.40		80'000.00		82'586.80
4803	Prélèvement réserve bâtiments		62'000.00		50'000.00		
4805	Prélèvement réserve générale		147'675.70				270'350.00
4809	Prélèvement réserve divers		38'682.90		12'000.00		27'708.00
4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		4'280.00		4'000.00		3'000.00
4900	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4901	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
			8'358'628.11				
			4'915.86				
			8'363'543.97				

Association scolaire intercommunale de La Vallée (ASIVJ)

Comptes 2025



Comité de direction

Préavis 01/2026

RAPPORT DE GESTION – COMPTES 2025

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,
Mesdames et Messieurs les délégués des Municipalités et des Conseils communaux,

Objet du préavis

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, nous avons l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation le présent rapport de gestion ainsi que les comptes de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) arrêtés au 31 décembre 2025.

Le comité de direction (CODIR) est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion et des Finances, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

Quelques chiffres-clés de l'année scolaire 2024-2025 (Source : S. Naddeo, décembre 2025)

L'EPSVJ, c'est en 2025...

Nombre d'enfants enclassés :	811
Nombre de classes :	42
Nombre d'encadrants avec cours ou activité :	90

En comparaison avec 2024

L'EPSVJ, en 2024...

Nombre d'enfants enclassés :	826
Nombre de classes :	43
Nombre d'encadrants avec cours ou activité :	87

Rapport de gestion

Conseil intercommunal

Constitution et les activités

MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL ASIVJ - LEGISLATURE 2021-2026

Fonction ASIVJ	COMMUNE DE L'ABBAYE
Membre municipal	PIAZZINI Claude, municipal
Municipal suppl.	BERKTOLD Patrick, municipal suppléant
Membre	DESARZENS Steve
com. de gestion	DUCOMMUN Alexandra
com. de gestion	GOLAY Eloïse
Membre	REYMOND Mathieu
Scrutatrice	TRIPET Marielle
Membre	JOSSEVEL Isabelle

	COMMUNE DU CHENIT
Membre municipal	PIGUET Isabelle, municipale
Municipal suppl.	VULLIOUD Michel, municipal suppléant
Membre	KUNZ Béatrice
Président	FFERRARI Marc
Membre	VAUCHER DE LA CROIX Didier
Membre	CADAU Ana
Membre	MANGIN Rahma
com. de gestion	REYMOND Stéphane
Membre	GUYON Frédéric
Membre	LIENGME Solène
com. de gestion	ANDRE David

	COMMUNE DU LIEU
Membre mun. vice-président	GROSS Julien, municipal
Municipal suppl.	BERCIU Gabriel, municipal suppléant
Membre	MATTHEY-PIERRET Sophie
Membre	AUBERT Pascale
Membre	COTTING Tania
com. de gestion	PICCININ LOUTAN Sylvia
Scrutatrice suppl.	MARTIGNIER Claudia
com. de gestion	VIQUERAT Julien

Secrétaire	LECOULTRE Jean-Claude
------------	------------------------------

Le conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2025.

Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations :

- 26 mars :
 - Préavis no 01/2025 – rapport de gestion et comptes 2024.
 - Renouvellement du bureau.
 - Renouvellement de la Commission de Gestion et des Finances.
 - Renouvellement de la présidence.
- 25 septembre :
 - Préavis no 02/2025 – budget 2026.
 - Réponse à la motion déposée le 21 mars 2024 par M. Stéphane Reymond.

Comité de direction (CODIR)

Constitution et activité

La composition du CODIR au 31 décembre 2025 reste inchangée :

- Sylvie Aubert Brühlmann, syndique de la Commune du Lieu (présidente)
- Raffaëla Cantone Meylan, municipale de la Commune du Chenit (vice-présidente)
- Carole Voutaz, municipale de la Commune de l'Abbaye (membre)

Participent pour l'ASIVJ avec voix consultative :

- Astrid Mignot, secrétaire générale de l'ASIVJ
- Yves Chenaux, boursier de la Commune du Lieu, responsable de la bourse de l'ASIVJ

Participe pour l'EPS avec voix consultative :

- Stephan Naddeo, directeur de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire

Les membres du CODIR se sont réunis à 12 reprises dans le courant de l'année, généralement dans la salle de réunion de l'établissement scolaire de Chez-le-Maître.

Les objets traités durant cette année ont été variés :

- La gestion du personnel :
 - Absence longue durée de M. Jean Tripet chef cuisinier du restaurant scolaire pour cause de maladie
 - Engagement de M. Olivier Géry cuisinier, pour effectuer le remplacement de M. Jean Tripet
- Les projets :
 - Plan de développement des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires
 - Projet « Campus »
 - Développement de la capacité d'accueil de l'UAPE
 - Suivi avec le bureau de l'ASIVJ
 - Gestion des nouveaux horaires des transports suite aux travaux sur la ligne du train et sur la route de L'Orient
 - Mise en service du site Internet de l'ASIVJ
- Les séances avec le CFT – Conseil d'établissement :
 - 05 mars 2025 rencontre avec les parents
 - 19 mars & 29 novembre 2025
 - 11 décembre 2025 pour un apéritif de Noël
- L'organisation de la fin de l'année scolaire 2024-2025 durant la semaine du 23 au 27 juin 25 :
 - Promotions avec une édition complète
 - Promotions des 1-4P le vendredi matin au Centre Sportif
 - Bal des 11^{ème} le mercredi soir au Restaurant Scolaire de CLM
 - Marche et grillades le jeudi pour les 5-6P à la cantine du Solliat
 - Marche et grillades le jeudi pour le 7-8P au Brassus
 - Promotions des 11^{ème} le vendredi après-midi au Centre Sportif suivi d'un apéritif
 - Soirée des enseignantes et enseignants au Chalet du Solliat
- La prise en main des divers dossiers en lien avec l'école :
 - Création d'un groupe de travail « Ecole & Culture »

Le secrétariat général, son activité

Les activités du secrétariat de l'ASIVJ demeurent soutenues tout au long de l'année, avec une intensité particulière durant les mois de mai, juin, juillet, août et décembre.

En 2025, le secrétariat général a, comme en 2024, organisé les promotions en version complète. Cette édition a notamment inclus le cortège des classes de 1P à 4P, réalisé avec le soutien du Conseil d'établissement, ainsi que la soirée dédiée aux collaboratrices et collaborateurs de l'EPS. Parmi les

nouveautés de l'année figure le bal des enfants de 11e, organisé par les enfants sortants dans le réfectoire du restaurant scolaire de Chez-le-Maitre.

Astrid Mignot souligne, à l'instar de l'année précédente, l'excellente qualité des collaborations avec les différents partenaires (AVJ, CFF, Transgourmet, etc.), lesquels se distinguent par leur professionnalisme. Elle tient également à relever le précieux soutien des Communes, tant dans le cadre du travail quotidien que pour la réalisation de divers projets et aménagements destinés aux enfants de la Vallée de Joux. Enfin, elle rappelle que les relations et collaborations avec le Directeur, les doyennes, le doyen, le secrétariat ainsi que l'ensemble du corps enseignant de l'EPS de la Vallée de Joux sont excellentes.

L'équipe du secrétariat général s'est investie en 2025 plus particulièrement dans les projets suivants :

- Les transports
 - La sécurité dans les bus
 - La gestion des cartes de légitimation pour les enfants des classes 1-6P qui fréquentent les bus scolaires dédiés
- La mobilité et la sécurité aux abords des sites scolaires
- La gestion de la communication et de la modification des horaires suite aux travaux sur la ligne du train
- La collaboration étroite avec la structure de l'UAPE « Les Flocons d'Or » au Brassus
- La mise en place du groupe « Ecole & Culture »
- Le soutien aux collaboratrices et collaborateurs pour l'utilisation de l'application Tipee (gestion RH et contrôle des heures)

Les activités parascolaires

En 2025, les enfants de la Vallée de Joux ont eu le plaisir d'effectuer les camps, sorties et activités suivantes :

Cours de ski de piste pour les 3-6P :

- En raison du manque de neige, l'ensemble des journées de ski de piste a malheureusement dû être annulé. Des discussions sont actuellement en cours avec les entités concernées afin de proposer des activités alternatives en remplacement des cours de ski de piste.

Sorties ski de fond pour les 7-8P & 9-10-11S :

- Malgré le faible enneigement, les sorties en ski de fond ont pu être organisées sur le site des Grandes Roches :
 - Le 04.02, les classes des 10S
 - Le 06.02, les classes des 11S
 - Le 07.02, les classes des 9S
 - Le 10.02, les classes des 8P
 - Le 11.02, les classes des 7P

Camp d'hiver :

- Pour les 9S - camp de ski de fond à Obergesteln du 10 au 14 mars (62 enfants & 6 adultes)
- Pour les 10S – camp de ski de piste – Grimentz du 10 au 14 mars (89 enfants & 13 adultes)

Camp d'été :

- Pour les 5P – camp à Romainmôtier au mois de juin (74 enfants & 8 adultes)
- Pour les 7P – camp d'été à Ravoire du 12 au 19 septembre (79 enfants & 6 adultes)
- Pour les 11S – camp d'été à Leysin du 23 au 26 septembre (81 enfants & 9 adultes)

Camps organisés tous les 3 ans pour les enfants avec une option :

Les enfants en classe option Italien

- Un séjour au Tessin du 30 avril au 2 mai (19 enfants)

Les enfants en classe option Spécifique Mathématique et Physique

- Un séjour au Technorama de Winterthur du 13 au 14 avril (26 enfants)

Salon MINT à Lausanne :

- Les 24 et 25 février, les enfants des classes de 6P se sont rendus au salon MINT à l'EPFL. Salon interactif et ludique destiné à susciter l'enthousiasme des enfants et des adolescents (filles et garçons) de la 5e à la 8e année (8-12 ans) pour les mathématiques, l'informatique, les sciences naturelles et la technique (MINT).

Caméléon :

- Le 18 mars, les enfants des classes de 7-8P & 9-10-11S, se sont rendus au Casino du Brassus pour le spectacle « Le trajet de Gabriel » sur le thème du harcèlement scolaire.

Visite Grand Conseil de Lausanne :

- Le 01 avril, dans le cadre des OS d'économie et de droit, les classes de 10^{ème} et 11^{ème} OS ECO & les OCOM de 11^{ème} se sont rendues au Grand Conseil à Lausanne.

Coup de balai :

- Le 2 mai, les classes des 1-6P ont participé au « coup de balai ».

Swiss Skills 2025 Berne :

- Le 19 septembre les enfants des classes de 9VG et 9VP se sont rendus aux Swiss Skills de Berne.

Action pommes :

- Les enfants des classes de 1-6P peuvent participer à « l'action-pommes » qui s'est déroulée durant les semaines du 29.09 au 3.10.2025 et du 27 au 31.10.2025. Une participation de CHF 3.00 est demandée aux parents par enfant et une pomme est distribuée durant la récréation.

JOM Journée des Métiers :

- Le jeudi 13 novembre, les enfants de la 7^{ème} à la 9^{ème} du Canton de Vaud, ont pu participer à la JOM.

Salon des métiers à Lausanne :

- Les enfants des classes de 10VG et 10VP se sont rendus au salon des métiers à Lausanne le 20 novembre.

Forum des Métiers à la Vallée de Joux :

Pour la deuxième année, les 65 enfants des classes de 10VG et 10VP ont participé au Forum des Métiers de la Vallée de Joux organisé dans la salle de sports de l'établissement de Chez-le-Maître le 28 novembre.

Visite Grand Conseil de Lausanne :

- Le 14 décembre, dans le cadre de leurs options en économie et droit, les enfants des classes de 10VG OS Économie ont eu l'opportunité de visiter le Grand Conseil à Lausanne. Cette expérience leur a permis de découvrir le fonctionnement des institutions et de mieux comprendre le rôle des élus dans la vie publique, mettant en pratique leurs connaissances et leur curiosité.

Activités culturelles :

- Le 5 novembre, les classes de 1-2-3-4P ont vu le spectacle « Clic-Clac je m'ennuie » par la Troupe l'Escargotine au Casino du Brassus.
- Le 28 novembre, visite de l'exposition « SPITZBERG » à la galerie de l'Essor par les classes 2P du Brassus.
- Le 15 décembre, animation théâtre marionnettes à L'Orient pour les classes 1-2P des Bloux
- Le 16 décembre, animation théâtre marionnettes au Brassus pour les classes 1-2P du Lieu.
- Le 18 décembre, les classes 5-6P ont visionnées le film « Chasseuses de fossiles » de Mary Anning au cinéma la Bobine.

Parc Jura vaudois :

Toutes les classes de 1-6P ont participé à des sorties accompagnées et organisées en collaboration avec le Parc Jura Vaudois.

Les animations proposées :

- L'écureuil
- Pistez les fourmis des bois
- La nature par les sens

Prévention routière :

Au cours du mois de décembre, les enfants des classes de 5P ont participé à une matinée dédiée à la sécurité routière au hangar des pompiers du Sentier, autour de la simulation de la voiture tonneau. Cette activité leur a permis de mieux comprendre les risques sur la route et l'importance des gestes de sécurité, dans une expérience à la fois ludique et instructive.

Cours de natation :

Cette année, les cours de natation ont été organisés pour les classes de 1P à 6P. Les enfants se sont rendus à la piscine du Centre Sportif à pied, en transports scolaire ou spécial, ainsi qu'en bus régulier, profitant pleinement de cette activité sportive.

Atelier patinage :

Les classes suivantes ont bénéficié des ateliers de patinage au Centre Sportif au mois de février :

- 2 matinées pour les 5-6P collège des Bioux
- 2 matinées pour les 5-6P collège du Brassus
- 2 matinées pour les 5P collège des Cytises
- 2 matinées pour les 6P collège des Cytises

Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement composé de membres du corps enseignant, des délégués des parents, des partenaires qui ont une collaboration régulière avec l'Etablissement scolaire et des membres du CoDir de l'ASTVJ a siégé à deux reprises au cours de l'année 2025.

Les sujets suivants ont été abordés :

- 5 mars :
 - Rencontre pour les parents organisée par le quart-parents.
- 19 mars :
 - Retour suite à la rencontre du 05 mars sur le manque de places d'accueil à l'UAPE.
 - Soutien pour l'organisation des promotions 2025.
 - Acceptation du nouveau règlement.
 - Sécurité dans les transports scolaires et publics.
 - Présences des délégués des enfants qui ont fait les demandes suivantes :
 - Possibilité de faire l'acquisition de coussins pour la salle de musique
 - Mettre des horloges dans les classes
 - Mettre des miroirs dans les toilettes
 - Changer les casiers car trop fragiles
 - Pour les classes de 8^{ème} obtenir de nouvelles chaises, afin de pouvoir les régler en hauteur ?
- 29 novembre :
 - Retour sur les promotions et validation du thème pour 2026 « L'Ecole »
 - Organisation d'une séance d'information réservée aux parents des enfants en 2026.
 - Projet Campus – phase 1.
 - Organisation du 150^{ème} anniversaire des établissements scolaires de Chez-le-Maître et du Lieu en 2026

Pour clôturer cette année, une soirée récréative a été organisée sous la Cantine du Marché de Noël au Sentier le jeudi 11 décembre 2025.

MEMBRES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT**Représentantes des Autorités Communales**

CANTONE-MEYLAN Raffaella, Présidente CET

VOUTAZ Carole, Vice-présidente CET

AUBERT BRUEHLMANN Sylvie, Syndique

Représentants-es des professionnels actifs au sein de l'Etablissement

NADDEO Stephan, Directeur de l'EPS

CHUPIN Valérie, enseignante primaire

SIMOND Frédéric, enseignant secondaire

Représentants-es des milieux et des organisations concernées par la vie de l'Établissement

AVJ, Jean-Noël BIFRARE

CENTRE SPORTIF, François VICTOR

ECOLE DE MUSIQUE, Jean-Pierre ROCHAT

Représentants-es des parents d'enfants qui fréquentent l'Établissement

KELLER Jan-Matti

MOUQUIN Marie

WENGER Mathieu

Secrétariat

MIGNOT Astrid

Aperçu des rencontres-séances de l'année 2025 impliquant l'ASIVJ**Janvier :**

- Le 17, vernissage projet « collège du futur » suite au coucou MEP.
- Le 23, présentation du projet Campus ValTV.
- Le 30, conférence des maîtres, EPS de la Vallée de Joux.

Février :

- Le 3, visite de la structure UAPE « Les Flocons d'Or » au Brassus.
- Le 11, présentation de l'Espace Horloger, future collaboration avec l'EPS.
- Le 13, séance présentation pour « Le coup de balai ».
- Le 24, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus ».

Mars :

- Le 5, CET, soirée des parents.
- Le 6, assemblée du GAS (Groupement des Associations Scolaires) à Puidoux.
- Le 19, séance du comité CET.
- Le 31, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL10.

Avril :

- Le 9, présentation « Ecole du Futur » aux conseils communaux des 3 communes.
- Le 28, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL11.

Mai :

- Le 26, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL12.

Juin :

- Le 23, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL13.

Août :

- Le 14, concertation EPS
- Le 25, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL14.

Septembre :

- Le 29, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL15.

Octobre :

- Le 9, séance « CAMPUS » aménagements extérieurs.
- Le 16, inauguration de la nouvelle structure UAPE dans les cuisines milliaires au Brassus.
- Le 27, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL16.
- Le 29, séance du comité CET

Novembre :

- Le 5, assemblée du GAS (Groupement des Associations Scolaires) à Begnins.
- Le 5, séance GUT aménagements extérieurs (groupe des utilisateurs).
- Le 24, séance groupe de travail complexe scolaire projet « Campus » Phase 1 // COPIL17.

Décembre :

- Le 10, apéritif de Noël pour le personnel de l'ASIVJ.
- Le 11, séance groupe mobilité interentreprises VdJ.
- Le 11, apéritif de Noël avec les membres du CET au marché de Noël du Sentier.

Ecole du futur

La première phase du projet Ecole du futur se poursuit avec la planification détaillée du bâtiment futur qui abritera les 16 classes-élèves et le complexe sportif consistant en une salle triple OFSPO avec des gradins et un partie réfectoire utilisable par l'école et pour des manifestations, ainsi qu'un DOJO, une

salle de proprioception et une salle d'entraînement agrès. Le projet a été présenté aux voisins et au public en octobre 2025 et mis à l'enquête en fin d'année 2025.

La planification a cependant montré que le délai avec un démarrage de la construction en été 2026 était illusoire en raison de la difficulté de faire un appel d'offres dans un délai très/trop court pour une décision du Conseil communal du Chenit en mai 2026. De plus, la planification de détail et entre les différentes institutions sur le site montre beaucoup de grands risques (ex. : date du déplacement de l'héliport). Le groupe de pilotage du projet de l'EPS a donc fait le choix de repousser le dépôt du préavis à octobre 2026, ce qui repousse l'entrée dans les nouveaux locaux à 2029.

En parallèle, le groupe de travail pour planification du campus s'est rencontré régulièrement en 2025 pour faire le point des différents projets de l'ETVJ, le PSVJ, l'EPS et le reclassement de la route cantonale et coordonner les travaux des différentes institutions.

Une démarche participative avec des ateliers créatifs a notamment été mise en route pour définir les besoins concernant l'accès au site de Chez-Le-Maître.

Accueil parascolaire

UAPE/APEMS/APMI

Une pétition a été lancée par des parents dont les enfants fréquentent l'UAPE « Les Flocons d'Or ». Elle porte sur la qualité des repas ainsi que sur les collations du matin et les goûters de l'après-midi, jugés trop sucrés. Les membres du CoDir ont rencontré ces mamans le mardi 25 mars afin d'échanger et de mieux comprendre leurs préoccupations. À la suite de cette rencontre, des mesures ont été mises en place pour répondre aux attentes des parents.

La fréquentation :

- 123 enfants fréquentent la structure durant la semaine
 - 12 enfants de 1P (20 enfants en 2024)
 - 23 enfants de 2P (19 enfants en 2024)
 - 21 enfants de 3P (27 enfants en 2024)
 - 25 enfants de 4P (23 enfants en 2024)
 - 26 enfants de 5P (15 enfants en 2024)
 - 16 enfants de 6P (18 enfants en 2024)
- Pour le repas de midi, la fréquentation moyenne est de 89 enfants contre 68 en 2024.

Les jours de la semaine les plus sollicités sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec plus de 85 enfants pour le repas de midi.

La convention pour la confection des repas par le Restaurant Scolaire de l'ASIVJ a été reconduite. Depuis le début de l'année, les repas sont livrés en liaison chaude. Le nombre des repas commandés pour la période janvier-décembre 2025 est le suivant avec comparatif avec les années 2024/2023/2022.

	2025	2024	2023	2022
Nombre de repas pour les enfants	12599	11846	10753	7901
Nombre de repas pour les adultes	1881	1656	1479	1313

L'ouverture des cuisines militaires du Brassus dès octobre a permis d'accueillir 24 enfants supplémentaires. Cette extension des Flocons d'Or concerne les enfants de 5P et 6P et a permis de répondre favorablement aux listes d'attente.

Restaurant scolaire

En raison de la maladie de notre chef cuisinier, Jean Tripet, il a fallu organiser en janvier son remplacement en l'espace de trois jours. Nous avons ainsi accueilli Olivier Géry, qui a repris la gestion de la cuisine avec le précieux soutien de notre cuisinière, Sabine Tissot. Cette période a été émotionnellement difficile. Nous adressons un grand merci à toute l'équipe de la cuisine, qui a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un engagement remarquable face à cette situation.

Dès la rentrée scolaire d'août, la fréquentation du restaurant scolaire est en nette augmentation. Certains jours, l'équipe sert plus de 100 repas. Nous sommes pleinement satisfaits de cette forte fréquentation,

qui nous conforte dans le maintien d'une cuisine de qualité, de proximité, ainsi que dans la pertinence d'un prix du repas en adéquation avec l'offre proposée.

L'équipe est composée d'un responsable du restaurant scolaire, d'une cuisinière et d'une aide-cuisinière (2 ETP). Le taux d'activité de l'aide de cuisine est de 40%.

La production annuelle de la cuisine est la suivante :

- 7142 repas servis pour les enfants de l'EPSVJ (comparatif avec 2024, 6559 repas servis)
 - 3318 repas à CHF11.50
 - 3824 repas à CHF13.50
- 119 repas pour le personnel de l'EPSVJ (comparatif avec 2024, 152 repas servis)
- 321 repas pour le personnel de l'ETVJ (comparatif avec 2024, 499 repas servis)
- 211 repas pour le personnel de l'ASIVJ
- 13'644 repas pris par le personnel de l'ASIVJ (cuisine, accueil de midi, comparatif avec 2024, 13'464)
- 1105 enfants apportent leur pique-nique (1 période sans frais de garde)
- 541 enfants apportent leur pique-nique (2 périodes avec frais de garde de CHF 2.00)
- 12599 repas livrés en liaison chaude pour les enfants de l'UAPE (comparatif avec 2023, 11856 repas servis)
- 1881 repas livrés en liaison chaude pour le personnel encadrant de l'UAPE (comparatif avec 2023, 1656 repas servis)
- Les ventes de la production pour les récréations se montent quant à elles à CHF. 18'4832.50 (pour comparaison, le montant des ventes en 2024 était de CHF. 21'415.50). La baisse se justifie par la reprise des récréations du mercredi par les enfants de l'EPS et une fréquentation plus faible.

Accueil des enfants 7-8P & 9-11S à midi

Jusqu'à 78 enfants par jour ont été accueillis au restaurant scolaire ainsi que dans les différentes activités proposées après le repas de midi. Afin de faire face à l'augmentation des inscriptions, l'équipe d'accueil a été renforcée. Elle se compose désormais de 12 personnes, dont 10 animatrices et 2 animateurs, répartis sur les quatre jours de la semaine.

La prestation est ouverte depuis le mois d'août le mercredi à midi. À ce jour, les inscriptions restent limitées, avec 3 enfants inscrits, 2 enseignants pour l'ETVJ et 3 personnes pour l'ASIVJ.

Des réunions sont organisées chaque dernier jeudi du mois. Ces temps d'échanges permettent d'aborder et de résoudre les situations rencontrées avec les enfants, ainsi que de partager autour du travail quotidien.

Devoirs Accompagnés

L'équipe est composée de 4 personnes accompagnantes sur le site des Cytises. Nous avons renforcé l'équipe sur le site de Chez-le-Maître qui passe de 3 à 4 personnes accompagnantes.

La fréquentation depuis la rentrée scolaire 2024-2025 est la suivante :

- 22 enfants sur le site des Cytises (3-4-5-6P) avec une moyenne de 12 enfants par prestation.
- 36 enfants sont inscrits sur le site de Chez-le-Maître (7-8P & 9S) avec une moyenne de 21 enfants par prestation.

Médiathèque de la Vallée de Joux

Éléments-clés transmis par Mme Léa Cloux :

La Médiathèque de la Vallée de Joux dresse un bilan 2025 globalement positif, malgré une légère diminution des prêts et de la fréquentation. L'accent mis sur la médiation culturelle a porté ses fruits : le public a répondu présent aux animations, en particulier lors du spectacle en plein air organisé dans le cadre de Biblio'lac.

En 2025, la médiathèque comptait quatre personnes salariées.

- 3 bibliothécaires (1.8 EPT).
- 1 auxiliaire de prêt (1 samedi par mois et remplacements ponctuels).
- Cinq stagiaires accueillies (stage-découverte d'une journée ou JOM du 13 novembre).

Le taux d'activité pour l'ASIVJ est de 10% pour la responsable de la Médiathèque et de 45% pour l'AID.

Utilisation

- Nouvelles inscriptions : 139 nouveaux usagers toutes catégories confondues (202 en 2024).
- 95 renouvellements d'abonnement.
- Utilisateurs actifs : 792 +2% par rapport à 2024, soit 11% de la population de la Vallée de Joux.

Prêts et fréquentation

- Fréquentation horaires publics : 4'684 visiteurs -8% par rapport à 2024 (5'067 en 2024).
- Heures : 464 heures et 168 jours d'ouverture (461 heures et 167 jours d'ouverture en 2024).
- Prêts : 25'181 -8,3% par rapport à 2024.

Collections

- Nouvelles acquisitions : 887 nouveautés (968 en 2024)
 - 549 livres
 - 70 multimédias
 - 266 périodiques
 - 2 jeux

Ecole

- 7 rencontres du club de lecture pour les élèves de 9 à 11ème Harmos (8 en 2023)

Manifestations publiques

- 10 rencontres Né pour lire (8 en 2024)
- 2 expositions (4 en 2024)
- 16 événements culturels (13 en 2024)

EVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

- Le sondage de satisfaction réalisé au printemps confirme cette dynamique, avec une excellente note moyenne de 4,83 sur 5 attribuée par les usagères et usagers.
- Deux projets participatifs ont également vu le jour en 2025 :
 - L'inauguration de la grainothèque, décorée par la classe de 5P des Bioux.
 - Le Biblio'bar, dévoilé lors du BiblioWeekend de mars.

Patrouilleurs

Le 21 mars 2025, une formation BPA a été dispensée par M. Briosi aux patrouilleuses et patrouilleurs sur le site de l'Essor. À la suite de cette formation, une nouvelle fonction de patrouilleuse coach a été mise en place. Sa mission est d'encadrer et de canaliser les enfants lorsqu'ils empruntent la route menant au passage piéton de l'Essor. Les enfants doivent marcher et ne sont pas autorisés à utiliser trottinettes ou vélos sur ce trajet.

Par ailleurs, des panneaux de signalisation ont été installés sur l'ensemble des sites afin d'indiquer clairement la présence des patrouilleuses et des patrouilleurs.

Depuis août 2025, les élèves ne sont plus en mesure d'assurer cette prestation. Les enfants ne sont plus assurés en cas d'accident.

Transports

Plusieurs travaux ont débuté sur les routes de la Vallée de Joux et se sont déroulés de mars à décembre 2025 :

- Parking de l'Essor :
Un chantier Travys a été installé dans le cadre des travaux liés à la ligne de train. Après échanges avec le responsable du chantier, des aménagements spécifiques ont été mis en place afin de garantir des conditions d'attente sûres pour les enfants et les patrouilleuses aux arrêts de bus.
- Route des Crêtets, en direction du collège de L'Orient :

La route a été fermée du 24 avril au 31 octobre. Cette fermeture a nécessité une adaptation des horaires des bus 7 et 8 ainsi que le déplacement de certains arrêts sur la ligne du bus 3. Pour les enfants utilisant les lignes 7 et 8, cela a entraîné une réduction du temps de pause de 20 minutes à midi. Pour l'ASIVJ, ces modifications ont généré un surcoût de plus de CHF 30'000.00, dû à l'allongement des trajets.

Incidents dans les bus scolaires :

Plusieurs parents ont signalé, par courrier, des problèmes de comportement de certains enfants durant les transports scolaires. Des mesures ont été prises, notamment le retrait de l'abonnement Mobilis et l'organisation de rencontres avec les parents concernés. Malgré ces actions, le bilan reste mitigé et l'amélioration de la situation est progressive. Les membres du CoDir ainsi que la Direction de l'EPS poursuivent leur collaboration afin de stabiliser durablement la situation.

Bâtiments

Bâtiment Chez-le-Maître :

Les salles de classe bois et métal ont fait l'objet d'un réaménagement. La salle métal a été transformée en salle de classe, tandis que la salle bois a été entièrement réaménagée pour devenir une salle bois/métal, équipée de nouveau matériel. Nous adressons nos vifs remerciements à la Commune du Chenit, qui a financé ces travaux afin de permettre à l'EPS de disposer de salles supplémentaires en attendant la construction du nouveau collège.

Location collège des Bioux :

A la demande du Conseil administratif du village, nous avons dû effectuer le déménagement de la salle des maîtres de l'appartement côté Brassus pour celui côté Dent de Vaulion.

Commentaires aux comptes

Administration générale

Compte 500.3003 Association intercommunale, indemnités et jetons de présence CHF 32'952.50

Le montant initial de CHF 40'000.00 reposait sur une estimation des heures de travail effectuées en 2024 par le comité de direction.

L'année 2024 a été marquée par un engagement des membres du CoDir comparable à celui de 2023, notamment pour le lancement du projet « Campus » des infrastructures scolaires, sportives et parascolaires, ainsi que pour la gestion des transports scolaires et des difficultés rencontrées dans ce domaine.

En conséquence, le nombre d'heures prévues pour 2025 est légèrement inférieur à celui enregistré en 2024.

Compte 500.3011 Traitement du personnel CHF 161'525.00

L'augmentation de CHF 1'525.00 se justifie de la manière suivante :

- Indexation des salaires et augmentation de 1.1% pour le coût de la vie.

Compte 500.3012 Traitement dentaire & médecin scolaire 18'431.60

Le budget global est de CHF 18'000.00

Le montant se décline comme suit :

- Honoraires cabinet dentaire CHF. 10'431.60.
- Honoraires cabinet médical. En attente de recevoir les factures de 2024 et 2025, un montant prévisible de CHF 8'000 a été mis en transitoire.

Compte 500.3091 Frais de formation CHF 1'030.22

Sabine Tissot a suivi avec succès la formation « Maîtrisez l'art des desserts à l'assiette », dispensée par Hotelis Academy à Morges.

Compte 500.3111 Achat et entretien matériel informatique/site internet CHF 24'706.35

Le budget global est de CHF. 17'000.00

L'augmentation de CHF 7'706.35 se justifie de la manière suivante :

- Changement du routeur.
- Gestion du site internet.
- Modification des lignes téléphoniques (fin de contrat avec la DGEO).

Compte 500.3185.1 Honoraires, frais d'études CHF 0.00

Le budget global se montait à CHF 30'000.00. Il était prévu pour d'éventuels honoraires liés la communication dans le cadre du projet du Campus et le plan mobilité spécifique à l'EPS. Aucune demande d'honoraires ni de frais d'études n'a été formulée.

Compte 500.3187 Frais promotions CHF 24'996.66

Le budget prévu, arrêté à CHF 15'000.00, a été dépassé de CHF 9'996.66. Ce dépassement s'explique notamment par les éléments suivants :

- Le changement de prestataire pour la partie audio lors des promotions des classes 1- 4P et 11S au centre sportif. L'Entreprise AudioLight a été mandatée pour ce projet. Le montant de la facture se monte à CHF 9'329.00 (la facture de Monsieur Chevalier se montait à CHF 2'800.00).
- L'organisation du bal des enfants de 11eme.
- Le versement d'un cachet de CHF 800.00 à Madame Joséphine Maillefer pour la traduction des chants des classes 1- 4P.
- Location de la cantine de la Chorale de L'Orient pour la soirée des enseignantes et des enseignants CHF 1'220.00.

Compte 500.4522 Remboursement divers CHF 55'736.45

Ce montant correspond au remboursement reçu de la part du canton pour les enfants migrants relevant de l'article 134 LEO. Le montant varie selon le nombre d'enfants enclassés à la Vallée de Joux et la date effective du versement de la part du canton.

Réfectoire

Comptes 501.3011 à 501.3060 Traitement personnel et charges sociales CHF 343'042.00

L'augmentation de CHF 71'042.00 par rapport au budget se justifie par :

- Indexation des salaires et augmentation de 1.1% du coût de la vie.
- Renforcement du personnel de l'Accueil de midi en raison de l'augmentation de la fréquentation.
- Prise en charge d'un double salaire consécutive à l'absence de longue durée pour maladie de Jean Tripet et à l'engagement d'Olivier Géry.

Sous le compte 501.3060, la somme de CHF 14'984.80 a été ajoutée.

Ce montant se décline de la façon suivante :

- Les repas du personnel. Le prix fixé est de CHF 12.00.
- Une participation de CHF 10.00 pour l'utilisation du téléphone portable.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2023 les repas font parties du contrat d'engagement des animatrices et animateurs pour l'Accueil de midi et du personnel du Restaurant Scolaire.

Compte 501.3189 Achats marchandises réfectoire CHF 149'399.48

Le budget alloué de CHF 160'000.00 n'a pas été atteint en raison d'une vente des repas (Compte 501.4331) inférieure à celle prévue. La différence entre ventes et achats est quant à elle identique à celle budgétée.

Compte 501.4331 Ventas repas réfectoire CHF 259'105.75

Le montant des ventes est inférieur au budget de CHF 20'894.25 (voir commentaire Compte 501.3189)

- 22814 prestations servies en 2025 contre 21359 en 2024 contre 18243 en 2023, 13419 en 2022 et 10438 en 2021

Compte 501.4522 Remboursement divers CHF 60'375.00

Le montant indiqué correspond au remboursement de l'Assurance Maladie concernant Jean Tripet.

Médiathèque**Compte 502.3522.1** Traitements assistants bibliothécaires CHF 32'803.60

L'augmentation de CHF 2'303.60 par rapport au budget ne peut être contestée, la facture nous ayant été adressée directement par le Canton.

Nous relevons la bonne gestion du budget par Léa Cloux, responsable de la médiathèque.

Enseignement primaire**Compte 512.3165** Scolarisation enfants hors de la Vallée de Joux CHF 0.00

Le budget alloué de CHF 2'600.00 n'a pas été utilisé en 2025, aucun enfant n'ayant été scolarisé hors de la Vallée de Joux.

Compte 512.3170 Spectacles, frais de formation CHF 4'390.00

Ce compte comprend les événements suivants :

- La troupe L'Escargotine pour le spectacle « Clic-Clac je m'ennuie » pour toutes les classes 1-4P.
- Visite de l'exposition « SPITZBERG à la galerie de l'Essor par les classes 2P du Brassus.
- Théâtre marionnettes pour les classes 1-2P des Bioux, du Brassus et du Lieu.
- Film « Chasseuses de fossiles » de Mary Anning au cinéma la Bobine pour les classes de 5-6P.

Compte 513.3011 à 513.3060 Traitement du personnel et charges sociales CHF 196'007.60

La différence de CHF 83'007.60 par rapport au budget s'explique de la manière suivante :

- Engagement de personnel supplémentaire afin d'assurer les devoirs accompagnés dans des conditions optimales, en raison d'une forte augmentation de la fréquentation principalement sur le site de Chez-le-Maître.
- Renforcement du personnel à l'Accueil de midi en raison de l'augmentation de la fréquentation des enfants pendant les activités proposées après le repas.
- S'agissant des patrouilles, les passages ont été renforcés par la présence de deux personnes pour gérer un flux très important d'enfants à L'Orient des 4 classes de 1-2P. Le passage double des Tours au Sentier a également été renforcé par l'ajout d'une deuxième personne. Par ailleurs, le déplacement de l'arrêt de bus derrière le collège des Cytises a nécessité un renforcement des équipes, avec une personne affectée au parking de l'Essor, deux personnes au passage de l'Essor et une personne dans la cour du collège des Cytises.
- La suppression des élèves patrouilleurs a nécessité une réorganisation de l'équipe au collège du Brassus impliquant des adultes.
- Le compte comprend également les frais associés à la surveillance des cours des écoles dans les divers établissements scolaires, effectuée par les enseignants et enseignantes. Le montant s'élève à CHF 35'655.00

Comptes 513.3180 Cours et location de skis de piste CHF 0.00

Les 30 journées de ski de piste prévues pour les classes de 3P à 6P ont dû être annulées en raison du manque de neige.

Le budget alloué à cette activité n'a donc pas été utilisé. Comme indiqué, une séance sera organisée avec les entités concernées afin de proposer des activités de remplacement.

Comptes 513.3653 Courses d'école et camps CHF 39'100.00

Le budget alloué est de CHF 40'000.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

Dans ce compte sont compris notamment :

- Le coût du camp des classes 5P à Romainmôtier au mois de juin de CHF 5'874.00 pour 66 enfants.
- Le coût du camp des classes 7P à Ravoire au mois de septembre de CHF 16'432.00 pour 79 enfants.
- Le montant alloué pour les courses d'école du printemps pour les classes 1-4 & 6P et de l'automne pour les classes 1-6P est de CHF 16'140.00

Compte 513.4331.3 Parts parentales devoirs accompagnés CHF 13'699.00

Le montant de la contribution parentale est nettement inférieur au budget et ne permet pas de couvrir le coût des devoirs accompagnés. Pour rappel, les raisons sont les suivantes :

- L'augmentation du nombre de bénéficiaires de cette prestation nécessite l'engagement de davantage d'accompagnants.
- Le CoDir a délibérément maintenu le montant de la prestation à CHF 5.00 par période, afin de garantir un accès aussi large que possible.

Compte 513.4512 Participations courses d'écoles et camps CHF 17'362.86

Ce montant correspond à la participation des parents de CHF 16.00 par jour pour couvrir les frais des repas pour les camps. De plus, il comprend une participation du canton (Fonds du Sport), qui est en augmentation. Cependant, les décomptes avec le canton prenant du temps, des montants de 2024 sont aussi comptabilisés sur ce compte.

Compte 514 Transports CHF 826'360.50

Les coûts sont supérieurs au budget fixé à CHF 748'000.00

La différence de CHF 78'360.50 par rapport au budget s'explique en partie de la manière suivante :

- Pour le compte 514.3188.1 – transports réguliers
 - Les déviations causées par les travaux sur la ligne de train et dans le village de L'Orient ont entraîné une augmentation du nombre de kilomètres parcourus par les bus scolaires dédiés. Le montant supplémentaire est d'environ CHF 15'580.85.
- Pour le compte 514.3188.3 – transports divers
 - Transports spéciaux pour certains enfants au MATAS de Bretonnière. Montant total de la facture CHF 16' 866.30. Montant partiellement remboursé par le canton (DJES).

Comptes 515.3655.1 Unités d'accueil les « Flocons d'Or » CHF 582'000.00

Les décomptes définitifs ne sont pas encore parvenus à L'ASIVJ, Les sommes reportées sont encore provisoires et sont des estimations. Le taux d'occupation est en augmentation.

- Le montant prévisionnel connu au moment du bouclage se monte à CHF 582'000.00.
- Après le bouclage une première estimation nous a été transmise pour un montant de CHF. 650'000.00.
- A réception du décompte final le solde sera prélevé du compte transitoire 515.3655.2 avec à l'actif un montant de CHF 200'000.00.

Enseignement secondaire

Compte 522.3066 Indemnités repas enfants RAC CHF 4'940.00

Ce montant est toujours difficile à prévoir lors de la préparation du budget. Pour 2025, il se décline de la manière suivante :

- 5 enfants au Raccordement à Yverdon pour la période janvier-juin, CHF 380.00 pour la période.
- 8 enfants au Raccordement à Yverdon pour la période août-décembre, CHF 380.00 pour la période.
 - Montant forfaitaire pour les repas de CHF 760.00.

Compte 522.3165 Scolarisation enfants hors de la Vallée de Joux CHF 32'092.70

Le montant est supérieur au budget de CHF 17'092.70

Ce montant se décline de la manière suivante :

- 5 enfants au raccordement à Yverdon période janvier-juin.
- 8 enfants au raccordement à Yverdon période août-décembre.
- 1 enfant au Foyer de la Pouponnière et l'Abri à Lausanne – La Sallaz.
- 1 enfant au Foyer Châtelard à Lausanne – Béthusy.
- 1 enfant dans la structure sport/étude à Lausanne – Villamont (hockey sur glace).
- 1 enfant dans la structure sport/étude de Prilly (football).

Compte 523.3653 Camps d'été et d'hiver – sorties culturelles CHF 71'653.55

Le budget alloué est de CHF 65'000.00

Ce montant se décline de la manière suivante :

Dans ce compte sont compris notamment :

- Le coût du camp de ski de fond pour les classes 9S à Obergesteln au mois de mars se monte à CHF 13'600.00 pour 62 enfants.
- Le coût du camp de ski de piste à pour les classes de 10S à Grimentz au mois de mars se monte à CHF 26'200.00 pour 80 enfants.
- Le coût du camp d'automne pour les classes de 11S à Leysin au mois de septembre se monte à CHF 23'700.00 sur 4 jours pour 81 enfants.
- Le coût du camp au Tessin pour Option Italien au mois d'avril se monte à CHF 4'275.00 pour 3 jours pour 19 enfants.
- Le coût du camp à Winterthur pour la visite du Technorama Option math/physique au mois d'avril se monte à CHF 3'224.00 pour 2 jours pour 26 enfants.

Compte 523.4510 participations camps été et hiver – sorties culturelles CHF 45'261.09

Ce montant correspond à la participation des parents de CHF 16.00 par jour pour couvrir les frais des repas pour les camps. De plus, il comprend une participation du canton (Fonds du Sport), qui est en augmentation. Cependant, les décomptes avec le canton prenant du temps, des montants de 2024 sont aussi comptabilisés sur ce compte.

Compte 524 Transports CHF 131'255.80

Les coûts sont supérieurs au budget fixé à CHF 109'500.00.

La différence de CHF 21'755.80 par rapport au budget s'explique en partie de la manière suivante :

- Pour le compte 524.3188.1 – transports réguliers.
 - Remboursement de l'abonnement pour les enfants qui sont au RAC à Yverdon.
 - Augmentation des émissions de l'abonnement Mobilis.
- Pour le compte 524.3188.2 - transports courses et camps.
 - Le nombre important d'enfants et d'accompagnants pour le camp de Leysin (90 participantes et participants) a nécessité la réservation de deux autocars.

Pour rappel, les coûts des transports des années précédentes se montaient à :

- Année 2022 = CHF 189'738.40
- Année 2023 = CHF 197'678.60
- Année 2024 = CHF 144'598.25

Boucllement

Les comptes se bouclent à hauteur de CHF 5'400'314.85, soit en dessous du budget prévu pour l'année 2025 qui prévoyait un total de CHF 5'431'080.00. Ce résultat a été atteint malgré l'augmentation des charges de personnel pour assurer les tâches de la cuisine, de l'accueil de midi, les patrouilles et des transports scolaires spéciaux.

La participation des communes se monte à CHF 2'943'600.77 pour l'enseignement primaire et de CHF 1'233'496.76 pour l'enseignement secondaire, soit un total de CHF 4'177'097.53, le budget prévoyait une participation de CHF 4'260'780.00

Le montant résultant de la différence entre le budget et les comptes de CHF 83'682.47 reviendra aux 3 communes selon la répartition en vigueur.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le comité de direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ)

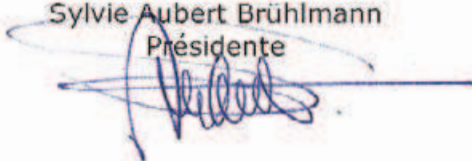
- vu le préavis no 01/2026 rapport de gestion et comptes 2025
- ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. d'approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2025,
2. d'accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2025 tels que présentés.

Au nom du Comité de direction

Sylvie Aubert Brühlmann
Présidente



Astrid Mignot
Secrétaire générale



Le présent préavis a été adopté par le comité de direction dans sa séance du 10 février 2026.

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
01	* PLAN PRINCIPAL *				
91	*** A C T I F ***	1'250'470.43	3'364'070.81	3'919'017.99	695'523.25
910	DISPONIBLES	1'187'519.53	3'154'522.11	3'712'883.74	629'157.90
9100	Caisse réfectoire	575.20		404.00	171.20
9100.1	Caisse secrétariat		3'397.70	3'283.20	114.50
9101	CCP ESV NO 10-16269-8	96'330.22	69'083.87	91'085.57	74'328.52
9101.1	Banque transitoire		152'194.25	152'194.25	
9102	C.M.V. c/c 16 6.104.860.7	869'337.72	2'823'853.04	3'358'148.20	335'042.56
9102.1	C.M.V. compte bibliothèque	42'399.21	1.95	5'712.47	36'688.69
9102.2	C.M.V. Mon Portail	131'884.95	105'947.25	100'964.55	136'867.65
9103	BCV E552 9212 0 (Fond Julie Meylan)	376.70		50.00	326.70
9104	CMV 6100.8900.7 (Fond Louis Golay)	1'329.45	2.45	50.00	1'281.90
9105	BCV U552 9211 9 (Fond Samuel Aubert et Paul Givel)	5'601.67		101.00	5'500.67
9106	BCV T552 9211 8 (Fond non affecté)	16'197.51		1.00	16'196.51
9107	CMV 6102.8411.0 (Fond non affecté)	23'486.90	41.60	889.50	22'639.00
911	DEBITEURS	24'170.15	179'045.30	167'353.50	35'861.95
9116	Débiteurs	23'068.00	166'089.30	153'295.35	35'861.95
9117	Comptes débiteurs salaires		12'956.00	12'956.00	
9129	Impôt anticipé à récupérer	1'102.15		1'102.15	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	12'780.75	24'887.40	12'780.75	24'887.40
9139	Actifs transitoires	12'780.75	24'887.40	12'780.75	24'887.40
914	INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	26'000.00	5'616.00	26'000.00	5'616.00
9147	Inventaire marchandises du réfectoire	26'000.00	5'616.00	26'000.00	5'616.00
92	*** P A S S I F ***	-1'250'470.43	8'738'449.15	8'183'501.97	-695'523.25
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-250'269.41	7'837'874.52	7'813'257.26	-225'652.15
9201	Créanciers	-250'269.41	2'802'898.52	2'778'281.26	-225'652.15
9206.1	Avances commune du Chenit		2'803'200.00	2'803'200.00	
9206.2	Avances commune de L'Abbaye		928'300.00	928'300.00	
9206.3	Avances commune du Lieu		539'280.00	539'280.00	
9207.06	Salaires à payer		546'074.15	546'074.15	
9207.07	Provision 13ème		28'481.65	28'481.65	
9207.1	A.V.S. / A.C.		89'085.50	89'085.50	
9207.13	Allocations familiales		2'018.00	2'018.00	
9207.2	Assurances accidents		7'861.50	7'861.50	
9207.3	Assurances perte de gain maladie		5'896.75	5'896.75	
9207.5	Caisse de retraite		84'778.45	84'778.45	
923	ENGAGEMENT ENVERS PROPRES ETABLISSEMENT ET FONDS SPECIAUX	-108'786.24	70'599.52	43'989.75	-82'176.47
9233	Fond Julie Meylan	-376.70	50.00		-326.70
9234	Fond Louis Golay	-1'329.45	50.00	2.45	-1'281.90
9235	Fond Samuel Aubert et Paul Givel	-5'601.67	101.00		-5'500.67
9236	Fond non affecté compte BCV	-16'197.51	1.00		-16'196.51
9237	Fond non affecté compte CMV	-23'486.90	889.50	41.60	-22'639.00
9238	Fond projet bois de résonance	-20'735.85	64'681.55	43'945.70	
9239	Fond bibliothèque	-41'058.16	4'826.47		-36'231.69

PASSIFS					
925	TRANSITOIRES/CREANCIERS	-859'914.78	829'975.11	308'254.96	-338'194.63
9258	Compte de suspens		31'835.03	31'835.03	
9258.1	Compte attente Mon Portail		138'225.30	138'225.30	
9259	Passifs transitoires	-575'914.78	575'914.78	138'194.63	-138'194.63
9259.1	Passifs transitoires unités d'accueils	-284'000.00	84'000.00		-200'000.00
928	FONDS DE RENOUVELLEMENT	-31'500.00		18'000.00	-49'500.00
9281.1	Fonds de renouvellement ANF	-31'500.00		18'000.00	-49'500.00
	Association scolaire intercommunale de La Vallée de Joux			Comité directeur de l'ASIVJ	
	Le Président M. Ferrari	Le Secrétaire J.-L. Lecoultré	La Présidente S. Aubert-Brühlmann	Le Boursier Y. Chenaux	

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	5'400'314.85	5'400'314.85	5'431'080.00	5'431'080.00	5'102'590.39	5'102'590.39
50	ADMINISTRATION GENERALE	1'136'651.60	1'136'651.60	1'107'800.00	1'107'800.00	1'016'092.62	1'016'092.62
500	ADMINISTRATION	359'859.75	55'818.30	390'500.00	10'200.00	357'624.74	80'418.10
500.3003	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	32'952.50		40'000.00		41'917.50	
500.3011	Traitement personnel	161'525.00		160'000.00		158'540.00	
500.3012	Traitem.:dent./médecin scolaire	18'431.60		18'000.00		17'941.70	
500.3030	Assurances sociales	15'053.55		16'000.00		15'448.75	
500.3040	Caisse de retraite	25'685.40		23'500.00		25'116.00	
500.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	3'261.55		3'500.00		3'393.50	
500.3060	Indemnités/remboursements frais	394.00		2'000.00		139.30	
500.3091	Frais de formation	1'030.22		5'000.00		1'520.00	
500.3100	Imprimés et frais de bureau	9'901.86		10'000.00		5'441.00	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation et mobilité	4'490.45		8'000.00		6'189.10	
500.3111	Achat et entretien matériel informatique/site internet	24'706.35		17'000.00		14'548.70	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	3'259.90		8'000.00		6'684.15	
500.3175	Frais fonctionnement Conseil Etablissement			500.00			
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'567.45		2'000.00		1'567.45	
500.3185.1	Honoraires/frais études			30'000.00		14'114.80	
500.3186	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'722.10		7'500.00		7'505.20	
500.3187	Frais promotions	24'996.66		15'000.00		15'004.50	
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	881.16		500.00		553.09	
500.3522.2	Traitement/frais de la bourse	24'000.00		24'000.00		22'000.00	
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		81.85		200.00		3'210.10
500.4319	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)						765.00
500.4522	Remboursements divers		55'736.45		10'000.00		76'443.00
501	REFECTOIRE	581'918.63	319'480.75	524'000.00	280'000.00	473'296.93	245'941.50
501.3011	Traitement personnel	270'298.40		205'000.00		199'090.95	
501.3030	Assurances sociales	23'831.70		18'000.00		17'459.90	
501.3040	Caisse de retraite	29'075.60		30'000.00		23'170.80	
501.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	4'851.50		4'000.00		3'709.65	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	14'984.80		15'000.00		13'464.00	
501.3161.7	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	149'399.48		160'000.00		130'972.43	
501.3189.1	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	6'477.15		9'000.00		2'429.20	
501.4331	Ventes réfectoire		259'105.75		280'000.00		245'941.50
501.4522	Remboursement divers		60'375.00				
502	MEDIATHEQUE	194'873.22	3'667.00	193'300.00	5'000.00	185'170.95	3'635.50
502.3101	Divers et petit matériel	1'102.17		1'200.00		1'049.55	
502.3102	Achats livres	7'948.05		8'000.00		6'996.95	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	3'449.70		4'000.00		4'771.45	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	32'803.60		30'500.00		22'443.40	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	11'969.70		12'000.00		12'309.60	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		3'667.00		5'000.00		3'635.50
509	ADMINISTRATION GENERALE		757'685.55		812'600.00		686'097.52
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		757'685.55		812'600.00		686'097.52
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'984'905.40	2'984'905.40	3'065'220.00	3'065'220.00	2'834'483.72	2'834'483.72
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	536'307.55		575'200.00		482'557.52	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	536'307.55		575'200.00		482'557.52	

511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	782'822.00		783'920.00		771'682.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	459'040.00		459'040.00		449'340.00	
511.3161.11	Villages, locations	1'100.00		2'160.00		380.00	
511.3161.21	Les Bioux, locations	89'100.00		89'100.00		89'100.00	
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'720.00		38'720.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	19'832.75		28'100.00		16'994.00	
512.3111	Achat matériel informatique	6'442.75		9'000.00			
512.3112	Equipement de locaux			2'000.00			
512.3165	Scolarisation élèves hors Vallée			2'600.00		3'250.00	
512.3170	Spectacles, frais de formation	4'390.00		5'500.00		4'744.00	
512.3801	Attribution fonds de renouvellement ANF (primaire)	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	237'582.60	31'061.86	190'000.00	28'500.00	202'720.55	30'734.15
513.3011	Traitement personnel	181'749.00		100'000.00		150'013.00	
513.3030	Assurances sociales	13'744.85		9'000.00		11'852.85	
513.3040	Caisse de retraite			1'000.00			
513.3050	Assurances accidents/perte gain maladie	303.55		2'000.00		268.70	
513.3060	Indemnités/remboursements frais	210.20		1'000.00			
513.3116	Achat matériel	1'075.00		1'000.00			
513.3180	Cours et locations de skis			35'000.00			
513.3653	Courses d'école et camps	39'100.00		40'000.00		39'286.00	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	1'400.00		1'000.00		1'300.00	
513.4331.3	Partis parentales devoirs accompagnés		13'699.00		15'000.00		10'818.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		17'362.86		13'000.00		19'916.15
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		
514	TRANSPORT DES ELEVES	826'360.50		748'000.00		776'529.65	
514.3188.1	Transports réguliers	797'180.25		730'000.00		764'539.45	
514.3188.2	Transports courses et camps	15'959.20		16'000.00		10'415.55	
514.3188.3	Transports divers	13'221.05		2'000.00		1'574.65	
515	UNITES D'ACCUEILS	582'000.00	10'242.77	740'000.00		584'000.00	169'916.05
515.3655.1	Unité d'accueil les Flocons d'Or	582'000.00		540'000.00		584'000.00	
515.3655.2	Unité d'accueil futur			200'000.00			
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente		10'242.77				169'916.05
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		2'943'600.77		3'036'720.00		2'633'833.52
519.4522.1	Le Chenit		1'914'747.00		1'975'300.00		1'708'547.00
519.4522.2	L'Abbaye		651'043.00		671'600.00		590'431.00
519.4522.3	Le Lieu		377'810.77		389'820.00		334'855.52
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'278'757.85	1'278'757.85	1'258'060.00	1'258'060.00	1'252'014.05	1'252'014.05
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	221'378.00		237'400.00		203'540.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	221'378.00		237'400.00		203'540.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	795'244.00		795'260.00		795'244.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	649'660.00		649'660.00		649'660.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'383.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		58'200.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	57'064.50		39'500.00		41'514.00	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	4'940.00		2'500.00		4'560.00	
522.3111	Achat matériel informatique	9'966.80		9'000.00			
522.3112	Equipement de locaux	890.00		2'000.00			
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	32'092.70		15'000.00		27'059.00	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires	175.00		2'000.00		895.00	
522.3802	Attribution fonds de renouvellement ANF (secondaire)	9'000.00		9'000.00		9'000.00	

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE JOUX

DECOMPTE FINAL POUR LES COMMUNES - ANNEE CIVILE 2025

Décompte provisoire, sous réserve du contrôle fiduciaire et de la commission de gestion

	Le Chenit	L'Abbaye	Le Lieu	Total
Répartition du primaire, selon annexe	1'914'747.00	651'043.00	377'810.77	2'943'600.77
Répartition du secondaire, selon annexe	824'156.00	258'656.00	150'684.76	1'233'496.76
Cumul primaire et secondaire	2'738'903.00	909'699.00	528'495.53	4'177'097.53
Avances, selon annexes	2'803'200.00	928'300.00	539'280.00	4'270'780.00
Solde dû aux communes *	64'297.00	18'601.00	10'784.47	93'682.47
Solde dû par la commune **				

* Sera déduit de votre prochain acompte 2026

** Sera ajouté au prochain acompte 2026

Le Lieu, le 9 février 2026

La Présidente S. Aubert Brühlmann

Le Boursier Y. Chenaux

Extrait de la convention primaire pour l'année 2025

Communes	Elèves 31.8.24	%	Habitants 01.01.24	%	Moyenne %
Le Chenit	372	64.249%	4712	65.847%	65.048%
L'Abbaye	132	22.798%	1534	21.437%	22.117%
Le Lieu	75	12.953%	910	12.717%	12.835%
Totaux	579	100.000%	7156	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	2'984'905.40	
Total des revenus avant participation	-41'304.63	
Solde à répartir	2'943'600.77	= SFr. 5'083.94 par élève

Participation de la commune du Chenit	65.048%	1'914'747.00	= SFr. 5'147.17 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	22.117%	651'043.00	= SFr. 4'932.14 par élève
Participation de la commune du Lieu	12.835%	377'810.77	= SFr. 5'037.48 par élève

Total 2'943'600.77

Extrait de la convention secondaire pour 2025

Communes	Elèves 31.8.2024	%	Habitants 01.01.2024	%	Moyenne %
Le Chenit	162	67.782%	4712	65.847%	66.815%
L'Abbaye	49	20.502%	1534	21.437%	20.969%
Le Lieu	28	11.715%	910	12.717%	12.216%
Totaux	239	100.000%	7156	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	1'278'757.85	
Total des revenus avant participation	-45'261.09	
Solde à répartir	1'233'496.76	= SFr. 5'161.07 par élève

Participation de la commune du Chenit	66.815%	824'156.00	= SFr. 5'087.38 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye:	20.969%	258'656.00	= SFr. 5'278.69 par élève
Participation de la commune du Lieu	12.216%	150'684.76	= SFr. 5'381.60 par élève

Total 1'233'496.76

ValRégisEaux

Comptes 2025

PREAVIS N° 1 – 2026

Objet : GESTION ET COMPTES 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

Préambule :

A la lecture des comptes de ce cinquième et avant dernier exercice de notre Association, vous pourrez constater que les charges d'exploitation sont maîtrisées. L'excédent de recettes, avant amortissements complémentaires et attribution au fonds de rénovation du réseau, est de CHF 245'174.80. Les explications de cet excédent important vous sont données plus bas.

INTRODUCTION

L'Association Intercommunale ValRégIEaux a pour but, selon l'article 4 de ses statuts : « de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des Communes membres, conformément à la Loi sur la distribution de l'eau (LDE) ».

Elle a repris les infrastructures de 6 distributeurs, mais seules les 3 communes en sont membres.

1 RAPPORT DE GESTION – Lionel Baruchet, président Codir

1. ValRégIEaux c'est quoi ?

Outre une Association intercommunale, il s'agit de gérer les infrastructures de distribution de l'eau sur la Vallée de Joux, soit :

105.4 kilomètres de conduites

6 captages et systèmes de traitement, dont une filtration (Le Brassus)

7 réservoirs

2327 raccords/compteurs

1 fontainier et 1 poste d'assistant (réparti sur 3 personnes)

1 Conseil Intercommunal de 17 membres (+ 6 suppléants)

1 Comité de direction composé de 3 Municipaux

1 secrétaire

1 boursier

L'appui du bureau technique de la Commune du Chenit

Le bureau d'ingénieurs RWB pour la planification de notre réseau d'eau.

2. Du point de vue institutionnel, pas de modification sur l'année 2025. Au sein du Conseil Intercommunal, départ d'un membre et arrivée d'un nouveau membre.

3. CODIR

Sur l'année 2025, le Comité directeur s'est réuni à 7 reprises.

Les principaux points traités ont porté sur :

- Etude de captage d'eau du lac - bureau RWB ;
- Etude de captage en eau profonde - DGE - Eau souterraine, Hydro-Géo Environnement Sàrl ;
- Décision de lancer un appel d'offres pour les travaux de la station Ique : le CODIR fait appel à au bureau d'ingénieurs 2f pour établir le cahier des charges et déposer l'appel d'offres sur la plate-forme SIMAP ; le retour des soumissions a eu lieu le 8 janvier 2026 ;
- Projet création d'un DDP réservoir Gentiane et raccordement de M. Brunner ; à ce projet s'ajoute la prolongation du trottoir vers chez M. Brunner ;
- 99.9 % des bâtiments ont un compteur ;
- Aboutissement du PDDE Vallée de Joux ; en attente des remarques de l'ECA et du Canton ;
- Projet Résalp en partenariat avec les Communes du Chenit, Morges et Bursins, pour l'alimentation en eau d'alpages de fabrication de gruyère. Recours déposé au Tribunal Cantonal par le PEHVO, la SVPR, le WWF Suisse et le WWF Vaud. En cours ;
- Essais de pompages au puits de la Golisse PC 1 ;
- Acte de concession et servitudes du ruisseau du Brassus - droit d'eau : entre les mains des différents services de la DGE.

4. Objets traités par le Conseil Intercommunal :

- Préavis 1-2025 : Gestion et comptes 2024
- Préavis 2-2025 : Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie Crêt-Meylan, pose de nouveaux compteurs télérelevables CHF 504'827.-
- Préavis 3-2025 : Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, demande d'un crédit de CHF 305'000.-, Le Pont, route du Mollendruz
- Préavis 4-2025 : Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, pose de nouveaux compteurs télérelevables, demande d'un crédit de CHF 198'000.-, Le Sentier, rue des Amoureux
- Préavis 5-2025 : Budget 2026

5. Point de situation sur les préavis d'investissement en cours :

- Préavis 1-2021 Captages Charbonnières et Le Pont CHF 276'000.- : les travaux sont terminés. Le retour de préavis est en annexe 3.
- Préavis 2-2021 Remplacement de la conduite d'eau Rue Centrale à L'Orient CHF 1'340'000.- : Travaux terminés, retour de préavis en annexe 4.
- Préavis 3-2022 : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, village des Charbonnières CHF 1'600'000.-, les travaux sont en cours. Dépenses faites au 31.12.25, CHF 884'609.42.
- Préavis 1-2023 et 1-2024 Sentier-Est et route des Crêtets CHF 960'000.- : Les travaux sont terminés. Nous restons dans l'attente du décompte final de l'entreprise GC FFA. Dépenses faites au 31.12.2025 : CHF 685'113.26.
- Préavis 3-2024 CHF 143'000.-, crédit d'étude pour la réalisation d'une station de pompage-filtration à l'Abbaye : montant utilisé au 31.12.25 CHF 138'499.58.

- Préavis 2-2025 : Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie Crêt-Meylan CHF 504'827.-, montant utilisé au 31.12.2025 CHF 243'368.08.
- Préavis 3-2025 : Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, Le Pont, route du Mollendruz CHF 305'000.-, montant utilisé au 31.12.2025 CHF 5'450.30.
- Préavis 4-2025 : Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, pose de nouveaux compteurs télérelevables, Le Sentier, rue des Amoureux CHF 198'000.-. Montant utilisé au 31.12.2025 CHF 66'513.15.

2 RAPPORT D'EXPLOITATION – Loïc Rogenmoser - Fontainier

1. Pompages en chiffres

	Brassus	Golisse	Le Lieu	Charbonnières	Pont	Bioux	M3 pompés	M3 vendus	Purges, SDIS et nettoyages réservoirs	% pertes
2025	372'875	111'932	54'627	78'069	115'016	108'919	841'438	593'459	25'000	26.50%
2024	376'342	74'148	65'150	86'522	86'457	139'591	828'210	580'186	25'000	26.90%
2023	357'669	83'651	59'689	72'700	105'898	154'087	833'694	579'128	23'986	27.70%
2022	434'850	76'279	78'948	68'246	107'316	160'622	926'261	580'240	14'986	35.70%
2021	415'694	51'883	105'552	77'600	119'698	182'019	952'446	561'426	27'486	38.20%

2. Entretien des conduites ValRégIEaux

Le réseau des conduites principales de ValRégIEaux comprend :

- 64.4 km de conduites en PE
- 39.7 km de conduites en fonte-acier
- 1.2 km de conduites en PVC
- 104 m de conduites en fibrociment

Total du réseau principal : 105.4 km

En 2025, ce sont 1'539 m de conduites PE qui ont été posés ou remplacés lors des chantiers.
(2024 = 1'855 m - 2023 = 814 m - 2022 = 860 m - 2021 = 849 m)

Crêt Meylan - Scierie : 365 m

Chantier des Charbonnières : 320 m

Amoureux - Moulins : 204 m

Chemin des Rosiers : 92 m

Rue de la Fontaine : 120 m

Rue Centrale L'Orient : 362 m

Le Lieu, passage à niveau : 76 m

(Source de Aline Chabloz, Service Travaux & infrastructures, Le Chenit)



Rue des Amoureux

3. Entretien vannes privées et vannes réseau

- 5 vannes privées ont été posées pour de nouvelles constructions en 2025.
(5 en 2024 - 8 en 2023 - 9 en 2022 - 11 en 2021)

- 79 vannes réseau ont été remplacées lors de chantiers ou à la suite d'une fuite sur des conduites privées en 2025.
(71 en 2024 - 41 en 2023 - 72 en 2022 - 53 en 2021)

4. Fuites d'eau

	fuite réseau cassures	fuite réseau ortomat	fuite privée cassure	fuite privée ortomat	Totaux réseau	Totaux privées	Totaux général
2025	2	6	6	6	8	12	20
2024	11	7	6	5	18	11	29
2023	7	8	5	12	15	17	32
2022	15	6	4	5	21	9	30
2021	7		10		7	10	17

5. Bornes Hydrantes

5 nouvelles BH ont été installées afin d'améliorer la défense incendie de certains secteurs : 2 BH à la route du Canal au Sentier, 1 BH à Crêt Meylan. 1 BH rue des Amoureux et 1 BH à la rue de la Fontaine.

1 BH a été supprimée à la gare du Lieu au niveau du passage à niveau. (Un doublon était présent à cet endroit).

Cela porte à 435 le nombre de BH appartenant à ValRégieEaux.
(431 en 2024 - 428 en 2023 - 427 en 2022 - 424 en 2021)

101 BH ont été contrôlées par l'entreprise Hinni en 2025. Sur ce contrôle 71% sont en bon état.

6. Réservoirs

Réservoir du Sentier - Chez Le Christ : vidé et nettoyé en février 2025.

Réservoir du Lieu - Chez Joly : vidé et nettoyé en février 2025.

Réservoir des Mélèzes : ce réservoir n'alimente plus qu'une petite partie de la Grand'rue au Sentier. C'est pourquoi il sera mis hors service quand les abonnés auront été basculés sur la conduite haute pression dans environ 3 ans.

Réservoirs du Brassus : vidé et nettoyé en février 2025.

Réservoir de la Gentiane : le chemin d'accès à ce réservoir est très compliqué, ce qui demande chaque année de l'entretien.

Réservoir de L'Aouille ou Mont-du-Lac : vidé et nettoyé en mars 2025.

7. Stations de traitement et stations UV

Filtration du Brassus :

- Nettoyage des cuves d'eau brute une fois par mois ou plus souvent en cas de fortes pluies.
- Nettoyage et entretien de la station à l'intérieur et l'extérieur.

Travaux effectués par des entreprises :

- Le service annuel d'entretien des ozoneurs par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de l'électrolyseur de sel par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de la filtration par la maison Culligan.
- Le service annuel des turbidimètres par la maison Sigrist.

STAP des Bioux :

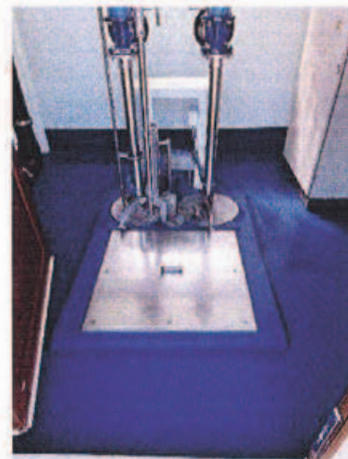
- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Nettoyage régulier de la chambre de rassemblement des sources après les fortes pluies.

Puits de la Golisse :

- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Nettoyage mensuel du filtre.
- Une étude est en cours pour voir si nous aurions la possibilité de remettre en fonction le Puits PC1 bis.

Puits de la Pièce au Lieu :

- Le couvercle de la tête de Puits a été changé par une protection en inox.
- La peinture au sol du local a été refaite.



Source des Charbonnières :

- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Nettoyage régulier du réservoir d'arrivée de la source.
- Peinture au sol.



Puits du Pont :



- Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.
- Peinture extérieure du local.



8. Surpresseurs sur le réseau d'eau

Surpresseurs des Grandes Roches : RAS

Surpresseurs du réservoir Chez Joly : RAS (à surveiller car quelques petites fuites dessus)

Surpresseurs de la Frasse : RAS

Surpresseurs Route de Mouthe aux Charbonnières : la trappe d'accès au local a été modifiée afin de pouvoir être ouverte facilement par une seule personne.

Surpresseurs Route du Mollendruz : peinture au sol.

9. Vannes de réduction de pression (CLAYTON)

Le réseau d'eau de ValRégieaux est composé de 8 vannes Clayton vu la différence de pression dans les réseaux existants. En 2025, 4 de ces vannes ont été révisées et contrôlées.

10. Compteurs d'eau

2'327 compteurs appartiennent à ValRégieaux, ils sont loués aux propriétaires. (2'316 en 2024)

Tous les nouveaux compteurs installés ou remplacés sont équipés du système de relevé à distance. Cela apporte un gain de temps lors du relevé annuel des compteurs.

11. PDDE (Plan Directeur de la Distribution en Eau)

Le PDDE ValRégieaux a été terminé et remis par RWB en fin d'année 2025. Le document est à présent en attente de validation par le canton et ECA.

12. Analyses d'eau du réseau ValRégieaux

54 prélèvements ont été faits dans le cadre des analyses d'autocontrôle du réseau en 2025.

3 prélèvements inopinés ont aussi été effectués sur le réseau par le laboratoire cantonal.

13. Informatique - lignes louées Swisscom

Une offre a été demandée à Rittmeyer et a été validée par le CODIR pour la suppression des lignes louées Swisscom qui seront remplacées par des antennes-radio.

Ces lignes louées Swisscom ne sont plus entretenues et posent des problèmes réguliers sur la supervision du réseau d'eau.

14. Véhicule

Le véhicule Nissan 100 % électrique donne toujours entière satisfaction. Il a parcouru 18'330 km en 2025. (77'830 km au compteur).

15. Autres travaux effectués en 2025

- Purge du réseau aux bras morts.
- Suivis des rendez-vous de chantiers.
- Surveillance des chantiers.
- Recherche de fuites sur le réseau.
- Relevés de compteurs d'eau à la suite de déménagements.
- Entretien intérieur et extérieur des ouvrages.
- Mise à jour des plans en collaboration avec le Service Travaux & Infrastructures du Chenit.

Le Sentier, le 29 janvier 2026

Le Chef d'exploitation,

Loïc Rogenmoser



L'équipe des techniciens de ValRégIEaux

3 COMPTES ET BILAN

Bilan :

Nous pouvons apporter les commentaires et précisions suivants :

- Nos emprunts se chiffrent à CHF 10'441'330.-, pour un patrimoine administratif de CHF 10'985'120.75.
- Nos disponibilités à court terme sont de CHF 2'196'230.35 en regard de CHF 658'586.50 de dettes à court terme.
- Notre plafond d'endettement est de CHF 18'000'000.-, utilisé à CHF 11'099'916.50 + CHF 1'126'264.59 pour les projets accordés, soit un total de CHF 12'226'181.09.
- Fonds de renouvellement réseaux - 9281.1 : solde CHF 1'916'634.60 après les attributions 2025 de CHF 225'000.- (+ 60'000.-), pas d'utilisation pour cet exercice.

De ce fonds, CHF 1'609'827.00 sont prévus pour financer partiellement les préavis 3-2022 « Remplacement de la conduite d'eau du Village des Charbonnières (CHF 350'000.) » ; 2-2023/1-2024 « Le Sentier Est - route des Crêtets (CHF 450'000.-) », 2-2025 « Changement conduite Crêt-Meylan - au Brassus » (CHF 504'827.-) et 3-2025 « Remplacement conduite route du Mollendruz au Pont » (CHF305'000.-).

Comptes :

Le budget 2025 de CHF 1'807'200.- a été construit sur la base des chiffres des exercices précédents. Les commentaires sont faits pour les dépassements supérieurs à CHF 2'000.-.

Le total des charges de fonctionnement (sans les amortissements complémentaires de CHF 185'174.80.- (comptes 3311.22 et 23) et l'attribution complémentaire de CHF 60'000.- au fonds de renouvellement) est de CHF 1'678'422.40 ; il est inférieur de CHF 142'377.60 au budget (CHF 1'820'800.-).

Les revenus de CHF 1'923'597.20 sont supérieurs au budget de CHF 116'397.20.- (CHF 1'807'200.-).

En finalité, l'exercice 2025 se solde avec un excédent de recettes de CHF 245'174.80.

Le Codir a décidé d'affecter cet excédent en amortissement complémentaire sur les comptes 9144.04 « Remplacement conduite Sagnes-Sauges », nouveau solde CHF 173'554.39, et 9144.05 « Remplacement de la conduite des Collondès à l'Abbaye », amortissement total, ainsi que CHF 60'000.- en complément au compte 9281.1 « Fonds de renouvellement du réseau », nouveau solde CHF 1'916'634.60.

Passons en revue les variations de postes supérieures à CHF 2'000.- :

- 810.3011 : - CHF 13'795 : les heures effectives faites par le personnel technique du service des eaux de la commune du Chenit sont refacturées à ValRégisEaux. Le nombre d'interventions suite à des fuites impacte directement ce compte, baisse des fuites de 29 à 20. Plus d'heures ont été faites pour le suivi de nos divers chantiers. Les charges sont supérieures de CHF 2'195.-.
- 810.3120 : - CHF 3'531.99 : Les prix de l'énergie ont baissé plus fortement que nos prévisions, ce d'autant plus que notre consommation a augmenté en 2025 (485'558 KWH contre 462'143 KWH en 2024).
- 810.3133 : + CHF 2'970.00 : plus de produits de traitement et augmentation des prix, mais inférieur de CHF 415.90 par rapport à 2024.
- 810.3141 : - CHF 4'736.30, entretien courant de nos bâtiments. Inférieur à CHF 7'728.75 à 2024.
- 810.3144.1 : - CHF 73'673.61. Cet écart important est dû au report du changement des lignes louées Swisscom pour un montant de CHF 59'000.-, ainsi qu'à la non réalisation du prolongement du trottoir au Bas du Chenit CHF 20'000.-.
- 810.3144.2 : - CHF 2'235.90, montant inférieur en raison d'un bon état de nos hydrantes. Identique 2024.
- 810.3154 : - CHF 5'646.20 pas d'achat spécial sur cet exercice.
- 810.3155 : - CHF 2'940.85.-, pas de frais de carrosserie et moins de frais sur le Suzuki.
- 810.3185.1 + CHF 15'634.25.-, dépassement sur l'élaboration de notre nouveau PDDE. Nous avons reçu l'avis de l'OFCO et de l'ECA. Nous avons demandé un devis pour les adaptations à faire.
- 810.3185.5 - CHF 4'702.01, nous avons anticipé une hausse des coûts et plus d'analyses. Légèrement supérieur à 2024 pour CHF 795.71.
- 810.3222 : - CHF 51'574.55, grâce à un certain montant en taux Saron, nous avons pu bénéficier de la forte baisse des taux à court terme.
- 810.3311.21 + CHF 9'920.-, entrée en vigueur de l'amortissement sur l'Orient. La fin de ce chantier été prévue sur 2026.
- 810.3311.25 : - CHF 7'300.-. Ce chantier n'ayant pas pu être bouclé sur 2025, l'amortissement ne peut être fait. Il est compensé par celui de L'Orient.
- 810.3311.22-3 Amortissements complémentaires, selon explications ci-dessus.
- 810.3802 : + CHF 60'000 : l'attribution au fonds de renouvellement est augmentée.
- 810.4271 : + CHF 9066.90, en hausse en raison de nouvelles constructions.
- 810.4341 : + CHF 41'734.50, notre budget est basé sur 5000 m2 brut de plancher, ce surplus correspond à 2086 m2, soit un total de 7'086 m2, soit 631 m2 de moins que sur 2024.
- 810.4351 : + CHF 41'449.70, soit 12'273 m3 facturés en plus en raison des nouvelles constructions mises en exploitation (usines et habitations) et d'encaissements complémentaires 2024.
- 810.4360 : + CHF 20'531.40 : participations sur des travaux de raccordements.

- 810.4651 : + CHF 4'193.35 ; subventions sur des changements d'hydrantes et améliorations conduites réseaux, aux Pierres Plates et au Sentier.
Les projections sur ces comptes sont difficiles à établir, car dépendantes des réparations de fuites ou entretiens de quartiers.
- 810.4819 : CHF 15'000.-, montant forfaitaire pour l'achat d'un nouveau véhicule électrique en remplacement du Suzuki, d'entente avec la Commune du Chenit.

4 CONCLUSIONS

A l'issue de ce rapport, le Comité directeur est très satisfait du déroulement de ce cinquième exercice. L'année 2025 est en ligne avec les précédentes. Nous maîtrisons nos charges fixes et avons une marge de manœuvre sur le poste « entretien réseau ». Ceci est de bon augure en vue de l'important investissement sur une station de pompage-filtration avec réservoir à l'Abbaye.

Nous constatons que notre politique de recherches de fuites porte ses fruits, puisque nous avons une hausse de l'eau pompée identique à la hausse de l'eau facturée (pompée + 13'228 m³, eau facturée + 13'273 m³). L'investissement sur les Ortomats est largement rentable.

Le nombre de m³ d'eau vendus progresse en raison du développement de notre région : 593'459 en 2025, 580'186 en 2024, 579'128 en 2023, 580'240 en 2022 et 561'426 en 2021.

Sur la base de nos revenus pérennes (compteurs, vente d'eau et taxes de raccordement pour 5000m²), soit un total de CHF 1'790'000.-, nous pouvons assumer nos charges fixes.

Un grand merci à nos collaborateurs pour leur travail tout au long de l'année, avec le suivi de 6 gros chantiers.

A ce stade et sur la base des investissements en cours et envisagés (env. 14 millions), il serait prématuré de proposer une baisse des différents tarifs de ValRégieaux.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers-ères, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	1'923'597.20	1'923'597.20	1'820'800.00	1'807'200.00	2'307'776.38	2'307'776.38
810	SERVICE DES EAUX	1'923'597.20	1'923'597.20	1'820'800.00	1'807'200.00	2'307'776.38	2'307'776.38
810.3001	Traitements/vacations	23'645.50		24'000.00		18'577.50	
810.3011	Traitement du personnel technique	176'205.00		190'000.00		174'010.00	
810.3013	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	6'279.70		7'000.00		6'469.05	
810.3030	Assurances sociales	574.00		700.00		624.75	
810.3050	Assurances accidents et maladie	100.00		200.00		100.00	
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	409.00		1'000.00		1'037.20	
810.3080	Frais personnel administratif	27'000.00		27'000.00		25'000.00	
810.3090	Frais de formation	6'454.00		6'000.00		3'520.00	
810.3110	Achat véhicule	15'000.00		15'000.00			
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	44'919.10		45'000.00		44'880.35	
810.3114.2	Achats matériel et outillages	7'255.75		6'000.00		7'232.15	
810.3120	Electricité	166'468.01		170'000.00		171'566.68	
810.3133	Chloration	22'970.00		20'000.00		23'385.90	
810.3141	Entretien des bâtiments	5'263.70		10'000.00		12'992.45	
810.3144.1	Entretien réseaux	306'326.39		380'000.00		379'341.34	
810.3144.11	Entretien réseau augmentation du budget					97'977.30	
810.3144.2	Entretien des hydrantes	9'764.10		12'000.00		9'764.10	
810.3144.3	Contrats de maintenance	23'546.75		22'500.00		26'668.90	
810.3151	Entretien, maintenance informatique	4'901.75		6'000.00		6'294.10	
810.3154	Entretien matériel et outillage	353.80		6'000.00		358.00	
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	5'059.15		8'000.00		4'743.00	
810.3161	Loyers	19'928.70		20'500.00		19'784.85	
810.3170	Réceptions et manifestations	3'492.75		5'000.00		1'875.91	
810.3180	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	14'354.28		13'000.00		11'778.08	
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	55'634.25		40'000.00		57'810.00	
810.3185.2	Bureau technique	17'698.73		18'000.00		18'202.95	
810.3185.5	Analyse eau	11'297.99		16'000.00		10'502.28	
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	16'254.55		17'000.00		16'094.25	
810.3222	Intérêts des emprunts	128'425.45		180'000.00		170'700.14	
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340'000.00		340'000.00		340'000.00	
810.3311.20	Amortissement conf. puits du Pont et captage Charbonnières	17'820.00		16'500.00			
810.3311.21	Amortissement remplacement conduite Rue Centrale-L'Orient	9'920.00					
810.3311.22	Amortissement rempl.conduite Sagnes et Sauges au Sentier	104'926.08		10'000.00		10'000.00	
810.3311.23	Amortissement remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye	96'348.72		6'100.00		86'485.15	
810.3311.25	Amortissement remplacement conduite Les Crêtets - Le Sentier			7'300.00			
810.3320	Amortissement complémentaire suite préél. réserve					350'000.00	
810.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
810.3802	Attribution fonds de renouvellement réseau	225'000.00		165'000.00		190'000.00	
810.4220	intérêts		6.00				15'549.78
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		589'066.90		580'000.00		590'220.45
810.4341	Taxes uniques de raccordement		141'734.50		100'000.00		154'363.75
810.4351	Vente de l'eau		1'141'449.70		1'100'000.00		1'079'772.20
810.4356	Facturation travaux à tiers		1'615.35		2'000.00		3'100.00
810.4360	Remboursement de tiers		20'531.40		200.00		13'520.00
810.4651	Subside de l'ECA		14'193.35		10'000.00		3'272.90
810.4813	Prélèvement fond de renouvellement réseau						447'977.30
810.4819	Prélèvement fonds de réserve véhicule		15'000.00		15'000.00		
	Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil de ValRégIEaux du 24 mars 2026						
	Association intercommunale de ValRégIEaux			Comité directeur de ValRégIEaux			
	Le Président : S. Reymond - La Secrétaire : C. Golay			Le Président : L. Baruchet - Le Boursier : Y. Chenaux			

Annexe 3 : retour sur le préavis 01-2021 : Mise en conformité du puits du Pont et des captages des Charbonnières

Préavis 01-2021 Mise en conformité du puits du Pont et des Captages des Charbonnières

Puits du Pont	préavis	décompte	écart	Sur-coûts justifiant le dépassement de	54'292.18
Adaptation du puits	5'900.00	12'906.55	7'006.55	Vogel Pompes pompes plus puissantes	18'098.01
Chambre de vanne, UV, appareillage	45'000.00	75'046.31	30'046.31	MFR hydrogéolog Rapport pour autorisation	11'333.00
Automatisation	18'000.00	44'315.86	26'315.86	SEVI adaptation puissance ppes	10'566.53
Honoraires ingénieurs	8'500.00	20'889.00	12'389.00	ALPHA pompe pompes plus puissantes	6'968.30
Divers et imprévus arrondi (env. 15%)	15'335.00	-	- 15'335.00	Rochat Gravière exigence DGE,	3'828.00
TVA	6'755.60			M. Cabras pose carrelage hygiène	6178.55
Total TTC	99'490.60	153'157.72	53'667.12		56'972.39
Subvention ECA		14'469.95			
Investissement net Le Pont	99'490.60	138'687.77	39'197.17		

Captages Les Charbonnières

Captages Les Charbonnières	préavis	décompte	écart	Sur-coûts compensés	
Chambres	22'700.00	22'700.00	0.00		
Conduite GC	39'210.00	42'838.35	3'628.35		
Appareillage tuyaux	27'455.00	25'288.40	-2'166.60	Défrichage plus conséquent/interne	3'860.95
Barrière sécurité	16'700.00	27'475.55	10'775.55	M. Aubert/clôture longueur plus conséquente	6'914.60
Honoraires ingénieurs	12'000.00	22'758.66	10'758.66	MFR hydrogéolog exigence DGE - suivi chantier	9'646.60
Divers et imprévus	18'128.34	6'073.50	-12'054.84		
TVA	10'316.06				
Total TTC	146'509.40	147'134.46	625.06		20'472.15
Subvention ECA		18'647.55			
Investissement net Les Charbonnières	146'509.40	128'486.91	- 18'022.49		

Investissement total avant subvention	246'000.00	300'292.18	54'292.18
Subventions ECA		33'117.50	
Coût final à amortir	246'000.00	267'174.68	21'174.68

Amortissement annuel (sur 30 ans)

8'905.82



COMITE DE DIRECTION
janv.26



Les Charbonnières



Annexe 4 : retour sur le préavis 2-2021 : Remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie de la Rue Centrale à L'Orient

	Préavis	Bouclé	Ecart	Explications des écarts
Génie civil	700'000.00	282'303.44	-417'696.56	Le devis des terrassements prenait le 100% des travaux (sans répartition avec la Commune)
Appareillage	330'000.00	343'375.88	13'375.88	Augmentation du prix en raison de l'étalement sur 4 ans
Prestation ingénieur	75'000.00	19'494.00	-55'506.00	Idem que GC
Prestation géomètre	3'000.00	-	-3'000.00	Intégrée dans les prestations d'ingénieur
Compteurs télérelevables 550./pce	25'000.00	24'568.42	-431.58	Pas de commentaire
Divers et imprévu matériel	111'197.00	9'870.02	-101'326.98	10% du montant devisé. Par chance très peu d'imprévu.
TVA	95'803.00	-	-95'803.00	Intégrée dans les montants
total TTC	1'340'000.00	679'611.76	51% -660'388.24	
Subventions ECA	-	84'787.95		
Investissement net	1'340'000.00	594'823.81	44% -745'176.19	

Charge annuelle (amortissement 30 ans)	19'830.00	préavis	41'840.40
Charge annuelle (amortissement 60 ans)	9'920.00	MCH2	

Demande au Conseil Intercommunal :

Accepter de porter la durée de l'amortissement de cet investissement à 60 ans, soit CHF 9'920.-, conformément aux nouvelles directives MCH2

Le lieu, le 20 janvier 2026/LBA



COMITE DE DIRECTION
fevr.26

SDIS Vallée de Joux

Comptes 2025

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	713'344.48	713'344.48	671'850.00	671'850.00	782'396.97	782'396.97
65	Service Défense Incendie Secours	713'344.48	713'344.48	671'850.00	671'850.00	782'396.97	782'396.97
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	634'194.98	374'709.60	582'950.00	297'000.00	671'404.01	419'150.00
650.3013	Soldes	369'126.25		330'650.00		350'646.45	
650.3030	AVS	15'026.20		13'500.00		12'775.35	
650.3050	Assurances	2'724.30		2'800.00		2'681.20	
650.3060	Indemnisations, rembr. de frais	1'609.20		3'000.00		1'702.20	
650.3091	Frais formation du personnel	3'349.70		7'500.00		3'892.25	
650.3093	Frais médicaux	4'186.95		5'000.00		5'780.00	
650.3101	Imprimés	'709.80		3'000.00		2'484.05	
650.3102	Journaux	1'778.95		2'000.00		1'197.35	
650.3115	Achat de véhicules			10'000.00		81'890.00	
650.3116	Achat de matériel d'équipement	7'854.43		8'000.00		3'961.05	
650.3130	Fournitures de bureau	'335.25		'500.00			
650.3154	Entretien du matériel	'492.80		1'000.00		'112.42	
650.3154.0	Entretien des véhicules	3'746.30		6'000.00		3'871.65	
650.3155	Essence	10'112.40		10'000.00		9'857.05	
650.3161.0	Loyer locaux L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Le Sentier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	25'775.19		16'000.00		18'221.89	
650.3181	Frais de timbres	1'688.40		2'500.00		2'594.20	
650.3182	Téléphones	3'822.75		4'000.00		3'680.21	
650.3185	Fiduciaire	'756.70		1'000.00		'756.70	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	38'143.30		42'500.00		47'345.94	
650.3186	Assurances véhicules	2'560.75		2'000.00		2'050.95	
650.3186.0	Assurances RC et autres	5'271.85		5'500.00		4'817.00	
650.3187	Frais bon usine	36'568.90		25'000.00		19'705.26	
650.3189	Frais divers et tiers	2'739.61		4'000.00		2'631.84	
650.3190	Prestations offertes et dons	2'815.00		4'000.00		4'555.00	
650.3301	Défalcations			'500.00		1'194.00	
650.3809	Attribution fonds de réserve	20'000.00				10'000.00	
650.4221	Intérêts						
650.4356	Facturé à tiers		27'061.55		16'000.00		21'078.95
650.4651	Subside ECA - forfait		219'355.80		220'000.00		217'025.80
650.4651.0	Subside ECA - cours		30'821.50		16'000.00		22'900.00
650.4651.1	Subside ECA - interventions		97'470.75		45'000.00		90'645.25
650.4809	Retrait fonds						67'500.00
650.4901	Prestation police (manifestations)						
652	Sauvetage Lac	22'184.40	5'022.75	24'500.00	2'000.00	15'135.90	4'535.00
652.3013	Soldes	12'920.00		14'600.00		13'460.00	
652.3116	Achat matériel d'équipement	8'064.40		7'500.00		'207.70	
652.3120	Chauffage	1'200.00		1'200.00		1'428.20	
652.3141	Entretien du bâtiment			'700.00			
652.3154	Entretien du matériel			'500.00		'40.00	
652.3155	Essence						
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution fonds de réserve						
652.4356	Facturé à tiers		5'022.75		2'000.00		4'535.00
653	Bâtiments	38'184.45		47'900.00		78'227.55	
653.3013	Soldes	1'477.50		3'000.00		2'176.25	
653.3116	Achat matériel d'équipement	2'423.40		8'000.00		5'553.30	
653.3120	Chauffage Le Sentier	16'940.90		18'000.00		17'928.90	
653.3120.1	Chauffage L'Abbaye	5'246.40		5'500.00		5'496.95	
653.3133	Produits de nettoyage	'369.25		'900.00		'926.70	
653.3141	Entretien divers	11'727.00		12'500.00		46'145.45	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	18'780.65	18'780.65	16'500.00	16'500.00	17'629.51	17'629.51
654.3013	Soldes	15'730.00		13'000.00		15'070.00	
654.3050	Assurances	'340.00		'400.00		'340.00	
654.3090	Formation responsable			'100.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	'394.00		'400.00		'412.90	
654.3101	Imprimés			'100.00			
654.3116	Achat matériel d'équipement	'241.20		'500.00		'527.41	
654.3170	Réceptions & manifestations	2'075.45		2'000.00		1'279.20	
654.4339	Cotisation		1'140.00		1'150.00		1'270.00
654.4521	Part. des communes JSP		17'440.65		15'350.00		16'359.51
654.4651	Subside divers		'200.00				
659	Participation des communes		314'831.48		356'350.00		341'082.46
659.4522.0	L'Abbaye		67'489.03		76'389.20		74'395.06
659.4522.1	Le Lieu		40'035.85		45'315.60		42'968.73
659.4522.2	Le Chenit		207'306.60		234'645.20		223'718.67

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	713'344.48	713'344.48	671'850.00	671'850.00	782'396.97	782'396.97
65	Service Défense Incendie Secours	713'344.48	713'344.48	671'850.00	671'850.00	782'396.97	782'396.97
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	634'194.98	374'709.60	582'950.00	297'000.00	671'404.01	419'150.00
652	Sauvetage Lac	22'184.40	5'022.75	24'500.00	2'000.00	15'135.90	4'535.00
653	Bâtiments	38'184.45		47'900.00		78'227.55	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	18'780.65	18'780.65	16'500.00	16'500.00	17'629.51	17'629.51
659	Participation des communes		314'831.48		356'350.00		341'082.46
6	Récapitulation générale	713'344.48	398'513.00	671'850.00	671'850.00	782'396.97	782'396.97
	TOTALISATION	713'344.48	398'513.00	671'850.00	671'850.00	782'396.97	782'396.97
	Résultat		-314'831.48				
	Montant dû pour les soldes - ci-dessous						
	Total à charge des communes		-314'831.48		356'350.00		341'082.46

Compte	Désignation	Bilan au			Bilan au
		01.01.2025	Débit	Crédit	
91	-- Actif --	439'737.68	805'288.40	759'625.75	485'400.33
910	Disponibilité	404'422.17	724'749.35	684'441.39	444'730.13
9101	Compte Postal	404'422.17	724'749.35	684'441.39	444'730.13
911	Débiteurs	22'079.01	62'037.65	61'833.26	22'283.40
9111	Débiteurs divers	22'079.01	62'037.65	61'833.26	22'283.40
913	Actifs transitoires	13'236.50	18'501.40	13'351.10	18'386.80
9139	Actifs transitoires	13'236.50	18'501.40	13'351.10	18'386.80
92	-- Passif --	-439'737.68	756'407.36	802'070.01	-485'400.33
920	Engagement courant	-22'712.73	354'382.41	348'861.93	-17'192.25
9200	Créanciers divers	-22'712.73	25'669.68	20'149.20	-17'192.25
9209.0	Commune Abbaye		70'321.33	70'321.33	
9209.1	Commune Lieu		41'242.07	41'242.07	
9209.2	Commune Chenit		217'149.33	217'149.33	
925	Passifs transitoires	-402'024.95	402'024.95	433'208.08	-433'208.08
9259	Passifs transitoires	-402'024.95	402'024.95	433'208.08	-433'208.08
928	Fonds de réserve	-15'000.00		20'000.00	-35'000.00
9280	Fonds réserve Lac + Vhc.	-15'000.00		20'000.00	-35'000.00
	Résultat				

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)						
650.3013	Soldes	369'126.24		330'650.00		350'646.45	
652	Sauvetage Lac						
652.3013	Soldes	12'920.00		14'600.00		13'460.00	
653	Bâtiments						
653.3013	Soldes	1'477.50		3'000.00		2'176.25	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)						
654.3013	Soldes	15'730.00		13'000.00		15'070.00	
	Total - solde	399'253.74		361'250.00		381'352.70	

****	****
9280	Fonds de réserve 31.12.25
	Lac
	Véhicule
	15'000.00
	5'000.00
	30'000.00

